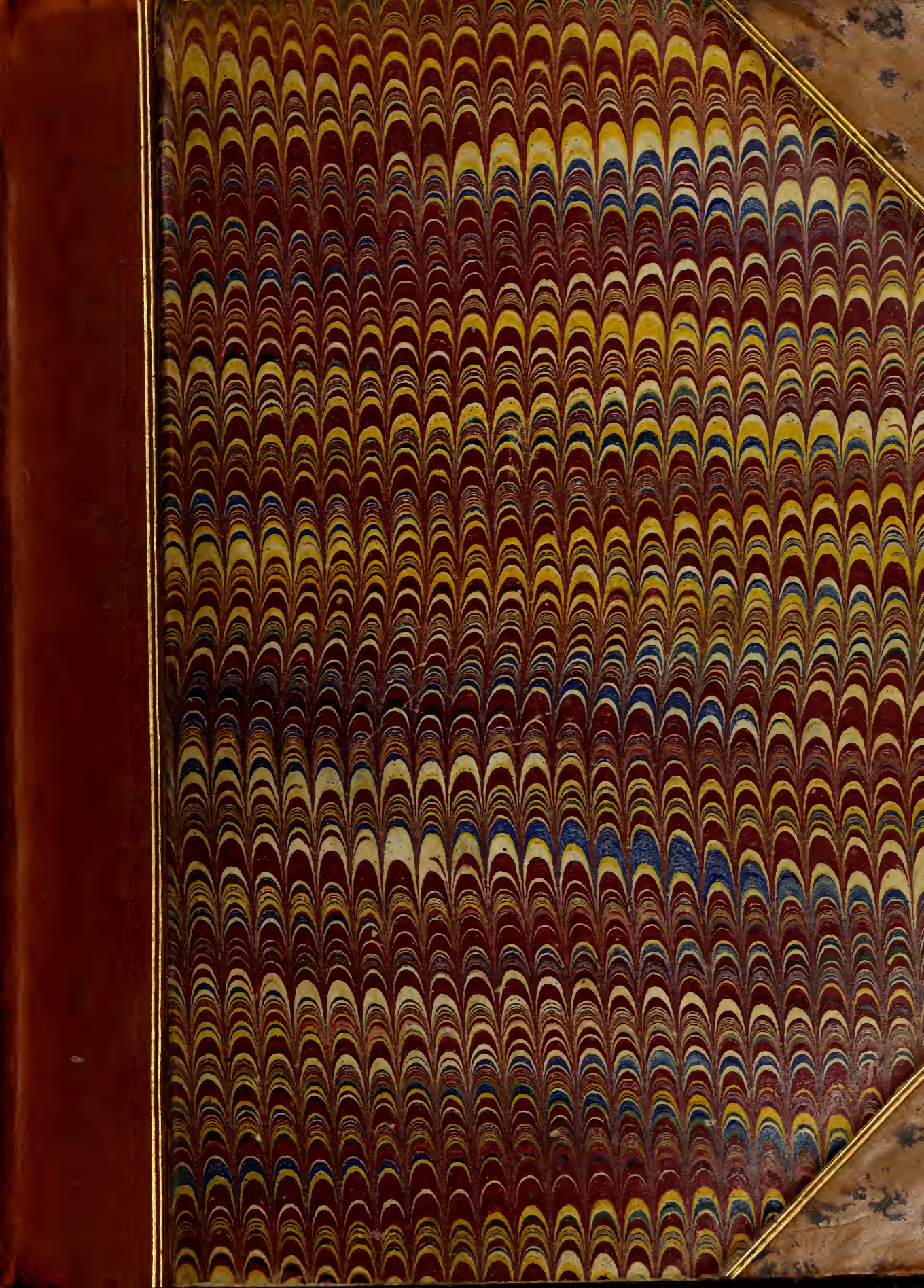

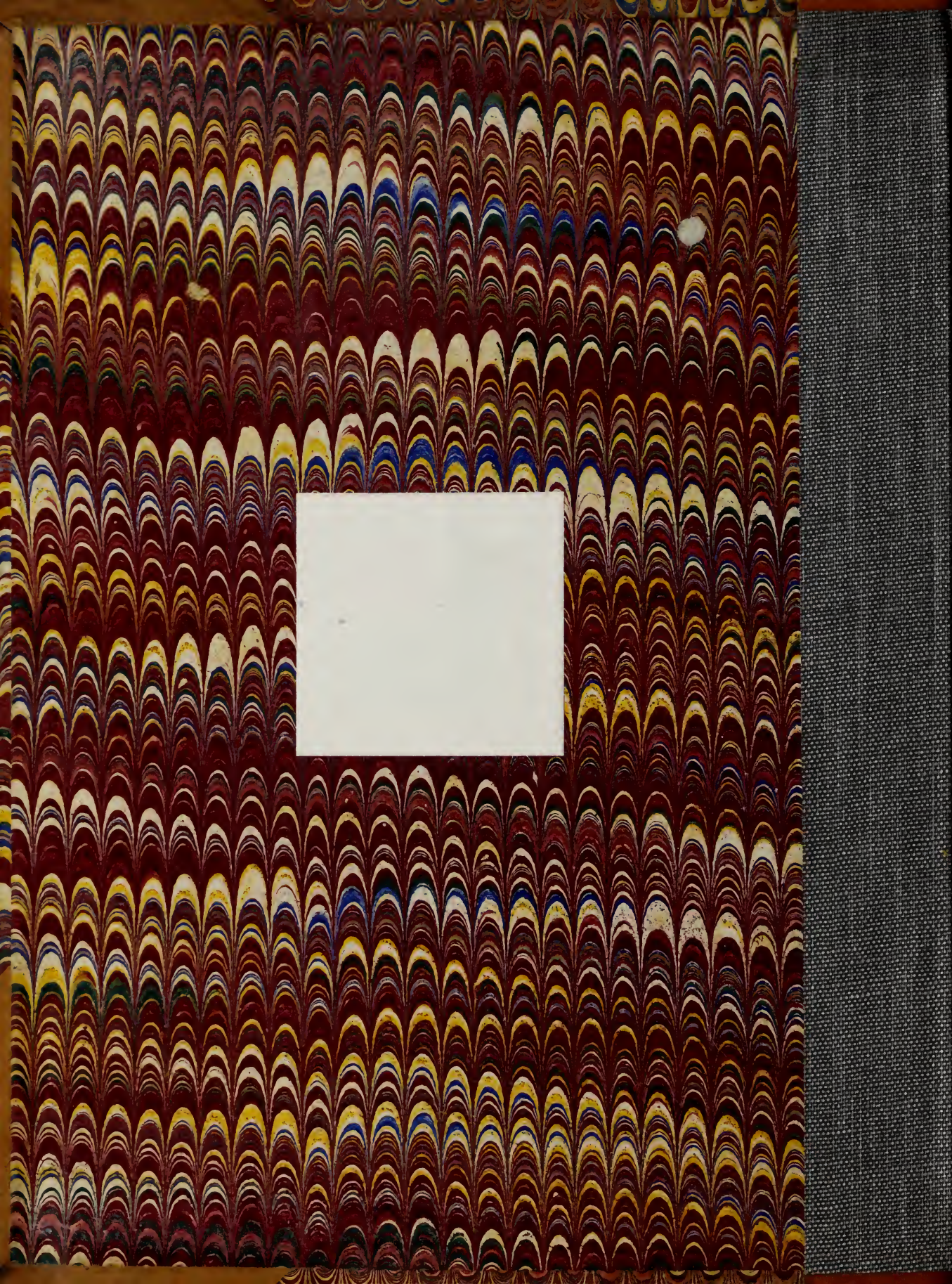

Charles Ashley

Bound Nell.
OXFORD.

SERRURERIE

DU MOYEN-AGE.

SERRURERIE

DU MOYEN-AGE

LES FERRURES DE PORTES

PAR

RAYMOND BORDEAUX

AVEC DESSINS PAR HENRI GERENTE ET G. BOUET

OXFORD : PARKER

PARIS : AUG. AUBRY, LIBRAIRE, RUE DAUPHINE 16

M DCCC LVIII.

PRINTED BY MESSRS. PARKER, CORNMARKET, OXFORD.

TABLE.

PAGE

PREFACE 1

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR L'HISTOIRE DE LA SERRURERIE . . 4

LES FERRURES DE PORTES 13

CHAP. I.—LES PENTURES 15

FRONTISPICE. PLANCHE I.—LOCKHINGE, BERKSHIRE . . . 27

PLANCHE II.—CHAPELLE A NORWICH 29

PLANCHE III.—ABBAIE DE RADFORD, DANS LE NOTTINGHAMSHIRE . 31

PLANCHE IV.—CATHEDRALE DE ROUEN 33

PLANCHE V.—FARINGDON ET BISHAM, BERKSHIRE . . . 35

PLANCHE VI.—CATHEDRALE DU PUY 41

PLANCHE VII.—CATHEDRALE DE LINCOLN 43

PLANCHE VIII.—CATHEDRALE DE NOYON ET EGLISE DE LEVROUX . 45

PLANCHE IX.—BRANDEBOURG ET HAGUENAU 47

PLANCHE X.—EGLISE DE HORMEAD, DANS LE HERTFORDSHIRE . . 49

PLANCHE XI.—COLLEGE DE MERTON, A OXFORD . . . 51

PLANCHE XII.—EGLISE DE BUTLEIGH, DANS LE SOMERSETSHIRE . 53

PLANCHE XIII.—CATHEDRALES D'AUXERRE ET DE COUTANCES . . 55

PLANCHE XIV.—CATHEDRALE DE COUTANCES 57

PLANCHE XV.—CATHEDRALE D'ANGERS 59

PLANCHE XVI.—ARBORFIELD, DANS LE BERKSHIRE ; ET STILLINGFLEET, DANS LE YORKSHIRE 61

PLANCHE XVII. — PENTURES A BLEDINGTON, A BEESTON, ET A CHIPPENHAM 63

PLANCHE XVIII.—NUREMBERG, ETC. 65

PLANCHE XIX.—PUDDIMORE, DANS LE SOMERSETSHIRE . . . 67

PAGE

CHAP. II.—LES CLOUS 69

PLANCHE XX. — STE.-MARIE-AUX-ANGLAIS. — POITIERS. — S. GERMAIN-DE-LIVET.—TOURS.—MARSEILLE . . . 75

PLANCHE XXI. 77

PLANCHE XXII.—RODEZ.—SENS.—CORDES 79

PLANCHE XXIII.—BERNAY.—LA BONNEVILLE.—ARGENTAN . . 81

PLANCHE XXIV.—BORDEAUX.—S. MACAIRE 83

PLANCHE XXV.—CROISILLES 85

CHAP. III.—VERROUX ET SERRURES 87

PLANCHE XXVI, XXVII, ET XXVIII 93

CHAP. IV.—HEURTOIRS, POIGNEES, ANNEAUX, &c. . . 95

PLANCHE XXIX.—HEURTOIR AU PUY 101

PLANCHE XXX.—ANNEAU A WEST PENNARD, ET SERRURE A EXETER . 103

PLANCHE XXXI.—SHINFIELD.—S. ALBAN.—COVENTRY . . . 105

PLANCHE XXXII.—MUCHELNEY.—HEVER.—HAWSTEAD . . 107

PLANCHE XXXIII.—ANNEAU A MOISSAC 109

PLANCHE XXXIV.—CONCHES.—RODEZ 111

PLANCHE XXXV.—SAFFRON-WALDEN.—TUDDENHAM . . . 113

PLANCHE XXXVI.—S. ALBAN'S.—WALSINGHAM.—HEREFORD . . 115

PLANCHE XXXVII.—SANTON.—WINDSOR 117

PLANCHE XXXVIII.—YARMOUTH.—NEWBOLD.—WESTMINSTER.—EXETER 119

PLANCHE XXXIX.—NORWICH 121

CHAP. V.—FERREMENTS SYMBOLIQUES . . . 123

PLANCHE XL.—STILLINGFLEET 127

PREFACE.

La première idée de l'ouvrage dont nous écrivons ici le texte appartient à un artiste dont une mort prématurée brisa la carrière, à Henri Gérente, qui fut l'un des rénovateurs de la peinture sur verre en France. Aux dessins qu'il avait déjà réunis, et que l'on trouvera ici, vint se joindre l'abondante récolte de monuments du même genre que M. G. Bouet eut depuis l'occasion de dessiner dans ses voyages avec M. Parker. Enfin cette double moisson s'est encore accrue des communications faites par deux savants architectes anglais, MM. John Chessel Buckler et Charles Alban Buckler, son fils. En possession d'un si grand nombre de dessins de monuments de la serrurerie ornée du moyen-âge en France, en Allemagne et en Angleterre, M. Parker a voulu mener à fin l'œuvre interrompue de Henri Gérente ; et, limitant quant à présent cette publication à l'une des branches les plus intéressantes de la ferronnerie monumentale, c'est-à-dire aux ouvrages de fer qui décorent les vantaux de bois des portes au moyen-âge, il a chargé M. Bouet de lithographier la série de quarante planches à l'occasion desquelles nous traçons ces lignes.

C'est le premier ouvrage où ce sujet soit traité d'une manière spéciale. La ferronnerie et la serrurerie du moyen-âge n'ont même point été encore l'objet d'une publication à part, soit en France, soit en Angleterre. Malgré le nombre considérable d'ouvrages d'archéologie mis au jour depuis quelques années, les travaux consacrés aux objets d'ornement exécutés en fer n'ont pas dépassé l'étendue de simples articles de journaux ou de chapitres accessoires dans les traités généraux d'architecture. La ferronnerie considérée seulement comme une dépendance de l'art de bâtir, n'a point encore eu l'honneur de monographies comme celles qui ont été consacrées à la peinture sur verre, aux carrelages émaillés, aux tapisseries, etc. Welby Pugin a bien publié des modèles précieux de serrurerie ornée, dans les styles du XIIe. au XVIIe. siècle,

mais son ouvrage, ainsi que l'extrait qui en a été donné en France[a], contient des imitations librement composées par cet habile architecte, plutôt que des reproductions rigoureusement exactes de monuments authentiques.

Cependant de nombreux matériaux ont été amassés depuis quinze ans sur cette intéressante branche de l'art. En Angleterre, des gravures d'objets en fer ont été données dans le *Glossaire d'Architecture*, et de grandes planches sur le même sujet se trouvent dans le splendide ouvrage de Digby Wyatt, intitulé "*Metal-Work*." En France, des specimens fort curieux ont été figurés dans les recueils consacrés à l'art du moyen-âge par MM. Gailhabaud, Victor Caillat, César Daly, Didron, De Caumont, Aymar Verdier, Ferdinand Séré, Viollet-le-Duc, etc. Tout récemment encore, le *Magasin pittoresque* a publié un excellent travail de M. Guénébault sur les heurtoirs ornés qui décorent les portes de plusieurs édifices, et des gravures parfaitement exécutées rehaussent l'intérêt du texte. Divers grands ouvrages, consacrés à la description de nos plus célèbres cathédrales, contiennent également d'importants renseignements, et il nous suffira de citer la *Monographie de la Cathédrale de Noyon* et la *Statistique Monumentale de Paris*. Partout l'esprit de recherche s'est porté de ce côté, et les archéologues signalent les objets de ferronnerie ornée qui dépendent des monuments par eux décrits. Dans la seule ville de Lyon, M. Martin a pu trouver les éléments d'une publication importante avec les débris d'ancienne menuiserie et de ferronnerie décorative qu'il a recueillis et dessinés dans les maisons, et ses dessins font voir quelles choses charmantes les serruriers savaient encore exécuter au XVIIe. et même au XVIIIe. siècle. L'impulsion est générale : les touristes anglais et français rivalisent ; armés du crayon, de la chambre noire, du tampon de mine de plomb ou du pain de cire à giberne, ils enrichissent leurs cartons des créations ingénieuses des vieux serruriers, et dessinent avec empressement, photographient ou estampent les pièces de fer ouvragées du moyen-âge et de la renaissance, encore attachées aux édifices de ces époques. La passion des amateurs, éveillée par la découverte des très curieux échantillons d'un art dont naguère on ne soupçonnait ni la richesse ni la fécondité, s'est portée de ce côté, et il n'est pas de collection publique ou particulière qui ne recèle quelque petit chef-d'œuvre en ce genre. Il nous suffira de citer, à Paris seulement, les collections justement fameuses du musée de

[a] *Dessins pour le fer et le bronze dessinés par Auguste Pugin.* Paris, Varin, 1844.

l'hôtel de Cluny, du prince Soltycoff, de M. Carrand, de M. Sauvageot, et même celle du Conservatoire des arts et métiers, où l'on voit notamment, avec diverses serrures intéressantes par leur mécanisme, une précieuse machine d'outillage exécutée pour l'infortuné roi Louis XVI, amateur très habile de l'art de travailler le fer.

L'industrie moderne commence également à s'inspirer de ces vieux modèles : les architectes sentent que notre quincaillerie actuelle dépare les menuiseries imitées du moyen-âge, et comprennent quelles ressources offrent à l'imagination d'un artiste le fer enroulé ou tordu, la tôle découpée ou emboutie, quelles mâles compositions peuvent être exécutées sous le marteau du forgeron, et quel caractère monumental il serait aisé d'obtenir à l'aide d'un métal si durable. L'imitation de la serrurerie gothique s'est produite avec succès à Paris à la porte extérieure de l'hôtel de Cluny, et dans la nouvelle sacristie de Notre-Dame, bâtie par MM. Lassus et Viollet-le-Duc. A l'exposition universelle de 1855 nous avons remarqué le modèle réduit des pentures destinées à la porte centrale de Notre-Dame de Paris, modèle exécuté à l'imitation des ferrures célèbres des portes latérales de la même église, par M. Boulanger, serrurier à la Chapelle-St.-Denis, sous la direction et d'après les dessins de M. Viollet-le-Duc. Dès 1844, M. Boulanger a exécuté de magnifiques pentures dans le même style pour l'église Sainte-Madeleine de Vezelai. D'autres essais de serrurerie ornée, tels que des grilles en style du XIIIe. siècle pour les cathédrales de Bourges et de Troyes, des clefs et des ferrements de meubles dans le genre de la renaissance, attestent également que l'engouement pour la serrurerie plate et monotone en vogue depuis un demi-siècle, tend à se passer, et que le goût public s'ennuie enfin de notre mesquine quincaillerie, sans saillie, sans reliefs, effacée ou perdue dans l'épaisseur du bois.

L'opportunité du volume dont nous terminons ici la préface n'est donc pas douteuse : il profitera à l'archéologie pure en faisant connaître une nombreuse série de monuments la plupart inédits et en conservant le souvenir de ceux dont l'existence serait menacée : il sera utile à l'industrie, à une époque où l'emploi du fer devient plus grand que jamais, et où l'on commence à sentir la nécessité d'embellir par le dessin et de poëtiser par la recherche de la forme, des objets qui jusqu'ici ne se recommandent que par leur utilité vulgaire et absolument matérielle.

Evreux, le 15 *Mars* 1856.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR L'HISTOIRE DE LA SERRURERIE.

L'ART de travailler le fer remonte à la plus haute antiquité. La Genèse nous apprend que sept siècles avant le déluge, Tubalcain connaissait déjà l'art du forgeron[a]. Un autre texte inspiré nous parle des serrures : "Quoniam confortavit seras portarum tuarum," s'écriait David dans le Psaume 147. Il est question de clefs dans divers passages de l'Odyssée d'Homère. Mais ces origines antiques ne sont pas l'objet de ce travail, consacré plus particulièrement à l'époque du moyen-âge. Nous constaterons seulement que la serrurerie romaine parait avoir été limitée, comme celle de nos jours, à la satisfaction pure et simple des besoins matériels ; les ouvriers de l'antiquité fabriquaient les diverses pièces mécaniques utiles pour la fermeture et la sûreté des habitations, sans trop s'inquiéter de la beauté idéale de la forme et de la combinaison pittoresque des lignes. C'est qu'en effet toutes les branches de l'art sont solidaires, et l'architecture antique, avec ses lignes droites et sa symétrie un peu sèche, ne pouvait donner aux accessoires en fer l'importance qu'ils ont eue dans l'architecture plus fleurie du moyen-âge. Lorsque les Romains voulaient déployer quelque richesse dans ces détails, c'était au choix du métal plutôt qu'à sa configuration qu'ils s'adressaient, et le bronze remplaçait alors le fer. Cependant ils furent bien loin de la nudité affectée de la serrurerie du siècle présent, où l'application de quelques pièces en laiton forme d'ordinaire le seul enjolivement que se permettent nos ouvriers à la mode. On peut consulter au reste *L'Aperçu historique de la Serrurerie chez les Anciens*, que M. Charles Emy a publié en 1851, dans les "Mémoires de l'Académie de Metz."

Jusqu'au réveil de l'architecture et la renovation de l'art, qui s'opérèrent après l'an mil, la serrurerie parait être restée dans la voie où elle était à l'époque romaine. Mais sous la main des artistes créateurs des XIe. et XIIe. siècles elle entra dans une phase toute différente. En

[a] "Tubalcain, qui fuit malleator et faber in cuncta opera æris et ferri."—*Genèse*, ch. iv. vs. 23.

même temps que les architectes romans trouvaient des formules nouvelles pour la construction, en même temps que les nationalités de l'Europe moderne se constituaient et que les langues néo-latines commençaient à se former, toutes les branches des arts subirent des transformations inconnues, et la serrurerie obéit à ce mouvement universel. L'imagination pleine de jeunesse et d'enthousiasme des générations d'alors ne laissa aucun objet sans chercher à l'orner, à l'embellir, à le poëtiser, et la ferveur religieuse de ces temps semble avoir voulu en quelque sorte spiritualiser la matière elle-même, en la divisant, en l'assouplissant, en la transformant sous l'outil de l'ouvrier, en la rendant parlante pour ainsi dire à l'aide du symbolisme, en la revêtant des formes variées que savaient imaginer des esprits à la fois pleins de force et d'ardeur. Alors, dans les grands édifices religieux qui s'élevaient de toutes parts, les pièces de fer, hardiment travaillées au marteau, non-seulement accusèrent franchement leur nature ou leur emploi au lieu de se dissimuler sous des enduits ou des revêtements mensongers, mais encore reployées en lignes harmonieuses, enrichies de fleurons et d'élégants feuillages, elles offrirent souvent une signification allégorique. A St.-Germer, à Conques, à St.-Quentin, à la cathédrale de Strasbourg et dans maints autres endroits, les entrecolonnements du chœur furent garnis de grilles à jour, tandis que sur les vantaux ou battants des portes des églises d'Angers, du Puy, de Pontigny, de Willincale, de Radford Abbey, de Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, etc., s'épanouirent en enroulements variés des pentures et des armatures vigoureuses.

Cet art nouveau et si plein de séve se développa et se perpétua pendant tout le moyen-âge et fournit encore de superbes productions deux cents ans après l'époque où le retour aux idées artistiques de l'antiquité tarit la source de l'inspiration gothique. Au XIIIe. siècle, les ferrures fameuses des portes de Notre-Dame de Paris, celles des vantaux de la cathédrale de Rouen, de la collégiale de Mantes et d'un grand nombre d'autres églises continuèrent la tradition du siècle précédent. Dans l'âge suivant, l'usage de couvrir de sculptures la face extérieure des battants des portes changea le système adopté, mais on vit apparaître des serrures, des heurtoirs et des grilles de la plus grande richesse. La ferronnerie ornée produisit également des grillages précieusement travaillés pour l'architecture domestique. Au XVe. siècle, l'art du serrurier distribua en compartiments flamboyants le fer forgé et la tôle découpée à l'emporte-pièce. On exécuta l'armature curieuse du

trésor de la cathédrale d'Evreux, les appareils de luminaire funèbre que l'on remarque encore dans la cathédrale et dans l'église Ste.-Colombe de Cologne, le luminaire non moins singulier de Neuss, l'extraordinaire chapelle ardente de Nonnburg, près de Salzburg, les couronnes de lumière pédiculées de Tournay, d'Ypres et de Lierre, publiées par M. Gailhabaud, de nombreux lutrins mobiles en fer tordu et contourné, des armatures très ornées pour soulever le couvercle des fonts baptismaux, des croix pour les clochers et les calvaires, des heurtoirs, des poignées et des serrures vraiment magnifiques pour les églises, les maisons et les meubles. Le XVIe. siècle produisit des objets de serrurerie non moins recherchés, notamment pour les châteaux d'Ecouen et d'Anet. Enfin, sous Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, l'art de travailler le fer, bien que modifié par des modes nouvelles, produisit encore des ouvrages fort vantés alors et qui seront toujours dignes d'être remarqués. Il y a de cette époque des marteaux de porte artistement composés et exécutés, et dans cette rapide revue historique, nous ne pouvions passer sous silence les belles grilles rehaussées de tôles embouties et souvent dorées qui furent placées comme clôtures dans les plus riches églises ou qui enrichirent l'abord des châteaux. Les rampes d'escalier en fer somptueusement contournées et les balcons du même goût furent aussi en grande vogue et devinrent une partie nécessaire de la décoration des habitations luxueuses. N'oublions pas non plus les armatures de puits en fer forgé, dont il existe des échantillons charmants depuis le XVe. siècle jusqu'au XVIIIe., notamment à Troyes en Champagne, et à Chièvres en Belgique, ni les potences en fer travaillé et contourné avec recherche auxquelles on suspendit les enseignes des hôtelleries.

La plupart des corporations où l'on travaillait les métaux avaient pour patron S. Eloi, le célèbre orfévre des temps mérovingiens. Sous S. Louis, le "livre des Métiers" d'Etienne Boileau, publié par M. Depping, nous donne quelques détails sur l'état de ces corporations, détails que l'on pourrait compléter, pour les époques postérieures, à l'aide du Recueil des ordonnances des rois de France[d]. Dans le titre xv du

[d] Voyez aussi sur l'histoire et les statuts de la corporation des serruriers le *Dictionnaire universel de Commerce* de Savary, Paris, 1768, 3 vol. in-fol. v°. Serruriers et surtout le *Traité de la Police* de Lamare, t. iv., p. 96 et suiv.

Depuis le XIIIe. siècle les statuts des serruriers de Paris ont été révisés trois fois ; d'abord par un règlement du prévôt des marchands, donné le 21 Mars 1392 ; ensuite en 1543, et enfin en 1650, par un long règlement, enregistré au Parlement le 27 Janvier 1652.

livre d'Estienne Boileau, il est question à la fois "des fèvres, marissaux, veilliers, greifiers et haumiers," que l'on distingue des "grossiers" ou taillandiers. Les greifiers forgeaient des "greffes" ou fermetures en fer. Au sujet de cette corporation, Etienne Boileau disait : "Li Rois a doné à son mestre marischal ce mestier et la justice du mestier, tant come il li plera."

Les "fèvres couteliers" et les "feiseurs de claus pour attachier boucles, mordans et membres sur corroie" formaient une corporation distincte. Au titre xviii, intitulé "des serreuriers de Paris et de l'ordenance de leur mestier," on trouve les noms de deux des gardes de la corporation : "Pour ce mestier garder sont establi par les preudes homes du mestier Hanri de Saint-Michel et Thomas de Clarevax pour garder la droiture lou Roy et la droiture du mestier." Quant aux petites serrures de meubles, elles étaient l'œuvre d'une corporation à part, celle des "boitiers, faiseurs de serrures à boites.—Il puet estre serreuriers de laiton a boites, a escrins et a henapiers, a tables et a cofres qui veut, pour (tant) qu'il sache fére le mestier, et il ait de coy." (*Livre des mestiers*, titre xix.)

Ces ouvriers habitaient souvent dans une même rue, et avaient ainsi un quartier à part, suivant l'usage ordinaire des corps de métiers du moyen-âge. Dans beaucoup de nos anciennes villes, à Lisieux, à Evreux, etc., on trouve encore une rue qui garde le nom de "rue aux fèvres." A Paris, il y a la rue de la Ferronnerie.

Vers 1697, Louis XIV ayant fait délivrer par le généalogiste d'Hozier des armoiries aux corporations, les corps de métiers qui travaillaient le fer reçurent, dans la plupart des villes de France, un blason en règle. Voici comme exemple les trois blasons des ferronniers, des maréchaux et des serruriers dans la ville de Pont-Audemer en Normandie : les ferronniers de cette ville portèrent comme armes, *d'argent, à une autruche de gueules*[e], *tenant en son bec un fer de cheval, de même ;* les maréchaux, *d'argent, à une butte de sable posée en pal, ascostée de deux fers de cheval, de gueules ;* et les serruriers reçurent comme blason, *de sable à une clef d'argent, posée en pal.* A Laval, dans le Maine, les maréchaux avaient pour armes, *de gueules à une enclume d'argent, accompagnée de 3 boulons de même.*

La manière dont les ouvriers des diverses professions où l'on travaille le fer se groupaient pour former des corporations ou des confréries,

[e] L'autruche passait pour digérer le fer, même chauffé au rouge.

variait suivant l'importance des villes et les usages des localités. Les attributions de chaque métier, bien que fixées par un règlement, n'étaient pas les mêmes partout, et l'armorial manuscrit de d'Hozier, conservé à Paris dans la bibliothèque de la rue Richelieu, fournit à ce sujet de curieuses indications. Ainsi à Bayeux, à Lisieux et à Bernay, les serruriers et les arquebusiers ne formaient qu'une seule corporation, tandis qu'à Argentan, les serruriers étaient unis aux maréchaux. A Bayeux et à Lisieux, les maréchaux faisaient corps de métier à part ; mais à Séez, où les serruriers constituaient une corporation indépendante, les maréchaux étaient groupés avec les chandeliers et quincailliers. A Saint-Lô, au contraire, les serruriers se confondaient avec les selliers et les vitriers. Voici du reste les armoiries de ces corps de métiers délivrées par d'Hozier dans les généralités de Caen et d'Alençon.

La communauté des serruriers de la ville de Caen : *d'argent à une clef de sable posée en pal, l'anneau en haut lié de gueules.* La communauté des maréchaux de la même ville : *de gueules à une bute d'argent posée en pal, accostée de deux fers de cheval de même.*

Le même écusson, sauf la différence des couleurs, est attribué aux maréchaux d'Avranches, qui portent *d'argent à une bute de sable en pal, accostée de deux fers de cheval de même,* et à ceux de Vire, dont les armoiries sont *d'or à une bute de sable en pal, accostée de deux fers de cheval du même.* A Orbec, l'écusson des maréchaux était identique à celui de leurs confrères d'Avranches, et à Lisieux, leur blason était encore le même, si ce n'est que les deux fers de cheval étaient de gueules.

Les maréchaux de Bayeux avaient des armoiries plus distinctes : ils portaient *de sinople à un marc d'argent.* Ceux de St.-Lô avaient l'écusson *d'azur à deux fers de cheval d'argent posés en fasce,* et ceux de Cherbourg *de gueules à un boutoir de maréchal d'or.*

La communauté des maîtres serruriers et arquebusiers de Bayeux s'armait *de gueules à un ciboire d'or,* probablement parce qu'elle se livrait aussi au travail des métaux précieux. Les serruriers et arquebusiers de Bernay portaient *de sable à un maillet d'argent, emmanché d'or, adextré d'une clef d'argent et senestré d'un canon d'arquebuse de même, le tout en pal.* C'était probablement une imitation du blason de la communauté des serruriers et arquebusiers de la ville de Lisieux, qui se composait des mêmes pièces, disposées de la même façon, avec cette seule différence que la clef était *d'or* et que le maillet d'argent emmanché d'or était remplacé par un marteau d'or.

Les serruriers de Séez portaient *d'argent à une clef de sable posée en pal.* La communauté des maréchaux, chandeliers et quincailliers de la même ville avait un écusson plus compliqué : *de sable à un flambeau d'argent allumé de gueules adextré d'un fer de cheval d'or et senestré d'une boëte couverte de même.*

A Argentan, les maréchaux et serruriers jouissaient d'un écusson *d'or à un marteau de gueules adextré d'un fer de cheval de sable et senestré d'une clef d'argent.*

A St-Lô, le blason de la communauté des maréchaux était *d'azur à deux fers de cheval d'argent posés en fasce,* tandis que celui de la communauté des maîtres selliers, serruriers et vitriers était *d'or à une clef de sable posée en bande, le panneton en bas.*

Quant à Valognes, nous ne trouvons pour cette ville qu'une seule confrérie de St-Eloi, qui portait *d'azur au marteau d'or.*

Nous ne pousserons pas plus loin ces indications héraldiques, dont le tableau complet pour les diverses provinces nous entraînerait au delà des limites et de l'objet de cet ouvrage, car ce n'est pas en France seulement que les corporations étaient en possession d'un blason. A Cologne, l'écusson des *Schmid,* forgerons, meublé d'un marteau et de tenailles en sautoir avec une couleuvre en pal, figurait au rang des blasons des plus puissantes corporations de cette ville célèbre.

Les *Ironmongers* de Londres furent la première corporation qui ait reçu des armoiries, en 1435. La première aussi elle reçut des supports en 1560 ; car les corporations anglaises ont des supports, quoique en Angleterre leur usage soit très restreint. Ils ont même des cimiers sur leurs armoiries qui étaient trois porte-mousquetons (*swivels*) sur un chevron : le central en fasce, celui de droite en barre et celui de gauche en bande : (*Glossaire héraldique* de M. Parker).

En Normandie, la fabrication du fer avait donné naissance à une corporation puissante, celle des *férons,* à la tête desquels étaient six barons des plus notables de la province, que l'on appelait "barons fossiers" à cause des fosses à minerai qu'ils avaient le droit d'ouvrir sur leurs terres. Trois de ces barons étaient ecclésiastiques : savoir les abbés de Lyre, de St.-Evroult et de St.-Wandrille ; et trois laïcs, les barons de Ferrières, de la Ferté-Fresnel, et de Chaumont, dans le comté de Gacé. Le siége de la corporation, qui contenait un nombre considérables d'ouvriers, était à Glos-la-Ferrière, bourg du pays d'Ouche entre Lyre et la Ferté-Fresnel, et voisin des villes de Laigle et de Rugles, où

le travail des métaux florit encore de nos jours. Les ferrons choisissaient chaque année, en se réunissant dans la chapelle de la maladrerie de Glos, un juge électif, qui connaissait du fait de la ferronnerie, et des poids et mesures employés à peser le travail du fer et à mesurer le minerai et le charbon. Cette juridiction spéciale a subsisté jusqu'en 1789. Comme les forges sont très répandues dans la portion de l'évêché d'Evreux que l'on appelle le pays d'Ouche, plusieurs seigneurs de cette contrée s'étaient attribué le titre de barons fossiers, en outre des six barons de l'institution primitive.

On trouve dans les "Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie" (tome xix), un travail où M. de Formeville fait connaître cette curieuse corporation des ferrons, sur laquelle nous n'insistons pas parce que, bien qu'elle comprît non seulement les maîtres et les ouvriers des grosses forges, fonderies et martinets, mais encore les serruriers, maréchaux, taillandiers ou blanchœuvres, arquebusiers, horlogers en grosse œuvre, cloutiers, etc., le travail principal de la majorité des ferrons était la fabrication du fer et de la quincaillerie plutôt que l'exécution d'ouvrages ornés. Or, notre travail a pour but de faire connaître le parti que les artistes du moyen-âge ont tiré de l'emploi du fer, comme ornementation et comme dépendance de l'architecture : nous devons donc laisser de côté ce qui concerne seulement l'histoire du fer et des industries métallurgiques, histoire sur laquelle M. Gailhabaud a publié un mémoire fort étendu, à l'occasion des vantaux de portes à ferrures ornées des églises de Willincale, du Puy, etc.

On ignore quels furent les auteurs de la plupart des beaux ouvrages de serrurerie du moyen-âge. M. de la Borderie, en classant les archives ducales de Bretagne, à Nantes, a récemment retrouvé le nom de Pierre le Bordiec, *fèvre* ou *faivre*, c'est-à-dire forgeron, qui fit la grille du tombeau de Jean II ou Arthur II, à Ploërmel[f].

On attribue à Quentin Matsys le grillage en fer du tombeau du roi Edouard IV, dans la chapelle de Saint-George à Windsor, qui est un magnifique exemple des anciens ouvrages forgés[g]. Cette superbe grille a été figurée par Digby Wyatt dans sa publication intitulée *Metal-Work*.

Certains ouvrages de serrurerie atteignaient souvent une valeur considérable et s'offraient en présent. Voici à ce sujet un document tiré des

[f] *Annuaire de l'Institut des Provinces de France*, t. viii. (1856), page 274.

[g] *Les vrais principes de l'architecture ogivale ou chrétienne avec des remarques sur leur renaissance au temps actuel* . . . . . d'après le texte anglais de A.W. Pugin, par T. H. King, et traduit en Français par P. Lebrocquy, (Bruges, 1850,) p. 42.

archives de l'hôtel de ville d'Evreux, qui fait connaître en même temps le nom d'un serrurier habile du commencement du XVIe. siècle, Jehan de Senlis. En 1519, la commune d'Evreux fit payer "à la veufve de deffunct Jehan de Senlis la somme de vingt livres pour une serrure belle et magnifique, d'elle achaté et, par la délibération de noble et puissant S^r^. Monsr. notre baillj (Adrien de Hangest) et cappitaine et des officiers de lad. ville, bourgois, manans et habitans, donnée et présentée à noble et puissant S^r^. Monsr. Bosthier, général de Normandie, ainsi qu'il passait par ceste d. ville à son retour des estatz derreinement tenuz à Rouen[h]."

Ce Jean de Senlis est encore mentionné dans les comptes de la maison de Tancarville pour plusieurs travaux de son métier[i].

Le nombre des livres sur la serrurerie est assez peu considérable, et le côté historique et surtout artistique et pittoresque y a été fort négligé.

L'ouvrage le plus ancien et le plus précieux en cette matière est assurément celui de Mathurin Jousse, publié en 1627, à la Flèche en Anjou, sous le titre de "la Fidelle ouverture de l'art de serrurier, où l'on void les principaux préceptes, desseings et figures touchant les expériences et opérations manuelles du dict art, ensemble un petit traicté des diverses trempes." Ce volume in-folio mince, devenu rare et recherché, contient soixante-cinq planches en taille-douce, et l'auteur a eu le bon goût de ne pas se borner à y représenter les outils et les procédés du métier; il a au contraire figuré en grand nombre des pièces ornementées encore à la mode de son temps, telles que clefs ornées, entrées de serrure, heurtoirs, etc. Malheureusement cet exemple n'a point été suivi par ceux qui ont écrit après lui sur l'art de la serrurerie; car les auteurs plus modernes, dans leur sec dédain pour les ornements, n'ont en général abordé dans leurs écrits que les opérations purement techniques et matérielles du métier.

L'in-folio de Duhamel du Monceau sur l'art du serrurier, traité considérable publié en 1767, n'offre en effet que peu d'intérêt pour l'artiste et l'antiquaire, ainsi que l'ouvrage publié par Bottermann en 1781.

Au seizième siècle, Androuet du Cerceau grava 20 planches de dessins de menue serrurerie, clefs, poignées, cachets et ornements divers.

[h] Alph. Chassant, *Des joyeuses coutumes observées aux entrées et réceptions des baillis, gouverneurs, etc., dans la ville d'Evreux*, p. 14.

[i] Deville, *Histoire du château de Tancarville.*

Les cadenas à combinaisons fixèrent la curiosité à la même époque. Il en est question pour la première fois dans un livre intitulé *Logistica*, publié à Lyon en 1559 par un chanoine régulier appelé Jean Butéa. Jérôme Cardan s'en occupa à son tour dans son traité *de Subtilitate*, qui parut à Bâle en 1607.—Laurent Molin, archidiacre d'Upsal, écrivit en 1684 une dissertation *de Clavibus veterum.*

N'oublions pas non plus d'indiquer, pour une époque plus moderne que celles auquelles notre travail est particulièrement consacré, un recueil de 19 gravures in-fol., intitulé " Nouveau Livre de serrurerie, contenant toutes sortes de grilles d'un goût nouveau, propres pour les chœurs d'église, portes de vestibules, de péristiles et de jardins, tant pour les maisons royales que pour celles des seigneurs et particuliers . . . par Louis Fordrin."—Paris, G. Duchange, vers 1723.

Dans le même temps, Jean Lamour, serrurier ordinaire de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, exécuta des grilles magnifiques dans la ville de Nancy. Les balcons, les rampes d'escalier, les rinceaux, pilastres, etc., imaginés par cet habile ouvrier que le Roi Stanislas honora d'une estime toute particulière, sont encore comptés au nombre des monuments qui ornent l'ancienne capitale de la Lorraine. Les graveurs Colin et Nicole reproduisirent ces chefs-d'œuvre en 1767, et l'on publie en ce moment à Nancy une nouvelle édition de ce recueil que sa rareté rendait inabordable pour les artistes.

Lorsqu'on considère en effet la serrurerie au point de vue de la forme et de l'ornementation, les ouvrages à figures présentent un intérêt particulier, et les dessins seulement peuvent donner une idée exacte, que des descriptions, quelques précises qu'elles soient, ne pourraient fournir. Aussi notre volume, purement archéologique, consiste-t-il surtout en figures, accompagnées de brèves explications pour indiquer la provenance des objets représentés, et pour mettre en lumière les caractères d'époque et les faits que l'inspection seule des dessins ne suggérerait pas au lecteur.

LES FERRURES DE PORTES.

La menuiserie d'une porte est revêtue, pour que la porte soit complète et remplisse convenablement son office, d'un certain nombre de *ferrements*. La *serrure*, malgré l'importance de son rôle et l'ingénieuse combinaison de son mécanisme, n'est pas la pièce la plus indispensable. Les *pentures*, à l'aide desquelles la porte roule sur ses *gonds* ou pivots, pour s'ouvrir et se fermer, et par lesquelles le vantail ou battant adhère à la baie ou ouverture du chambranle, passe au premier rang ; car c'est par elles que le bois de la porte, meuble de sa nature, s'incorpore à l'édifice et devient une pièce de l'architecture. La serrure ne vient qu'après, et cette machine, le seul accessoire en fer que nos bâtisseurs modernes mettent un peu en évidence sur la menuiserie des portes, était moins apparente que les pentures dans les usages de l'architecture très logique du moyen-âge.

Les *verrous*, malgré leur simplicité, ont le même rang que les serrures. Enfin sur la face extérieure du vantail divers accessoires trouvent leur place : tels sont les *entrées* des serrures, plaques richement ornementées aux époques où le goût du dessin fut en faveur, et la nombreuse famille des *poignées*, tirants, pendants, heurtoirs, marteaux, boucles, etc., destinés soit à fermer la porte en l'attirant à soi, soit à faire du bruit pour avertir à l'intérieur, et que notre époque, dans son prosaïque amour de la simplification et de la nudité, réduit à la forme élémentaire d'un anneau ou d'un simple bouton.

Cette classification naturelle, fondée sur le degré d'utilité de chaque pièce et l'importance de son rôle, a été suivie dans le classement des planches de ce volume, et l'on remarquera qu'elle coïncide justement avec l'ordre chronologique des temps, les pentures ayant été les pièces les plus ornementées et les plus apparentes aux XIIe. et XIIIe. siècles, et es ferrements accessoires, tels que les *entrées* de serrure, n'étant devenus l'objet de la prédilection des décorateurs que dans les siècles plus

rapprochés de nous, où l'art à son déclin s'attacha aux enjolivements frivoles plutôt qu'aux choses fortes et importantes.

Ainsi les planches 1 à 19 accompagnent naturellement notre premier chapitre, consacré aux pentures ornées et aux armatures diverses dont on revêtit la surface des vantaux pour les fortifier ou les orner.

Lorsque l'usage de ces riches pentures eut été abandonné, à cause de la mode devenue générale des boiseries sculptées, on se borna, dans le cas où les battants ne consistaient qu'en une simple menuiserie, à en rehausser les panneaux à l'aide de clous à tête saillante et ornementée, qui, employés en certain nombre, jouèrent à peu près le rôle qu'avaient joué les pentures à enroulements. L'usage de ces clous fut très-répandu au XVIe. et au XVIIe. siècle, et on en a imaginé de formes si variées, que les six planches 20 à 25, qui accompagnent notre second chapitre, leur sont entièrement reservées.

Nous traiterons des verrous et serrures dans notre troisième chapitre, auquel se rapportent les planches 26 à 28.

Les planches 29 à 39 ont trait aux diverses sortes de heurtoirs et d'anneaux : on y trouvera aussi de charmants dessins d'entrées de serrure.

Enfin la planche 40 termine cette série en figurant quelques ferrements sans usage direct et qui paraissent n'avoir été appliqués à la surface de certaines portes que dans un but de pure ornementation, ou dans une pensée de symbolisme, aux cas assez rares où ces ouvrages de fer ont une figure allégorique.

CHAP. I.—LES PENTURES.

Nous avons constaté tout à l'heure le rôle essentiel des pentures[a], et remarqué la prédominance de ces pièces de ferrure dans l'ornementation aux XIIe. et XIIIe. siècles. Les artistes de l'époque romane en revêtant la menuiserie des portes d'une armature de fer, obéirent peut-être à une tradition antique, car cette armature fut probablement un souvenir des revêtements de bronze qui décorent quelques très anciennes portes en Italie. C'était en même temps un moyen de satisfaire au besoin de force et de solidité qui semble avoir dominé dans toutes les créations de la période romane[b]. Les lourdes portes en

[a] *Gond :* Grec, *θαιρος, στροφεύς* ; Latin, *cardo ;* Italien, *arpione, cardine ;* Espagnol, *gozne ;* Allemand, *haspe, thurangel* (hameçon de porte) ; Anglais, *staple ;* Hollandais, *duim, duimijzer,* (littér. pouce de fer.) ; Polonais, *Kruczek.*

Penture : Grec, *γιγγλυμος* ; Latin, *episthabus ;* Italien, *bandella ;* Espagnol, *pernio ;* Allemand, *thurband, haspe ;* Anglais, *hinge ;* Hollandais, *hengsel ;* Polonais, *Zawiasa.*

Ferrure : Grec, *σιδηρωμα* ; Latin, *ferrea compages, ferramentum ;* Italien, *ferramento, ferratura ;* Espagnol, *herrage* (ferrage), *herramienta* (ferrement) ; Allemand, *beschlag, eisenwerk ;* Anglais, *iron-work ;* Hollandais, *ijzer-werk ; ijzer beslag ;* Polonais, *Okucie.*

[b] "Les anciens gonds couvraient toute la face des portes de toutes sortes d'entrelacements variés et beaux. De ce genre sont ceux de Notre-Dame à Paris, de l'église de Sainte-Elisabeth à Marbourg, des portes occidentales de la cathédrale de Lichfield, du chapitre d'York et de centaines d'autres églises et bâtiments dans toute l'Europe.

"Les gonds de cette espèce ne sont pas seulement beaux de dessin, mais ils sont aussi *pratiquement bons.* Nous savons tous que d'après le principe du levier une porte peut être facilement arrachée de ses gonds par un effort appliqué à son arête extérieure. Il n'en pouvait être de même des anciens gonds, qui s'étendaient sur toute la largeur de la porte et étaient verrouillés en divers endroits. Dans des portes de granges et dans des portes de ville, ces gonds sont encore employés, quoique dénués de toute élégance ; mais ils sont religieusement bannis des édifices publics comme désagréables à la vue, uniquement parce que la génération actuelle d'artistes ne déploie pas la même habileté que ceux des temps passés à faire servir *l'utile* pour rehausser le beau : les mêmes remarques s'appliqueront aux serrures qui sont cachées et enfoncées dans les cadres des portes, que l'on entaille dans plus de la moitié de leur épaisseur pour les recevoir." (*Les Vrais Principes de l'architecture ogivale ou chrétienne,* d'après le texte anglais de A. W. Pugin, par King et Lebrocquy, p. 39.)

Au reste, il ne faut pas confondre le gond, *cardo,* avec la penture, *episthabus.* Le gond est le morceau de fer qui est scellé ou enfoncé par un bout dans la muraille, et dont l'autre bout ou tête, redressé verticalement, forme un goujon ou mamelon qui entre dans le nœud de la penture.—La penture est la pièce qui vient s'adapter sur le gond, et qui est clouée sur le battant de la porte.—Les portes pesantes des cathédrales et des châteaux roulent sur des gonds à repos, dont le mamelon a pour base un large collet ou épaulement. Quelquefois, pour obvier à l'usure produite par un frottement séculaire et aussi pour favoriser le mouvement de ces lourdes portes, on a posé autour du mamelon ou pivot du gond, entre son collet et

madriers, bardées de bandes de fer entrelacées, étaient l'accompagnement naturel des portails à archivoltes en plein cintre, décorés de moulures puissantes et sévères et de colonnes trapues. Ces barres de fer travaillées par le seul effort du marteau et contournées en enroulements et en entrelacs, formaient une décoration très mâle et très monumentale, parfaitement dans le caractère de l'époque. Tout porte à croire que d'ailleurs une certaine magnificence s'alliait à cette robuste structure. Il est évident que celles de ces portes qui garnissaient le fond de portails à voussures et à colonnettes coloriées devaient rivaliser par l'éclat de leurs revêtements avec la splendeur de l'architecture polychrome dont elles étaient une dépendance. En effet, sur plusieurs d'entre elles on remarque encore quelques vestiges d'étoffes ou de cuirs dont elles étaient revêtues, étoffes qui, passant entre le bois et les ferrures saillantes, se trouvaient fixées par ces ferrures et par des clous distribués avec goût. Plusieurs des pentures ornées de ce temps portent encore des traces de dorure, et d'autres ont probablement été étamées.

L'auteur de l'article *Serrurerie* de l'Encyclopédie méthodique disait déjà au siècle dernier : " Il y a quelque lieu de croire que le bois des portes de Notre-Dame (à Paris) étoit couvert de cuir apparemment rouge ou doré, sur lequel on avoit mis les ornements de fer qui subsistent encore aujourdhui."

Ainsi au temps de leur primitive splendeur, ces riches vantaux, *valvæ*, *tabulæ ostii*, devaient ressembler assez aux ais de la couverture des manu-

le nœud de la penture, une rouelle ou rondelle en fer.

Voici le croquis de l'un des gonds de la cathédrale de Chartres, où l'on voit la disposition de la boucle ou nœud de la penture, l'épaulement carré du gond et la rouelle placée entre deux pour servir de coussinet.

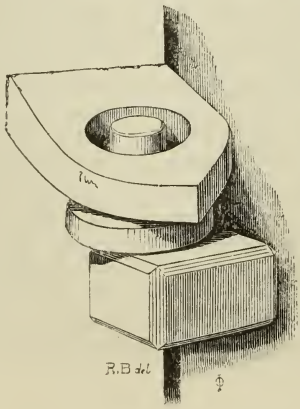

Souvent aussi la boucle ou nœud de la penture est excessivement renforcé, ainsi que le montre cet autre exemple tiré de la porte du cloître de la cathédrale de Rouen :

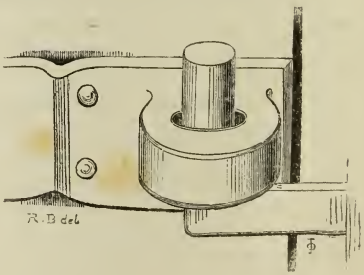

scrits d'alors. Les pentures ornementées et dorées, clouées sur le cuir ou les tissus qui cachaient la menuiserie, jouaient le rôle des fermoirs ciselés qui protégeaient le velours, le chagrin ou la peau de truie sur le plat des volumes. Depuis quelques années, cette analogie a frappé nos relieurs modernes, qui décorent leurs ouvrages de fermoirs rappellant en petit les pentures ornementées des anciennes portes des cathédrales et des vieux châteaux.

" Dans tous ces ouvrages d'un goût et d'une énergie si remarquables, c'est toujours le besoin qui domine la forme et lui imprime un si grand caractère de liberté et de vérité. Comme on sent bien l'application de ce principe si juste et si fécond dans la composition des anciennes pentures du XIIe. et du XIIIe. siècle, dont il nous reste fort heureusement tant d'exemples ! Comme ces enroulements d'animaux et de feuillages, tantôt simples, tantôt d'une richesse vraiment incroyable, s'étalent avec grâce sur les parois des portes et avec quelle puissance ils saisissent dans leurs griffes de fer les madriers qu'il fallait réunir et consolider ! Voyez les belles portes de Saint-Etienne, à Beauvais ; de Saint-André, à Chartres ; celles de l'église de Montréal (près d'Auxerre) . . . . et de tant d'autres églises." (M. Lassus, article sur *l'Art de la Serrurerie*, dans les *Annales archéologiques*, t. 1er. p. 121.)

Cet usage de décorer et de fortifier ainsi les portes des édifices dispensait de sculpter la menuiserie du vantail, car d'ordinaire ces puissantes pentures étaient placées sur la face extérieure. Dans toute sa vogue au XIIe. siècle, cette mode se continua en se modifiant un peu pendant le XIIIe. Cependant, quoique fort répandue, elle n'était pas générale, et il existe encore des vantaux des XIIe. et XIIIe. siècles, où la présence de sculptures à la face extérieure de la menuiserie s'est opposée à l'emploi de ferrures de ce côté. Telles sont, pour l'époque romane, la porte de l'église de la Voûte-de-Chillac en Auvergne, et pour le XIIIe. siècle, les battants de l'un des portails de la cathédrale de Séez.

Il existe également dans la ville de Dreux deux très anciens exemples de portes, où la décoration a été produite, non par des ferrures, mais seulement par le travail du charpentier. Ce sont la porte de l'ancien château-fort, et celle du portail septentrional de l'église paroissiale de St.-Pierre. Dès la fin du XIVe. siècle, l'usage de sculpter le bois des portes prévalait décidément sur celui de revêtir les battants de cuir et d'armatures en fer. Aux XVe. et XVIe. siècles, la majorité des vantaux ne doivent leur décoration qu'à la richesse de la menuiserie, et les fer-

rures ornementées deviennent très rares. Cependant nous devons citer les portes de la cathédrale de Coutances, attribuées à l'épiscopat du Cardinal Adrien Gouffier, au commencement du XVIe. siècle[c], et une porte dans le transept de la cathédrale de Genève, revêtue d'une peinture rouge et de l'une des plus riches armatures en fer que l'on connaisse. Or, cette porte de St.-Pierre de Genève, fut donnée à cette cathédrale, en plein XVIe. siècle, par l'évêque même sous le pontificat duquel la Réforme pénétra dans cette ville. Les armes de ce prélat, le dernier des pontifes qui résidèrent à Genève, se retrouvent encore au milieu des ornements en fer appliqués sur la porte, et même dans une restauration récente on a eu le tort d'ajouter au-dessus de ces écussons découpés en fer un chapeau d'évêque qui primitivement n'y était pas.

A mesure que l'usage des armatures tendait à décroître, la force des pièces de fer diminuait. A l'époque romane, ce sont de vigoureuses barres forgées au marteau, et garnies de renflements ou de nœuds aux endroits où on a dû les percer pour placer les clous. Au XIIIe. siècle, les pentures sont encore fort massives au collet ; mais leurs extrémités se divisent, s'amincissent et se ramifient en gerbes de feuillages et en élégants rinceaux. Au XIVe. siècle, la force est de plus en plus sacrifiée à la grâce ; les barres à renflements et à biseaux font place à des ornements en fer plat, tels que ceux qui revêtent les battants de la porte méridionale de la cathédrale de Bayeux. La tôle va bientôt apparaître employée en plaques découpées sous les verrous et aux entrées de serrure.

La ferronnerie suivit donc la même voie que l'architecture, qui des robustes édifices des XIe. et XIIe. siècles était de pas en pas arrivée jusqu'aux découpures fragiles du style flamboyant aux XVe. et XVIe. siècles[d].

Chose singulière, ces ferrures d'un si grand caractère et qui aujourd'hui frappent vivement par leur originalité, semblent n'avoir pas été aperçues depuis trois siècles ; ce qui ne surprendra pas chez les écrivains du XVIIe. et du XVIIIe. siècle, qui dédaignaient toutes les productions du moyen-âge, mais ce qui est plus étonnant de la part de ceux qui se sont épris il y a trente ans de l'architecture gothique. Il est à remarquer en effet

[c] Voyez plus loin, texte de la pl. XIV, l'examen de la question de savoir à quelle date remontent ces portes de Coutances.

[d] Souvent les battants de portes d'églises ou de maisons sont percés d'une porte plus petite, appelée guichet ou *poutis*. Dans ce cas, les longues pentures sont brisées par des nœuds. On voit aussi de ces pentures à brisures sur les volets de plusieurs meubles gothiques.

que les premiers ouvrages publiés sur le moyen-âge ne contiennent en général ni descriptions, ni dessins de ces accessoires curieux.

Les artistes du XIIIe. siècle s'étaient bien gardés au contraire d'omettre un trait aussi essentiel de l'architecture de leur temps. Aussi retrouve-t-on l'image de ces pentures à enroulements fidèlement reproduite dans les manuscrits, sur les vitraux et dans les sculptures. Sur le bas-relief du tympan au portail méridional de St.-Taurin d'Evreux, bas-relief très curieux de la première moitié du XIIIe. siècle, on voit représentées des portes entr'ouvertes, richement bardées de ferrures ornementées. La même particularité se retrouve à la cathédrale de Chartres.

L'importance de ces barres de fer forgées avec tant de luxe, et dont l'exécution avait souvent présenté des difficultés devant lesquelles reculent les plus habiles ouvriers de nos jours, avait aussi frappé les inventeurs du blason. Ces enroulements, qui affectaient souvent une disposition semblable à celle de la fleur de lys, ou de la plante *hom*, arbrisseau oriental et symbolique dont la présence mystérieuse sur les sculptures et les tissus d'alors préoccupe aujourd'hui les antiquaires, ces enroulements, dis-je, sont devenus parfois une pièce d'armoiries, un meuble héraldique. Les traités de blason français appellent *bris* ces pièces aussi singulières que le *créquier*, les *broyes* et tant d'autres de la même origine. Le Père Menestrier, dans sa *Méthode du blason*, définit le *bris* "une de ces longues *happes* de fer à queüe pattée dont on se sert pour soûtenir les portes sur leurs pivots, et pour les faire rouler sur leurs gonds." Il ajoute qu'on en trouve surtout dans les armoiries des familles des Pays-Bas et d'Allemagne, et que "les vieux blasonneurs les nomment *bris d'huis*[e]."

Les portes des châteaux forts étant solidifiées à l'extérieur par la présence de ces grandes pentures saillantes, de ces longues *happes*[f], il est probable que le *bris d'huis* fut adopté pour armoiries par ceux qui dans l'attaque d'une place étaient parvenus à en enfoncer ou à en brûler la porte. Les ferrements, qui restaient le seul débris du vantail après que le bois en avait été détruit, purent ainsi devenir un trophée que l'on représenta dans le blason.

[e] *La Méthode du blason*, Lyon, 1688, p. 39 et 40.

[f] Ce mot est ainsi défini dans le *Dictionnaire de Trévoux:* "Happe, *armilla ferrea* . . . . espèce de crampon qui attache et lie deux pièces de bois, deux pierres, etc. Les pierres de ce pont tiennent avec des *happes* . . . ." Nous avons vu plus haut qu'en allemand *Haspe* signifie gond, penture.

Nous venons de voir que ces pièces héraldiques se trouvent particulièrement dans les armoiries des Pays-Bas et d'Allemagne. Ceci nous conduit à un rapprochement curieux, c'est que Mathurin Jousse et tous ceux qui depuis lui ont écrit sur l'art de la serrurerie appellent *Pentures Flamandes* ces grandes pentures transversales qui viennent s'étaler à la surface extérieure du battant, tandis que le gond se trouve à l'intérieur. Voici ce que dit Jousse :—

"Autres y font des bandes Flamandes pour porter lesdites portes. Ces bandes sont faites de deux barres de fer, soudées l'une contre l'autre, et replyées en rond, comme la précédente, pour faire passer et tourner le gond. Après qu'elles sont soudées, on les ouvre et sépare l'une de l'autre, autant que la porte a d'espaisseur, puis on les recourbe, le plus quarremèt que l'on peut, pour les faire ioindre et serrer des deux costez de la porte. Sur ces bandes on fait quelque fueillage, ou autre ouvrage pour l'ornement de la porte, principallement du costé de dehors : ceste façon de bandes vaut mieux que les communes, parcequ'elles prennent des deux costez de la porte. On y en met trois pour l'ordinaire, on y met quelquefois 2 de ces bandes Flamandes, ou d'autres droictes, avec un pivot au bas qui prend souz la porte, qui vaut encores mieux, pourveu qu'il soit bien fait et mis comme il faut[g]."

On voit encore en Normandie de ces ferrures flamandes aux portes de plusieurs églises et de quelques manoirs, et à ce sujet je dois faire connaître un système d'anciennes portes dont l'assemblage devait être l'œuvre du serrurier plutôt que du menuisier. Le battant de ces portes était construit sans aucune membrure, sans châssis, sans panneaux, sans tenons, sans mortaises. Il était formé d'une double épaisseur de planches solides et bien corroyées : les unes, placées verticalement, se trouvaient à la face extérieure ; les autres étaient clouées en dedans horizontalement du haut en bas de la porte, sans laisser aucun vide comme en laissent entre elles les barres de bois adaptées aux portes de menuiserie commune. Cette double épaisseur de planches ainsi clouées en croix, relativement les unes aux autres, formait un tout et massif très solide, car les planches en se croisant étaient assemblées par autant de clous à tête saillante et solidement rivés. Cet ensemble était ensuite suspendu par des pentures flamandes qui l'étreignaient et le solidifiaient encore entre leurs doubles branches de fer : le gond, muni d'un épaule-

[g] Math. Jousse, *La fidelle ouverture de l'art de serrurier* p. 90. Félibien, dans ses *Principes de l'architecture*, publiés en 1690, a emprunté à Jousse la plus grande partie de ce passage sans le citer.

ment saillant sur lequel elles reposaient, était caché dans la profonde feuillure qui recevait ces portes. On voit un exemple bien complet d'une de ces anciennes portes, probablement du XVIe. siècle, au manoir de la Vallée, aux environs de Lisieux, et l'usage de ce système à la fois simple et solide de menuiserie a été récemment remis en vigueur dans plusieurs dépendances des chemins de fer.

Souvent aussi les anciennes portes sont construites avec encore plus de simplicité. Aux XIIe. et XIIIe. siècles, elles sont formées d'ordinaire d'épais madriers juxta-posés verticalement et assujettis par des barres de bois à l'intérieur et par les pentures à enroulements à l'extérieur. Pour éviter que le bois, en se retirant ne laissât de larges joints, ceux-ci étaient recouverts parfois par une tringle ou baguette. Ces couvre-joints se combinent de diverses manières avec l'ensemble des ferrures. D'autres fois ces couvre-joints, au lieu d'être en bois, sont formés d'une bande ou lisière de tôle clouée. "Les portes en bois des XIIe. et XIIIe. siècles, remarque justement M. César Daly, sont bonnes à étudier sous ce rapport. Quelquefois ce sont simplement des madriers assemblés par des traverses posées sur les deux faces du vantail. Rien de plus naïf; c'est à peu près ainsi que nous faisons encore nos clôtures provisoires; mais avec ce système, nos pères ont créé des chefs-d'œuvre de style. Semblables au lierre qui étend ses bras sur les murs et s'y attache en plongeant dans la pierre et le mortier ses vrilles et les mille petites radicules qui arment ses pousses, rendant ainsi toutes les pierres solidaires les unes des autres; de même les traverses en fer qui arment la face principale des portes des XIIe. et XIIIe. siècles, développent, de chaque côté de leur tige, de nombreuses ramifications qui s'étendent sur la surface des ventaux et s'y fixent par mille attaches, reliant les madriers entre eux avec une remarquable solidité. Et ces rameaux portent des feuilles, des fleurs et des fruits; souvent même des oiseaux y perchent et des animaux y grimpent, comme si l'artiste avait voulu tracer, sur 'ces portes du ciel' donnant accès dans 'la maison de Dieu,' un tableau de la riche nature paradisiaque[h]."

Nous avons dit plus haut que les armatures romanes et du XIIIe. siècle semblent n'avoir jamais attiré l'attention depuis deux ou trois cents ans. Il faut faire exception pour les pentures des deux portes qui sont aux deux côtés du grand portail de l'église Notre-Dame de Paris. Ces pentures sont restées célèbres même au XVIIIe. siècle, et les auteurs

[h] *Revue de l'architecture et des travaux publics*, t. ii. p. 186.

de l'Encyclopédie, malgré leur ignorant mépris pour l'art du moyen-âge, n'ont pu se dispenser d'en parler : car il y a dans le traité de serrurerie de l'Encyclopédie méthodique une très curieuse note, trouvée dans les papiers de l'illustre Réaumur, qui avait " été frappé comme bien d'autres de la singularité de cet ouvrage."

Ces ferrures des portes de Notre-Dame étaient presque l'objet de superstitions populaires : dans l'impossibilité où l'on était de savoir par quel procédé elles avaient été forgées, on leur attribuait une origine mystérieuse. Elles étaient l'œuvre du serrurier Biscornette, qui, après avoir exécuté ces pentures merveilleuses à l'aide d'un procédé où l'on voyait de la magie, aurait emporté ce secret en mourant[i]. L'étymologie seule du nom de Biscornette ou Biscornet donnait lieu à d'étranges hypothèses : ce nom lui aurait été donné à cause de deux cornes qui parfois devenaient visibles sur sa fantastique personne ; car, d'après quelques-uns, l'habile forgeron n'aurait été que Satan lui-même. Si la grande porte du milieu n'est pas décorée de pareilles ferrures, c'est que l'ouvrier infernal aurait été arrêté, parce que cette porte est celle où passe le Saint-Sacrement. On peut consulter les divers historiens de Paris au sujet de cette légende, utilisée par M. Victor Hugo dans son Roman de Notre-Dame de Paris, et sur laquelle M. Didron est revenu avec détails dans l'article qui accompagne le dessin d'ensemble des ferrures de la porte Ste.-Anne de la cathédrale parisienne, dans les *Annales Archéologiques*[k]. Car de nos jours l'existence réelle du fabuleux Biscornette est l'objet de doutes très sérieux, et selon quelques uns il aurait vécu seulement au XVe. siècle.

Quoi qu'il en soit, Réaumur, avec l'esprit observateur qui constituait son génie, ne se laissa pas arrêter par le dédain des hommes de son temps pour les choses gothiques. Il étudia sérieusement ces portes qui frappaient si vivement encore l'imagination populaire, et voici tout entière la note que par bonheur l'Encyclopédie " crut devoir insérer :"

" Il est certain, dit M. de Réaumur, que peu de serruriers aujourd'hui oseroient entreprendre un pareil ouvrage. Plusieurs même ont imaginé que ces pentures ont été jetées en moule, et que Biscornet (c'est le nom du serrurier qui l'a fait) avoit le secret de faire du fer moulé

[i] " Les anciens premiers inventeurs ont monstré vne grande subtilité d'esprit et patience à bien ouvrer et enrichir leur ouvrage, lesquels nous auroient encores plus obligés s'ils nous avoyent laissé par escrits leurs plus beaux et rares secrets, entre autres le moyen de fondre le fer et de le couler comme les autres mettaux fusibles, et à peu de frais, ce que Biscornet a emporté avec soy. . . ." (Mat. Jousse, *Ouverture de l'art de serrurier*, p. 11.)

[k] Didron, *Annales archéologiques*, t. xii. 1852, p. 51.

de la qualité du fer forgé. Jousse regrette la perte de ce secret, qui effectivement seroit fort à regretter s'il avoit été découvert.

" Au lieu que nos pentures sont en dedans des bâtiments, celles-ci sont en dehors des portes.

" Le corps de la penture est à l'ordinaire une large bande de fer qui forme une espèce de tige qui jette de toutes parts une infinité de branchages, chacun desquels en fournit d'autres.

" Trois pareilles pentures soutiennent chaque porte; et de part et d'autre de la penture du milieu, c'est-à-dire entre elle et la penture d'en haut, et entre elle et la penture d'en bas, il y a une *fausse penture*.

" Je donne ce nom à une bande de fer qui sert de tige à divers ornements pareils à ceux des pentures.

" Ces portes qui sont fort grandes, sont partout couvertes d'ornements qui prennent leur naissance de ces cinq pentures; ils font le même effet que si la porte étoit sculptée partout, et les ornements d'une penture rencontrent ceux de l'autre.

" Quoi qu'on en dise, le corps des pentures et les ornements sont de fer forgé, et faits, comme on les feroit aujourd'hui, de divers morceaux soudés tantôt les uns sur les autres, tantôt les uns au bout des autres; ce qu'il y a de mieux n'est pas même la façon dont ils l'ont été; les endroits où il y a eu des pièces rapportées sont assez visibles à qui l'examine avec attention; on n'a pas pris assez de soin de les réparer, quoique cela fût aisé à faire.

" Quoi qu'il en soit, ces pentures sont certainement un ouvrage qui a demandé un temps très considérable, et qui a été difficile à exécuter. Il n'est pas aisé de concevoir comment on a pu souder ensemble toutes les pièces dont elles sont composées : il y a cependant apparence que toutes celles d'une penture l'ont été avant qu'elle ait été appliquée sur la porte; car on auroit brûlé le bois en chauffant les deux pièces qui devoient être réunies.

" On n'a pas mis non plus une pareille masse à une forge ordinaire; il paroit nécessaire que dans cette circonstance la forge vint chercher l'ouvrage.

" On s'est apparemment servi de soufflets portatifs, comme on s'en sert encore aujourd'hui en divers cas : on a eu soin de rapporter des cordons, des liens, des fleurons, &c., dans tous les endroits où de petites tiges et des branches menues se réunissoient à une tige ou branche plus considérable.

" Les pièces rapportées cachent les endroits où les autres ont été soudées ; c'est ce qu'on peut observer en plusieurs endroits, où les cordons ou fleurons ont été emportés : ces cordons et fleurons avoient sans doute été rapportés et réparés après avoir été soudés.

" Ce n'a pas non plus été chose facile que de rapporter sur la porte et d'y ajuster une penture de cette grandeur ; il y a même ici une chose qui embarrasse ceux qui examinent ces pentures.

" Le corps de la penture est, comme nous l'avons dit, en dehors ; mais il faut que le nœud soit à l'ordinaire en dedans : pour cela, la penture se coude à angle droit à quelque distance du bord de la porte le plus proche des gonds ; là elle passe au travers de la porte dans une mortaise ; de l'autre côté de cette mortaise elle a un nœud pareil à celui des portes ordinaires, qui a pourtant moins de hauteur que ceux des gonds ordinaires proportionnellement à la grandeur de la penture.

" Ce nœud embarrasse ceux qui n'y regardent pas d'assez près ; ils croient qu'il faut qu'il ait été soudé après que la penture a été attachée, et ne peuvent point imaginer comment il l'a été.

" Mais toute leur difficulté naît de ce qu'ils croient que le nœud n'a pu passer au travers de la porte, parce qu'il ne paroit pas en dehors qu'on ait fait une mortaise assez grande pour le laisser passer, parce que la penture recouvre elle-même une partie de cette mortaise.

" Il n'y a pourtant rien en cela que de simple ; et si l'on vouloit aujourd'hui suspendre une porte avec une penture attachée en dehors, et qui pour aller joindre le gond passât au travers de la porte, on s'y prendroit précisément comme on s'y est pris pour faire passer le nœud de ces grandes pentures ; mais, comme nous venons de le remarquer, on a donné peu de hauteur à ces nœuds, afin de n'être pas obligé de tailler une trop grande mortaise dans la porte."

Après cette citation, qui donne l'idée la plus nette du système des pentures si compliquées des XIIe. et XIIIe. siècles, et qui par l'exactitude de la description et le soin des détails semblerait émaner d'un antiquaire exercé de notre temps, le rédacteur de l'Encyclopédie ajoute les reflexions suivantes, où au contraire on retrouve les préjugés à la fois orgueilleux et étroits des hommes de son école. Voici donc l'appréciation que les Encyclopédistes crurent devoir coudre de leur chef comme correctif des idées si justes et si raisonnables de Réaumur :—

" Comme M. de Réaumur a beaucoup travaillé sur l'adoucissement

du fer fondu, il a été engagé à examiner avec attention ces belles pentures qui ont toujours passé pour avoir été fondues, et qui se trouvent être d'un fer doux.

"Les pentures dont M. de Réaumur vient de parler, sont donc très chargées d'ornements, plus remarquables parce qu'elles sont difficiles à exécuter que par le bon goût; on peut même dire que ces ornements sont déplacés et postiches.

"Une grande partie de la difficulté de l'exécution auroit été sauvée, si le serrurier avoit mis ces trois fortes pentures en dedans de l'église, et qu'il eût couvert le dehors de la porte d'une dentelle de serrurerie, qu'on auroit pu faire d'un meilleur goût que le nombre infini d'enroulements qu'on voit sur ces portes.

"Mais dans ces temps où le goût gothique règnoit, il sembloit que les ouvrages étoient d'autant plus beaux qu'ils étoient plus difficiles à exécuter.

"Au moins en résultoit-il qu'il se formoit d'habiles ouvriers qui auroient exécuté avec facilité des ouvrages de meilleur goût.

"C'est ce qu'on peut dire de plus avantageux pour les ouvrages gothiques.

"Je reviens à mon sujet, et je dis que, comme il n'est pas probable qu'on retombe dans ce mauvais goût, les pentures sont des ouvrages sur lesquels il n'y a pas beaucoup de préceptes à donner pour la façon de les forger: tout le travail se réduit, comme on l'a déjà vu, à étirer une barre, à enrouler un des bouts sur un mandrin, à percer des trous tout du long de la barre pour recevoir les clous qui doivent l'attacher.

"Lorsque le nœud est fait, on en soude le bout avec le corps de la penture sur l'arête de l'enclume."

Voilà comme on raisonnait aux approches de la Révolution française. Aujourd'hui le goût gothique si déprécié au temps des Encyclopédistes est redevenu l'objet d'une faveur enthousiaste, et le sentiment contraire est tombé en discrédit. Comme nous l'avons dit au début de ce travail, un des plus habiles serruriers français, M. Boulanger, s'est attaché à reproduire, sous la direction de M. Viollet-le-Duc, ces ferrures fameuses de Notre-Dame, et ses essais de soudure faits en mai 1855 ont été couronnés de succès. Il a justifié l'opinion de Réaumur: son travail est exécuté en fer forgé au marteau, et les différentes pièces sont soudées entre elles, sans le secours d'aucun autre métal, par le procédé connu sous le nom de *brâsure*. C'est qu'en effet, malgré le dédain des écrivains du

siècle dernier, les ferrures de Notre-Dame seront toujours dignes de l'admiration des gens de goût et peuvent encore servir de modèles aux artistes et aux ouvriers de notre époque, où l'industrie sait cependant enfanter des prodiges. Si ces chefs-d'œuvre de la serrurerie de la fin du XIIe. siècle ne sont pas compris dans la série de planches dont nous allons enfin commencer l'explication, c'est qu'ils ont été récemment l'objet de diverses publications très soignées. On trouve en effet dans la *Statistique monumentale de Paris*, publiée par le gouvernement français, plusieurs planches de grand format où ces ferrures sont représentées sur une échelle très étendue. M. Didron, dans le tome xii. de ses *Annales archéologiques*, a donné à son tour une gravure de l'armature de la porte dite de Sainte-Anne, et enfin M. Gailhabaud a consacré aussi à ces ferrures célèbres une place dans son ouvrage sur l'architecture du Ve. au XVIe. siècle. Elles avaient déjà été figurée, comme échantillon de l'ancienne serrurerie, dans les *Modèles de Serrurerie* par Bury et Thiollet, (Paris, Bance, in-folio).

Frontispice.

EGLISE DE LOCKHINGE,
Comté de Berks.

FRONTISPICE.

PLANCHE I.

LOCKHINGE, BERKSHIRE.

Le nom même de la localité où se trouve l'intéressante porte bardée figurée sur cette planche, d'après un dessin de M. Bruton, architecte à Oxford, est assez curieux eu égard au sujet qui nous occupe. On y trouve à la fois les deux mots, *lock*, serrure, et *hinge*, gond. L'ouvrier qui a exécuté ces ferrures d'une élégante simplicité, a peut-être voulu tirer parti du nom même de ce village du Berkshire, pour composer un de ces rébus si goûtés au moyen-âge, en réduisant l'ornementation de la porte qu'il était chargé de fortifier, à l'expansion fleur-de-lysée des deux gonds et à une sorte de croix à la hauteur de la serrure.

Le nom d'un village des environs de Paris, Gonesse, prêtait à un jeu de mots du même genre. En décomposant ce mot, on y trouve les mots *gond* et *esse*. Or *esse*, nom d'une lettre de l'alphabet, S, est aussi le nom des ancres ou grandes barres de fer contournées, employées pour consolider des murs ou retenir des tuyaux de cheminées. Cette étymologie a été saisie au XVe. siècle, pour les armes parlantes d'un chanoine d'Evreux, Jean de Gonesse, dont l'écusson est répété sur le vitrage de la première travée du triforium du chœur de la cathédrale d'Evreux, du côté de l'épître. Ce blason où figure un gond, est un nouvel exemple de l'emploi de pièces de serrurerie comme meubles héraldiques, et son interprétation n'est pas douteuse, car au dessous de cet écusson répété à chaque panneau, on lit cette inscription qui règne sur toute la largeur de la verrière :

Cathedrale d'Evreux.

: Mestre . iehã . de . gonesse : diacre natif du . . . . . chañ deureux ma . donnee.

L'écusson du bon chanoine est donc *coupé au premier d'azur charge d'une gerbe d'or accostée de deux fleurs-de-lys du même ; au second d'or, chargé d'un gond et d'une S majuscule,* (*esse*).

Par une coïncidence curieuse, la porte de l'église de Gonesse, comme celle de Lockhinge, est décorée de ferrures superbes.

Bien que l'archivolte de la porte de Lockhinge soit romane, le vantail est certainement plus récent, et ses ferrures ne sont sans doute pas antérieures au XVe. siècle. On voit sur ce dessin avec quelle simplicité la menuiserie était exécutée : des planches verticales fixées par de gros clous sur des barres placées sur la face intérieure, et assujetties du côté extérieur par des barres de fer enjolivées, constituaient une porte très solide, sans châssis, sans encadrement, sans assemblages d'aucune espèce.

On peut rapprocher de ces ferrures de la porte de Lockhinge, celles d'Iffley Church, de Middleton Stoney, dans l'Oxfordshire, et de Beckley, dans le même comté, que l'on regarde comme environ de 1150, (v. *Glossary of Architecture*, pl. 72 et 74).

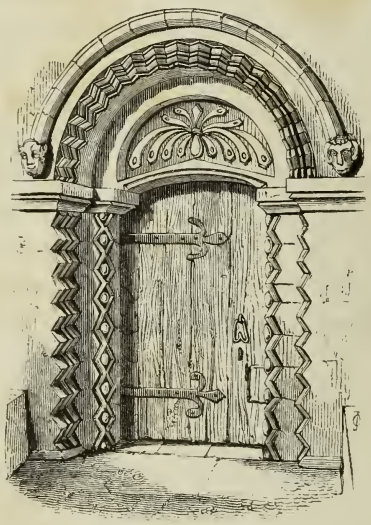

MIDDLETON STONEY, OXFORDSHIRE, c. 1150.

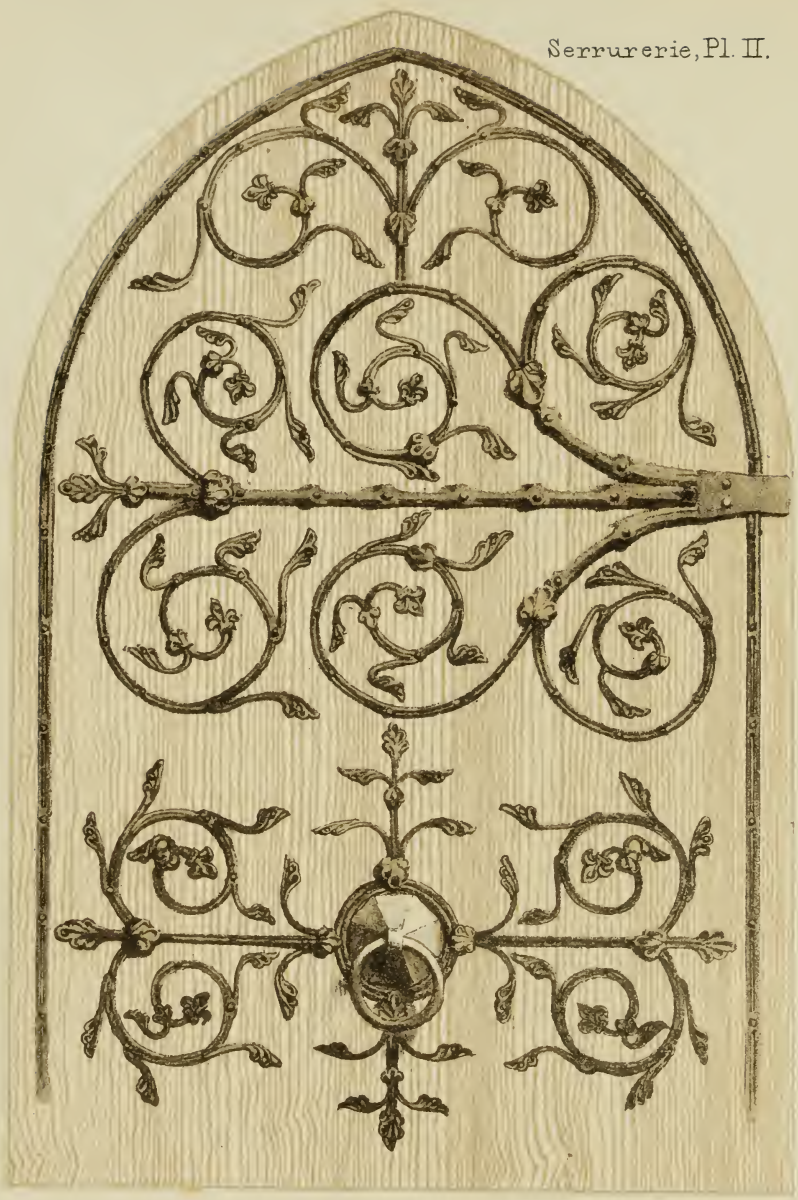

ECOLE A NORWICH.

PLANCHE II.

CHAPELLE A NORWICH.

Cette seconde planche représente la porte d'une chapelle de cimetière à Norwich, maintenant une école, anciennement dédiée, croit-on, à la Sainte-Vierge. Elle offre un type du XIIIe. siècle. Les formes végétales s'épanouissent avec grâce : les enroulements en façon d'arbrisseau ou de fleur-de-lys sont préférés : les tiges cannelées comme certaines branches d'arbres offrent des nœuds aux endroits où les clous ont dû s'appliquer : leur extrémité se contourne en crosses et présente des feuilles semblables à celles que les sculpteurs exécutèrent sur les chapiteaux du même temps. L'artiste qui travaille le fer n'a garde d'emprunter les procédés du tailleur de pierre ou de l'ouvrier en bois ; chaque nature de matériaux affecte des formes à part ; mais cependant l'art reste homogène et tous les ouvrages du même siècle ont un air de famille, une physionomie commune.

On remarquera la bordure en fer qui garnit la lisière de ce vantail dont la forme ogivale et non carrée serait exceptionnelle en France, et on observera le grand anneau rond servant de poignée, parceque ces grands anneaux dont nous parlerons dans notre chapitre IV, ont été aussi en grande vogue au XIIIe. siècle.

GOND.

Serrurerie, Pl. III.

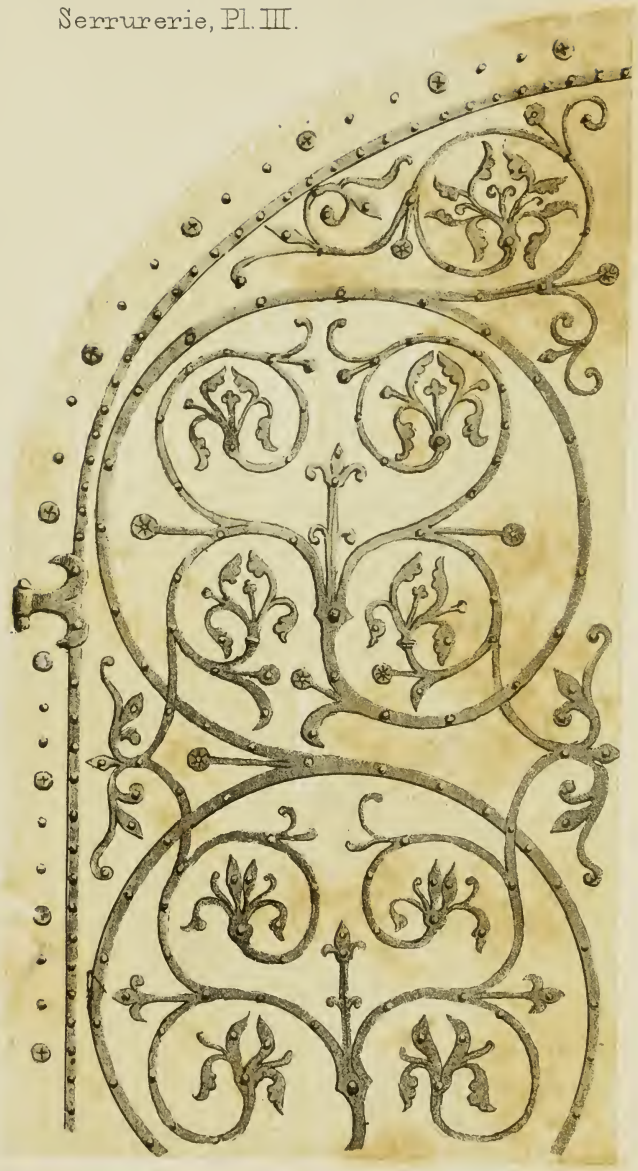

ABBAIE DE RADFORD.

PLANCHE III.

ABBAIE DE RADFORD, DANS LE NOTTINGHAMSHIRE.

La ravissante armature lithographiée ici, l'a été d'après un dessin de M. Charles Alban Buckler. Elle recouvre la porte du sud de l'abbaye de Radford, dans le comté de Nottingham. Ou remarquera la rangée de clous qui décore son pourtour, et la forme cintrée du vantail. En France, les vantaux cintrés ou en ogive sont rares, parceque les baies de portes d'églises ont ordinairement un tympan : on ne trouve guères de portes en ogive qu'aux forteresses, aux halles et aux anciennes granges dimières.

GOND.

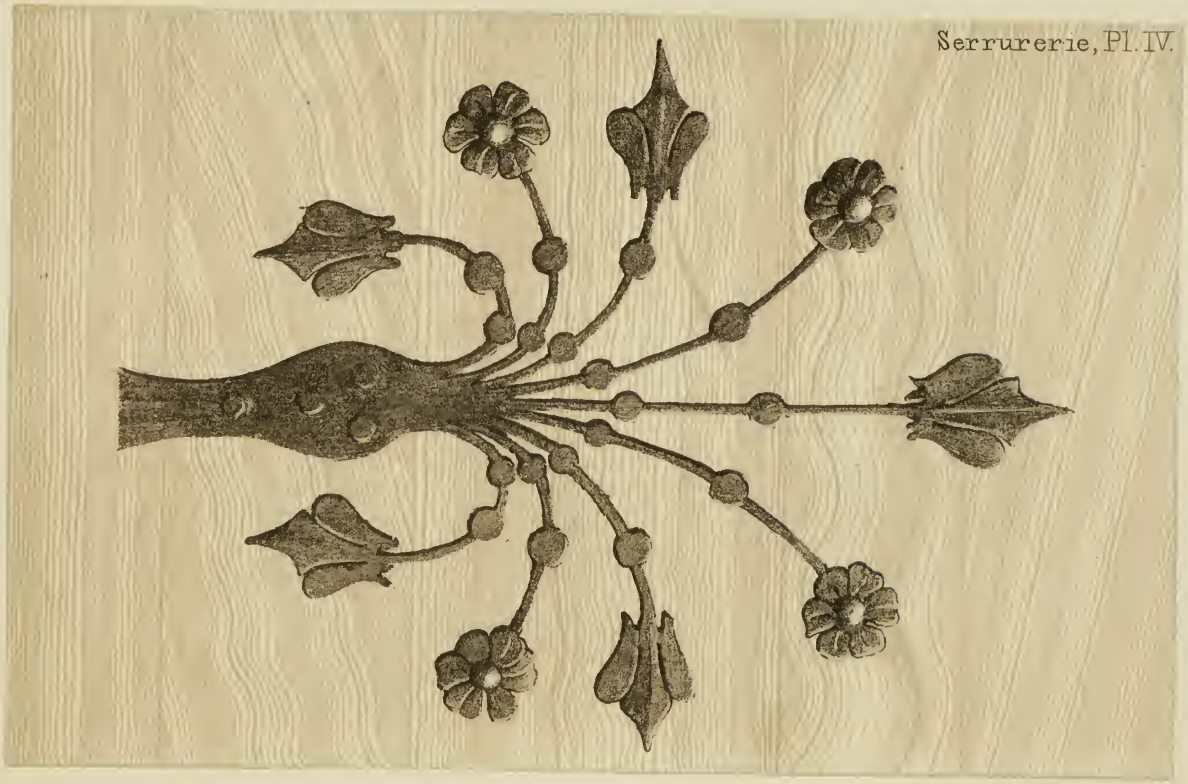

LA CATHÉDRALE DE ROUEN.

PLANCHE IV.

CATHEDRALE DE ROUEN.

Cette ferrure d'un vantail de la cathédrale de Rouen, appartient à une époque plus avancée. L'art a marché, les enroulements romans ont disparu, la penture offre maintenant une tige terminée par un bouquet ou une gerbe de fleurs. Les fleurs-de-lys et les roses épanouies ont pris la place des bourgeons et des feuilles naissantes.

On peut comparer ce dessin avec une ferrure de la même époque à la cathédrale de Laon,—

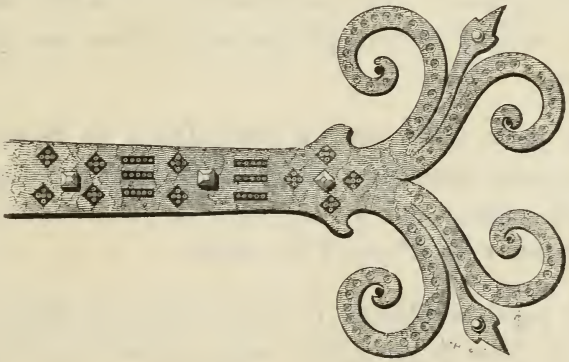

CATHEDRALE DE LAON.

et avec une autre penture qui décore une petite porte de la cathédrale de Rouen, donnant dans la cour d'Albane.

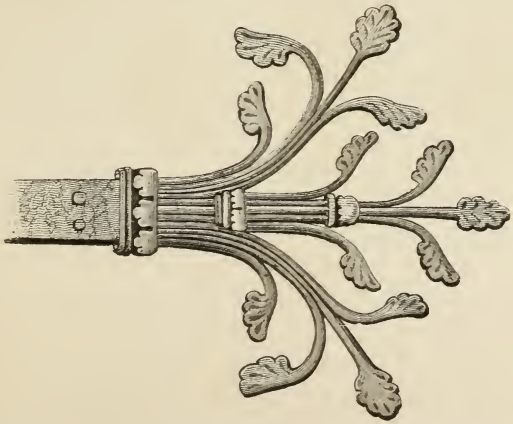

CATHEDRALE DE ROUEN.

La cathédrale de Rouen est une église riche en belles ferrures. Les deux portes latérales du grand portail occidental, et les vantaux du portail méridional, dit de *la Calende*, sont armés à l'extérieur de pentures du XIIIe. siècle dont les tiges droites se terminent par un riche bouquet. Ces ferrures paraissent avoir été autrefois dorées. Le portail du nord, dit des Libraires, est garni de ferrures plus légères du XIVe. siècle.

" La cathédrale de Rouen, dit M. César Daly, offre plusieurs exemples de portes du moyen-âge, dans la construction desquelles le fer joue un rôle très important." Le même auteur a publié une gravure étudiée d'une porte de la sacristie des chanoines de Rouen, en critiquant une figure moins exacte du même monument de serrurerie publié dans les *Annales archéologiques*[y]. Ces pentures sont du XIIIe. siècle : elles se terminent en bouquet et sont placées sur la même face que les verrous et les serrures.

Une autre porte de sacristie à Notre-Dame de Rouen est décorée d'une serrure, d'un marteau et de clous en style flamboyant, de la fin du XVe. siècle : elle a été figurée dans la publication de M. Gailhabaud, *l'Architecture du Ve. au XVIe. siècle.*

La grande porte occidentale de Notre-Dame de Mantes est enrichie à l'extérieur de ferrures du XIIIe. siècle, du même goût que celles des portes de la cathédrale de Rouen.

[y] *Revue de l'Architecture et des travaux publics*, t. ii. page 186, et pl. 28. *Annales archéologiques*, t. x.

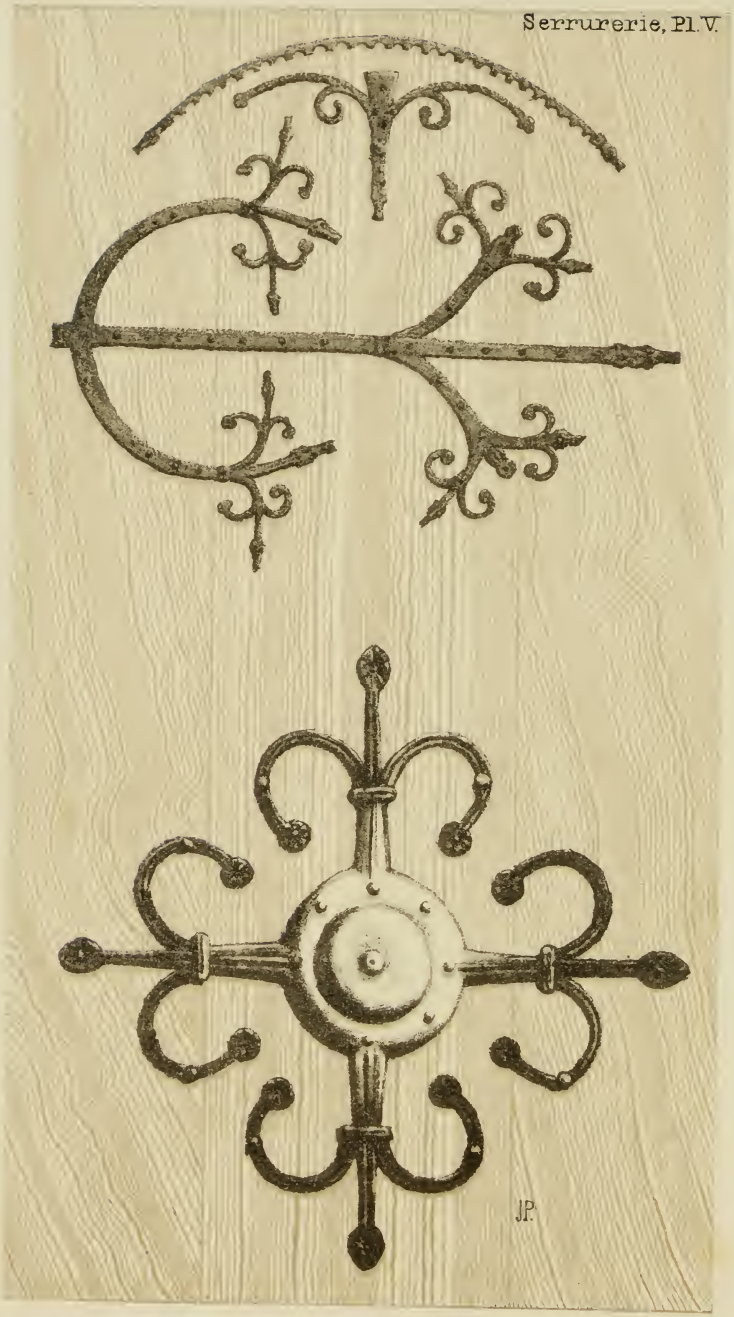

1. EGLISE DE UFFINGTON, Comté de Berks.

2. ABBAIE DE BISHAM, Comté de Berks.

PLANCHE V.

FARINGDON[z] ET BISHAM, BERKSHIRE.

La pl. Vme. représente deux ferrures anglaises d'une époque reculée, à l'occasion desquelles nous allons exposer les caractères particuliers aux pentures de portes de l'époque romane, c'est-à-dire de la période antérieure à l'adoption de l'ogive et pendant laquelle le plein cintre fut en vigueur.

La première de ces ferrures fait partie de l'armature qui garnit la porte de l'église d'Uffingdon, dans le Berkshire, dont l'ensemble a été donné à la page 87 de l'ouvrage de M. Rickman, "*An Attempt to discriminate the Styles of Architecture in England*[a]."

L'espèce de grand fer à cheval que décrivent les deux branches latérales de cette penture doit fixer l'attention des antiquaires, car on retrouve des courbes d'un caractère analogue dans la plupart des ferrures que l'on regarde comme de l'époque romane, ou des premiers temps de l'ère ogivale.

Ainsi on trouvera un fer à cheval ou demi-cercle du même genre sur une porte qui existe aussi dans le comté de Berks, à Faringdon, et qui a été figurée à côté de la précédente dans l'ouvrage de Thomas Rickman.

Voici un détail de cette ferrure de Faringdon, qui a une très grande ressemblance avec celle d'Uffington et est probablement du même ouvrier.

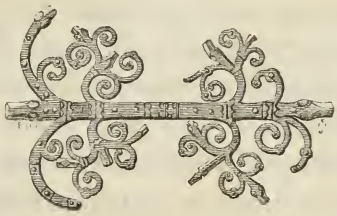

FARINGDON, DANS LE BERKSHIRE.

Nous pouvons citer encore dans le Berkshire la porte de Compton,

[z] Le nom d'Uffington est donné a cet exemple sur la planche par erreur.

[a] 5e. edit. 1848, p. 87.

également caractérisée par un cercle semblable touchant au collet des pentures.

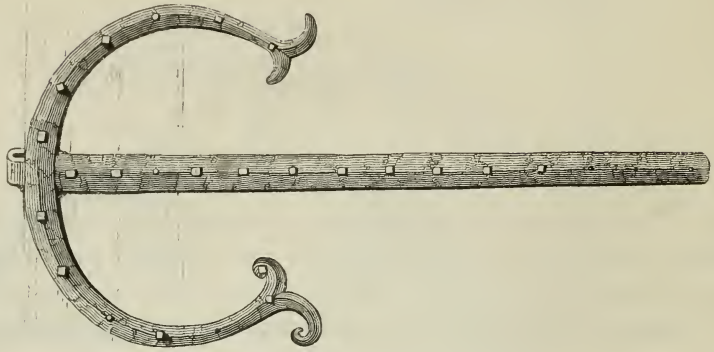

EGLISE DE COMPTON, DANS LE BERKSHIRE.

Ces grands cercles de gond sont non moins évidents dans la ferrure de Cuddesdon, Oxfordshire, regardée comme remontant environ à l'an 1160.

On en trouve un autre exemple au prieuré de Maxstoke, dans le Warwickshire.

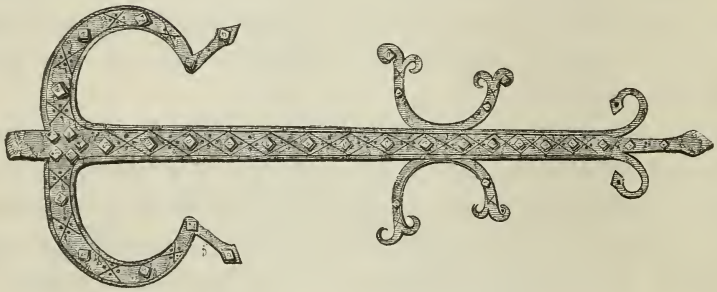

PRIEURE DE MAXSTOKE, DANS LE WARWICKSHIRE.

Ces formes circulaires se retrouvent aussi fidèlement exprimées dans les figures des manuscrits, témoin la miniature du manuscrit Cottonien (Néro C. IV.,) reproduite dans la "*Domestic Architecture.*" Or cette peinture a une grande importance pour nous fixer sur la valeur, comme caractère d'époque, de ces pièces courbes se détachant du collet du gond. En effet, le manuscrit où se trouve cette représentation est regardé comme étant de l'an 1125 ou environ, c'est-à-dire comme du premier au second quart du XIIe. siècle.

Nous croyons donc que l'on peut regarder comme très anciennes les pentures dont les branches circulaires se recourbent en dedans, du côté

de la barre centrale de la ferrure, et où le dos de cette espèce de C ou de fer à cheval se trouve du côté du gond.

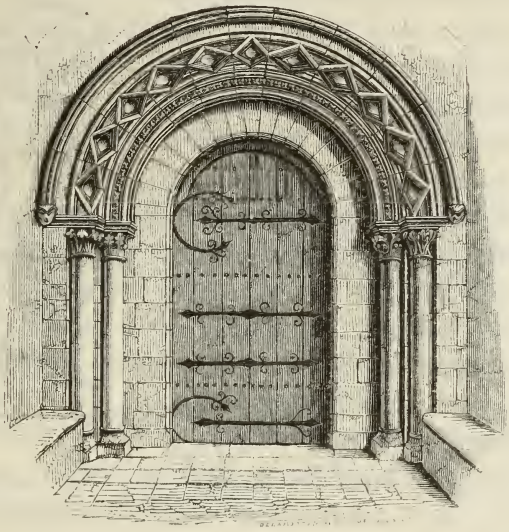

CUDDESDON, OXFORDSHIRE

Cependant on aurait tort d'attribuer à la période romane toutes les pentures dont les branches affectent cette forme curviligne. Cette espèce de croissant est restée en faveur longtemps, et s'est soutenue pendant le XIIIe. siècle concurremment avec les enroulements plus riches. La porte de Merton College à Oxford, qui date de l'approche du XIVe. siècle et que l'on trouvera planche XI. présente encore des tiges en forme de C comme les ferrures des XIe. et XIIe. siècles. Il est vrai que ces sortes de grands fers à cheval se combinent avec des feuillages riches et délicats.

En France, on retrouve des cercles tout à fait analogues sur les pentures attribuées aux XIe. et XIIe. siècles, ainsi qu'on peut le voir en examinant les portes du Puy, de Levroux et d'Angers, figurées sur nos planches VI, VIII, et XV. A Sainte-Croix de Bordeaux, il y a des pentures qui affectent aussi cette forme : (———)

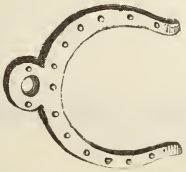

Musee de Bayeux.

On conserve au musée de la cathédrale de Bayeux une ferrure fort simple, provenant de la porte d'Arthenay : elle est en forme de fer à cheval :—

Nous mettons ici sous les yeux du lecteur un vantail de porte de l'abbaye de Pontigny, dans le diocèse d'Auxerre, publié par M. de

Caumont comme un monument du XIIe siècle[b]. Il est vrai que M. Lassus les regarde comme du XIIIe.[c]

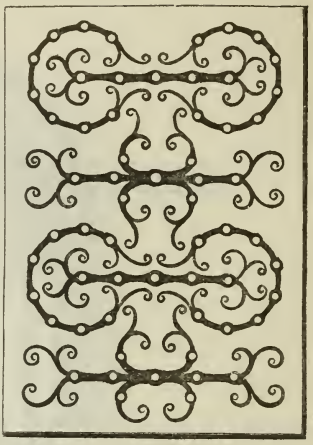

PONTIGNY.

Ces ferrures si gracieuses de l'abbaye de Pontigny nous amènent à placer ici une remarque : c'est qu'une certaine sorte de physionomie commune, une certaine analogie de style remarquée dans les édifices d'une même région, et qui constituent ce que M. de Caumont a appelé *géographie monumentale*, se retrouvent dans les ouvrages de serrurerie aussi bien que dans les monuments de pierre. Le goût s'est modifié non-seulement suivant les siècles et les époques, mais encore de contrée à contrée, comme les costumes, comme le langage, comme la législation. Ainsi les ferrures que l'on remarque dans les vieux édifices du bord du Rhin ont un faciès différent de celles de l'ouest de la France ; l'Auvergne offre aussi des objets de serrurerie d'un caractère à part, et pour revenir aux ferrures de Pontigny, celles des églises de Montréal et de Chablis, voisines de Pontigny, présentent avec les ferrures de cette abbaye une analogie si forte dans leur style,

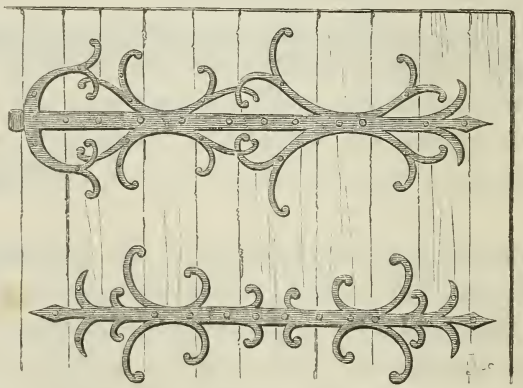

FERRURES DE LA PORTE DE MONTREAL.

qu'on peut même émettre l'hypothèse qu'un même architecte en traça le dessin[d].

[b] Congrès archéologique de France, XVIIe. session, tenue à Auxerre en 1850, p. 85. Cette charmante porte bardée a été aussi figurée par M. Victor Petit dans les planches de *l'Histoire de l'abbaye de Pontigny*, de M. le Baron Chaillou des Barres, in-4°.

[c] *Annales archéologiques*, t. 1er. p. 122.

[d] Les ferrures de la porte de l'église de Chablis ont été récemment l'objet d'un beau dessin de M. Emile Amé, dans le tome XV des *Annales archéologiques* de Didron. Les ferrures de Montréal ont été figurées par M. Lassus dans le tome IV du même recueil.

La porte de l'église de l'abbaye de St.-Jean-des-Choux, près de Saverne (Bas-Rhin), dessinée par M. Huguelin, architecte, et publiée par M. César Daly[e], justifie ce que nous venons de dire des influences locales sur le caractère particulier de l'ornementation. Les magnifiques enroulements en fer qui la décorent et que l'on attribue à la première moitié du XIIe. siècle, présentent un dessin d'un goût à part et d'un style tout à fait différent de ce que l'on voit dans les autres contrées de la France.

Dans les Pyrénées, quelques anciennes portes d'églises sont aussi revêtues de ferrures d'une physionomie particulière, témoin la serrurerie de la porte de l'église de Cadiac, dans la vallée d'Aure, figurée dans le tome XIII des *Annales archéologiques*, et que M. Alfred Darcel regarde comme étant du XIIe. siècle.

La seconde figure de cette planche représente une ferrure d'un genre assez bizarre et probablement du commencement du XIIIe. siècle, au prieuré de Bisham, dans le Berkshire.

[e] *Revue générale de l'Architecture*, t. XII. 1854.

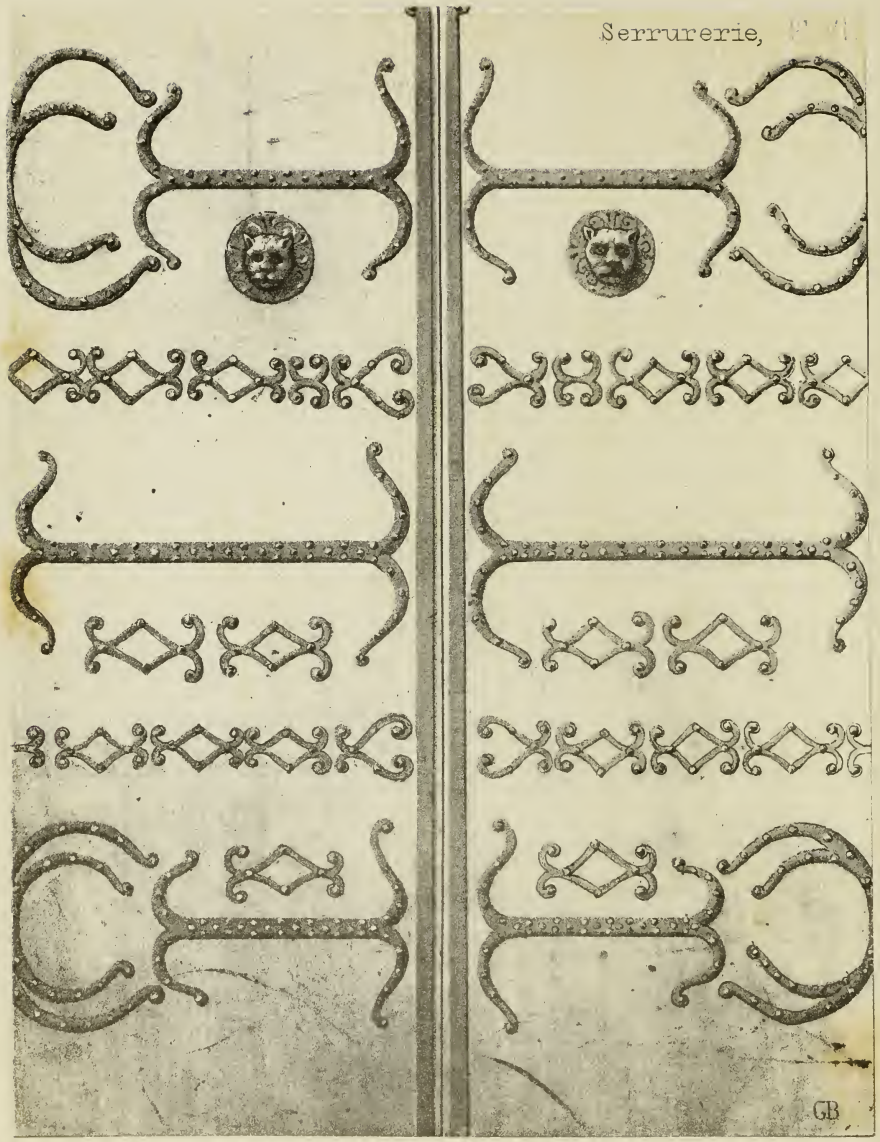

LA CATHÈDRALE,
Le Puy, en Velay.

PLANCHE VI.

CATHEDRALE DU PUY.

Cette porte de la cathédrale du Puy se trouve à l'est du transept nord. Ses ferrures hérissées de clous saillants ont un caractère assez sauvage : elles paraissent remonter au XIIe. siècle. En examinant les vantaux avec attention, on découvre que le bois, aujourd'hui à nu, était autrefois recouvert par un cuir dont on retrouve quelques fragments dans les endroits qui ont été le plus protégés par la complication des ferrures sous lesquelles ce cuir était cloué. C'est encore ainsi que de nos jours on revêt certaines malles et certains coffres, de peaux garanties par la saillie de clous ou des pièces de tôle. Le cuir de cette porte du Puy parait être de la peau de truie, encore employée précisement par les malletiers et les selliers. La porte au midi de la collégiale de St. Julien de Brioude, en Auvergne, sont aussi recouvertes d'un cuir épais peint en rouge, collé d'après les procédés indiqués par le moine Théophile, et assujetti par des armatures en fer cloué par dessus. La même particularité se remarque à l'église d'Auzon[f].

Les deux têtes de lion que l'on remarque à la partie supérieure de ces vantaux, sont en bronze, et se trouvent à une hauteur qui dépasse la taille humaine, en sorte qu'il serait assez difficile de dire quel a pu être leur emploi et s'ils ont eu une autre destination que de servir d'ornement. En Italie, beaucoup d'anciennes portes revêtues de bronze ont ainsi des anneaux placés à une grande hauteur.

M. Gailhabaud a donné dans son *Architecture du Ve. au XVIe. siècle*, un vantail de l'une des portes de la cathédrale du Puy, et a consacré également deux planches à figurer la porte ornée de ferrures très curieuses que l'on voit à une église de la même contrée, celle de Notre-Dame d'Orcival, près de Clermont-Ferrand. Cette porte est bardée à la fois à l'extérieur et à l'intérieur, et M. Tudot l'avait déjà figurée dans la *Revue de Rouen*, vol. de 1850. Voici un croquis de la

[f] *Bulletin monumental*, tome xxiv. p. 93.

même porte que nous empruntons à la 2e. édition de *l'Abécédaire d'Archéologie* de M. de Caumont, qui la croit du XIIIe. siècle seulement.

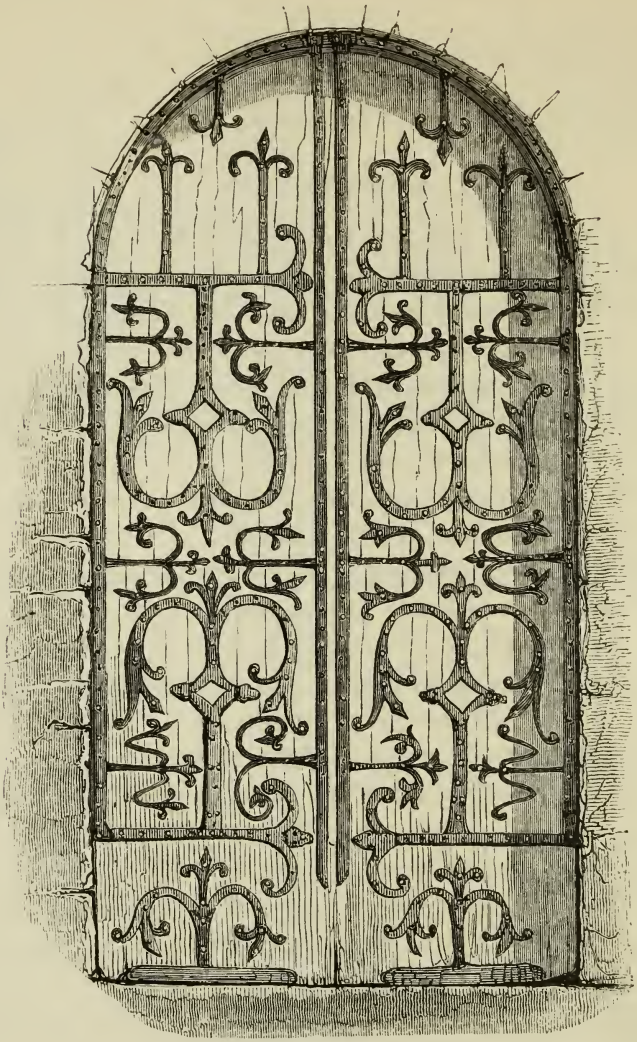

EGLISE D'ORCIVAL, AUVERGNE.

Enfin, on trouve dans la *Revue de l'Art Chrétien* de M. l'abbé Corblet, tome premier, page 13, une esquisse des ferrures de l'église de S. Georges-les-Allier, en Auvergne, qui sont du XIIIe. siècle. Les églises de Champagnac et de Frugères-le-Pin, aussi en Auvergne, ont également des ferrures curieuses.

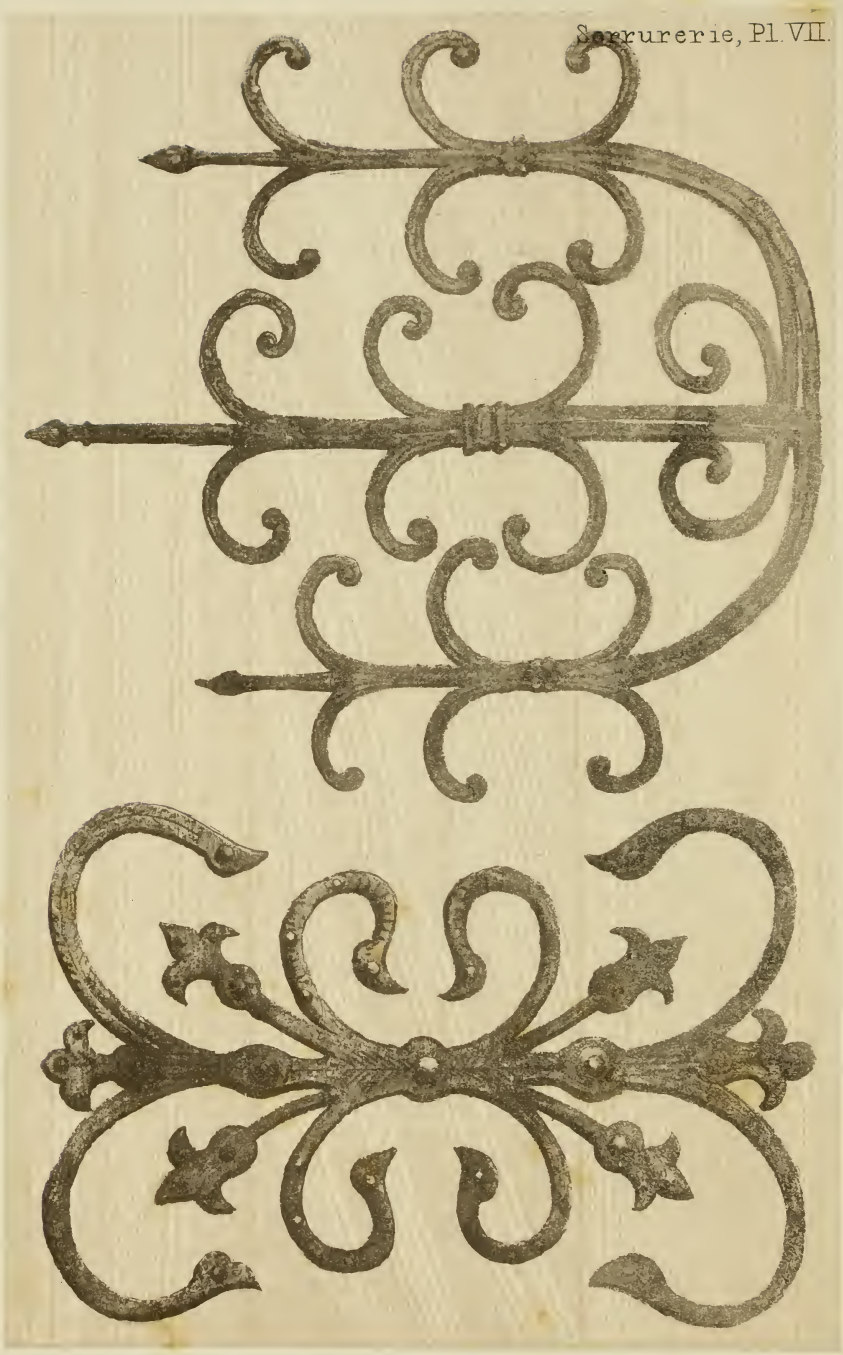

LA CATHÈDRALE DE LINCOLN.

PLANCHE VII.

CATHEDRALE DE LINCOLN.

Ces deux ferrures de la cathédrale de Lincoln sont probablement du commencement du XIIIe. siècle, si l'on en juge par les formes curvilignes et par la rudesse du travail.

Il est impossible d'omettre dans l'énumération des ferrures singulières, les ferrures romanes de l'église d'Hadiscoë, publiées avec une courte notice par M. Gailhabaud dans ses *Monuments anciens et modernes*, ni celles de l'église de Corneilla, près de Perpignan en Roussillon, qui sont encore inédites, je crois.

GONDS.

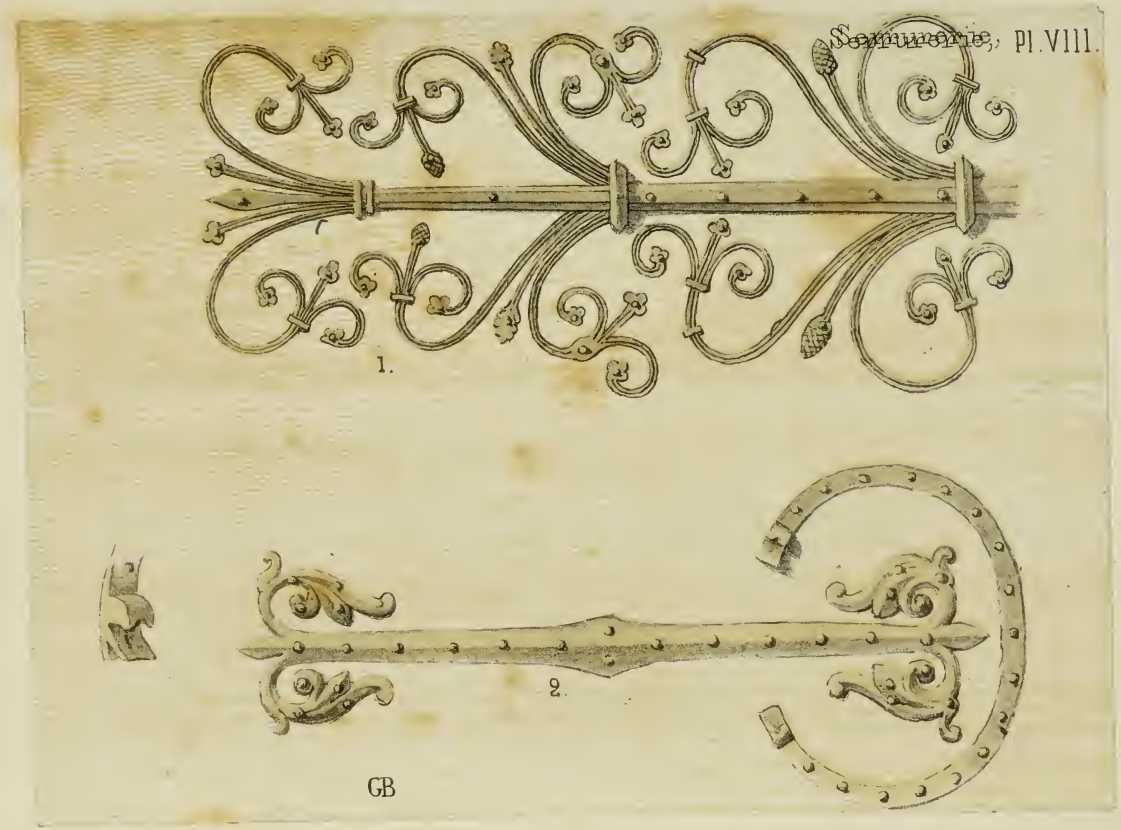

1. LA CATHÈDRALE DE NOYON.

2. EGLISE DE L'EVROUX, Berry.

PLANCHE VIII.

CATHEDRALE DE NOYON ET EGLISE DE LEVROUX.

La figure 1 n'est pas inédite : c'est un croquis d'après les belles planches de la *Monographie de la Cathédrale de Noyon*, publiée par le gouvernement français. Elle présente un nouvel exemple de la serrurerie du XIIIe. siècle.

La ferrure n°. 2 a été dessinée par M. Bouet sur la porte principale de l'église de Levroux, dans le Berry, église fort curieuse et encore assez peu connue. Il existe sur cette porte à double battant quatre exemplaires de la ferrure ici figurée, en sorte que chaque battant est décoré à l'extérieur par deux de ces armatures, que l'on peut attribuer au commencement du XIIIe. siècle ou à la fin du siècle précédent. On remarquera l'espèce de cercle qui du côté du gond entoure cette ferrure horizontale ; nous avons signalé plus haut ces cercles comme en vogue surtout à l'époque romane : il y en a d'analogues sur la porte de la cathédrale du Puy (pl. 6), et on en verra d'autres exemples sur celle d'Angers (pl. 15). A Levroux, ce cercle se termine par une sorte de rehaut, et M. Bouet a pris soin de donner à part le détail de cette terminaison.

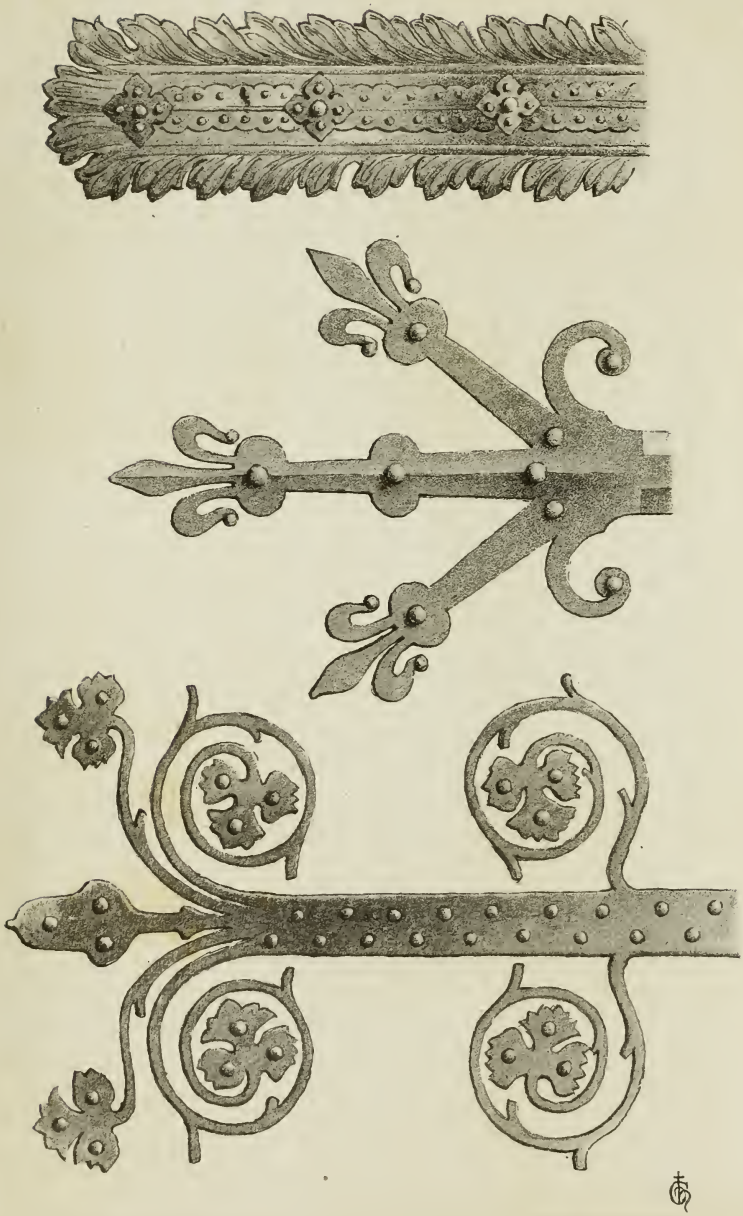

1. BRANDEBOURG, Prusse.

2. 3. HAGUENAU, Bas Rhin.

PLANCHE IX.

BRANDEBOURG ET HAGUENAU.

Ces trois riches ferrures, lithographiées d'après des dessins d'Henri Gérente, sont de beaux exemples de la ferronnerie allemande. On peut les attribuer aux XIVe. et XVe. siècles. La large bande déchiquetée en feuillages qui occupe le haut de la planche est d'un style tout-à-fait à part.

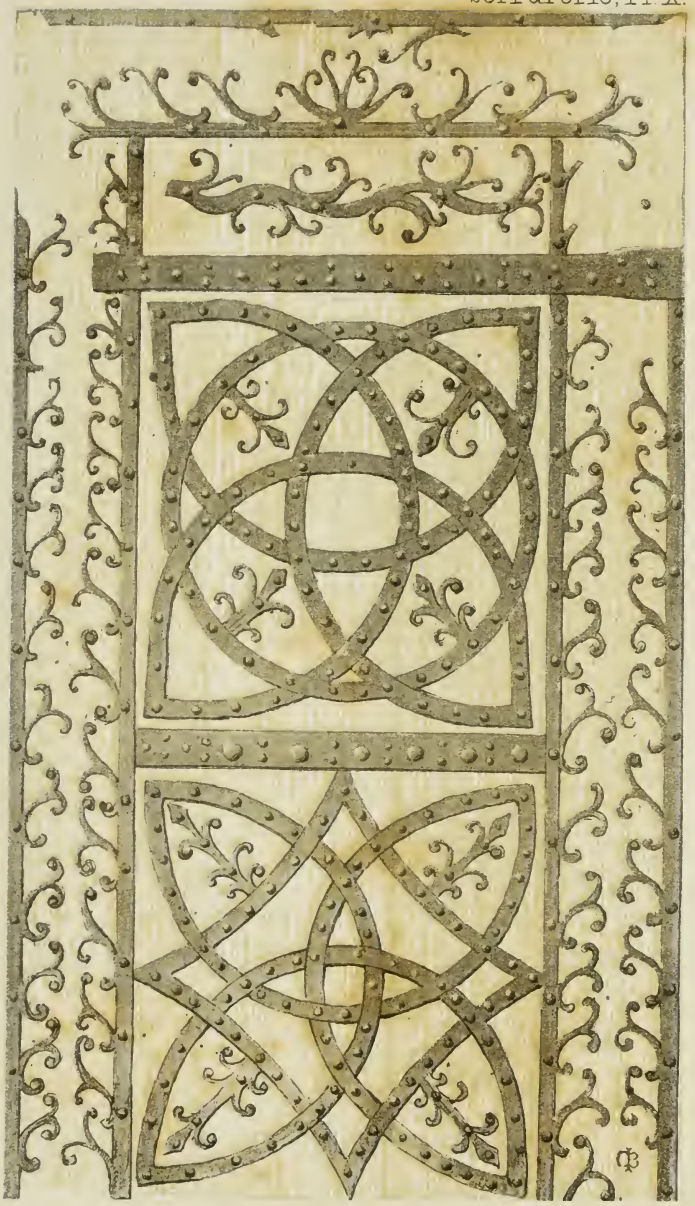

EGLISE DE HORMEAD.
Comté de Hertford.

PLANCHE X.

EGLISE DE HORMEAD, DANS LE HERTFORDSHIRE.

Le dessin de cette superbe porte bardée est dû à M. John Chessel Buckler, l'un des membres de cette famille d'architectes, qui depuis plusieurs générations, a formé une précieuse et considérable collection de vues et de dessins de monuments anglais. Les entrelacs qui décorent chacun des panneaux, rappellent beaucoup un motif fréquemment employé sur les pavés émaillés. Les barres de fer deviennent déjà minces ; elles n'ont plus de ressauts, ni de grandes saillies : les clous seuls ont quelque relief ; aussi croyons-nous cette porte du XIVe. siècle au plutôt, bien que la baie dans laquelle elle est placée soit d'architecture romane avec des chapiteaux godronnés.

Les clous distribués en grande quantité sur cette ferrure, contribuent par leur symétrie et leur variété à l'embellir beaucoup : cet emploi de menus clous semés sur les ouvrages de fer, a été l'un des grands moyens d'ornementation employés par les serruriers à toutes les époques où l'on a voulu déployer quelque richesse. A la fin du siècle dernier, malgré la tendance générale pour la nudité et l'absence d'enjolivements, *l'Encyclopédie* contenait encore cette remarque, au chapitre des ornements de serrurerie découpée : "Les serruriers donnent un mérite de plus à ces ornements découpés, en les attachant sur la menuiserie avec un nombre considérable de petits clous dont les têtes sont rondes et polies, et qu'ils arrangent avec régularité et goût sur toutes les parties de l'ouvrage."

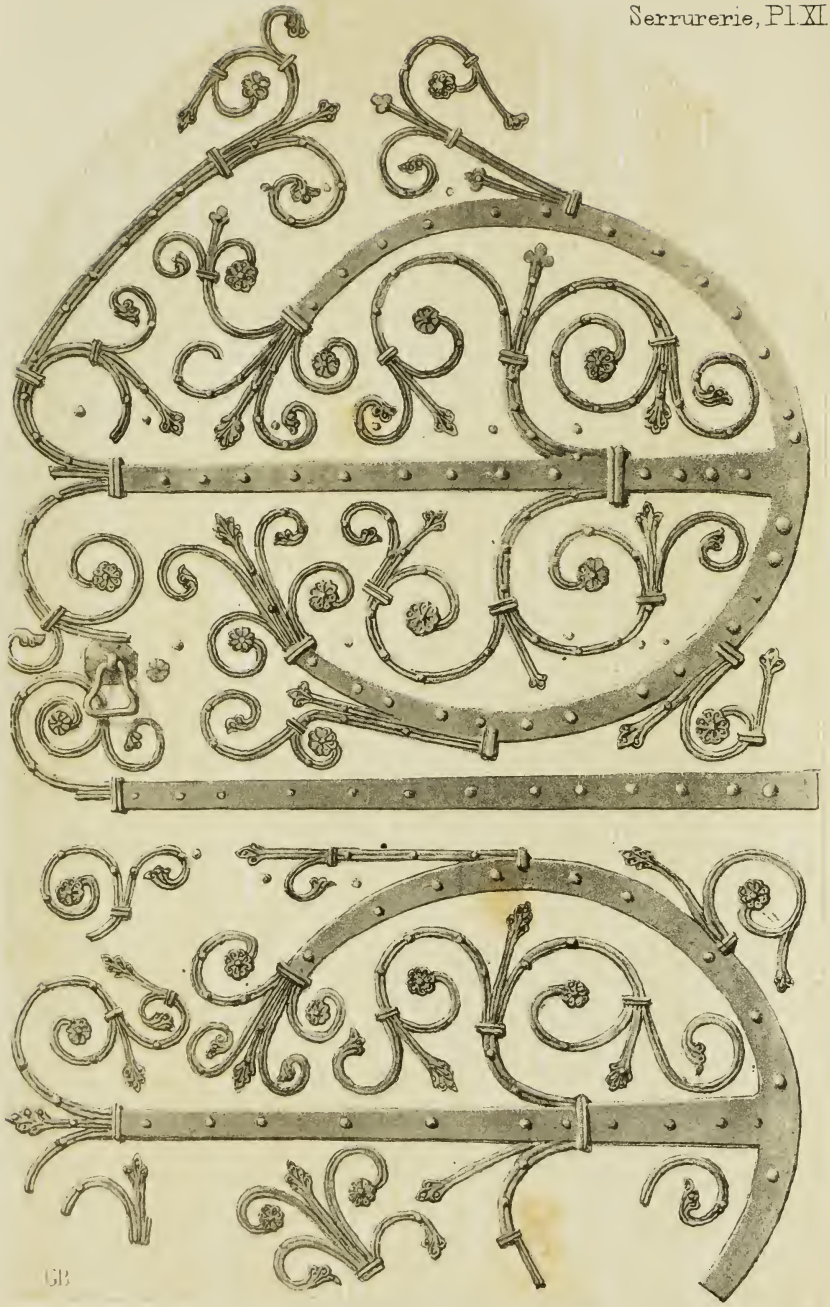

COLLEGE DE MERTON,
Oxford.

PLANCHE XI.

COLLEGE DE MERTON, A OXFORD.

Voici l'un des plus beaux ouvrages de fer qui existent dans la Grande-Bretagne, tant par ses dimensions que par sa riche exécution. Sans égaler les rinceaux célèbres de Notre-Dame de Paris, cette superbe armure de porte peut cependant leur être comparée. Elle décore une porte de l'un des bâtiments du Collége de Merton, à Oxford, à l'intérieur de la cour; et comme on connaît l'époque de la construction de cette partie du collége, ce bel ouvrage de serrurerie se trouve ainsi avoir une date certaine: il appartient aux dernières années du XIIIe. siècle. L'armature, avec ses grandes branches circulaires enveloppant la penture droite, conserve encore l'un des traits de la serrurerie romane; mais les enroulements délicats, terminés par des expansions végétales, ont le vrai caractère du XIIIe. siècle.

Cette porte a déjà été figurée dans l'ouvrage intitulé "*Metal-Work,*" de Digby Wyatt: toutefois la gravure de cet auteur n'est pas aussi exacte que la nouvelle reproduction que nous donnons ici, parcequ'on a indiqué comme symétriques des détails au contraire irréguliers.

La chapelle de Windsor posséde également des pentures d'une beauté extraordinaire.

CB

EGLISE DE BUTLEIGH,
Comté de Somerset.

PLANCHE XII.

EGLISE DE BUTLEIGH, DANS LE SOMERSETSHIRE.

Les enroulements de la belle penture ici figurée se terminent par des espèces de feuilles qui rappellent beaucoup des feuilles analogues qui décorent l'antique grille de fer placée dans les entrecolonnements du sanctuaire de la célèbre église de S. Germer près de Beauvais. Notre planche a été lithographiée également d'après le dessin de M. John Chessell Buckler. Cette ferrure décore la porte de l'ouest de l'église de Butleigh, dans le Somersetshire.

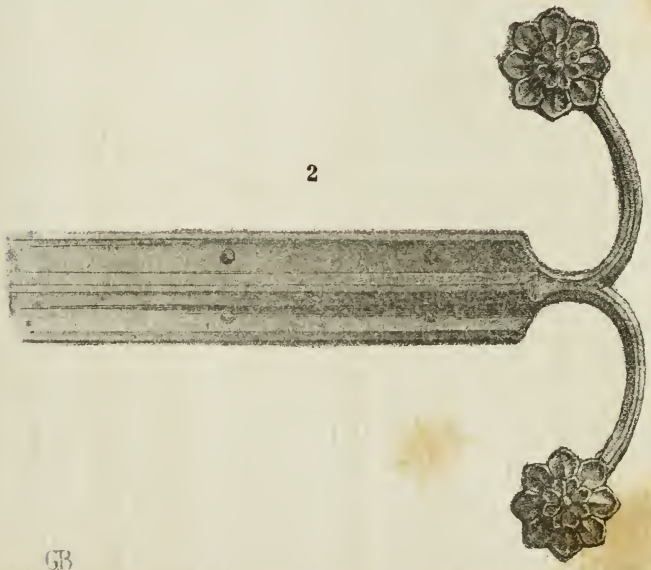

GB

1. LA CATHEDRALE, Auxerre.

2. LA CATHEDRALE, Coutances.

PLANCHE XIII.

CATHEDRALES D'AUXERRE ET DE COUTANCES.

La penture assez originale représentée au haut de cette planche a été dessinée à Auxerre par M. Bouet. Trois barres pareilles sont appliquées sur la porte nord du transept de l'église cathédrale St.-Etienne. La barre horizontale, dont on n'a figuré qu'une partie, a cinq pieds huit pouces de longueur ; la traverse verticale a deux pieds trois pouces. La largeur totale de chaque barre, est de quatre pouces, y compris les dentelures. Des pentures a-peu-près semblables existent au grand portail de l'ouest. Ces ferrures paraissent de la fin du XVe. siècle.

L'Auxerrois est très riche en ancienne serrurerie. Les églises de Pontigny, de Chablis et de Montréal ont déjà été citées pour les belles armatures de leurs portes. M. Emile Amé a publié les pentures des portes de la sacristie et du trésor de la cathédrale de Sens, qui sont du XIIIe. siècle. Voici les croquis de deux de ces ferrures de la Cathédrale de Sens que nous tirons de *l'Abécédaire d'Archéologie* de M. de Caumont, 2e. edit.

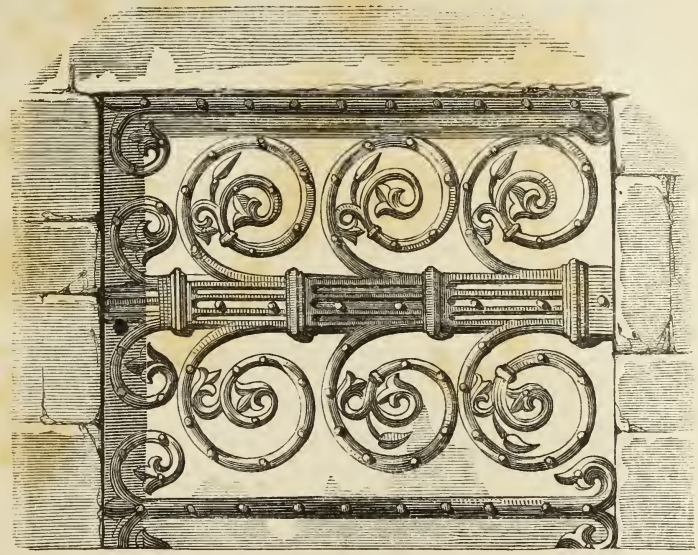

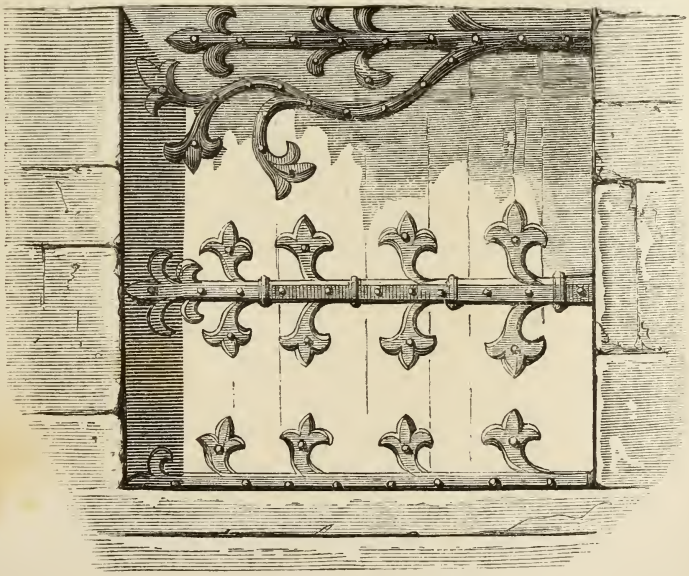

CATHEDRALE DE SENS.

Le second dessin représente la moitié d'une barre horizontale qu appartient à l'une des portes de côté au bas des tours occidentales de la cathédrale de Coutances. Cette barre se termine à chaque bout par deux tiges recourbées qui s'épanouissent en charmants fleurons. Le profil des moulures, d'un très grand relief, est exécuté sur une seule épaisseur, et non à l'aide de pièces de fer superposées. Ce profil est d'ailleurs le même pour les membrures de l'armature en treillis que l'on trouvera sur la planche suivante.

ORNEMENT - DE - PORTE.

Serrurerie, Pl. XIV.

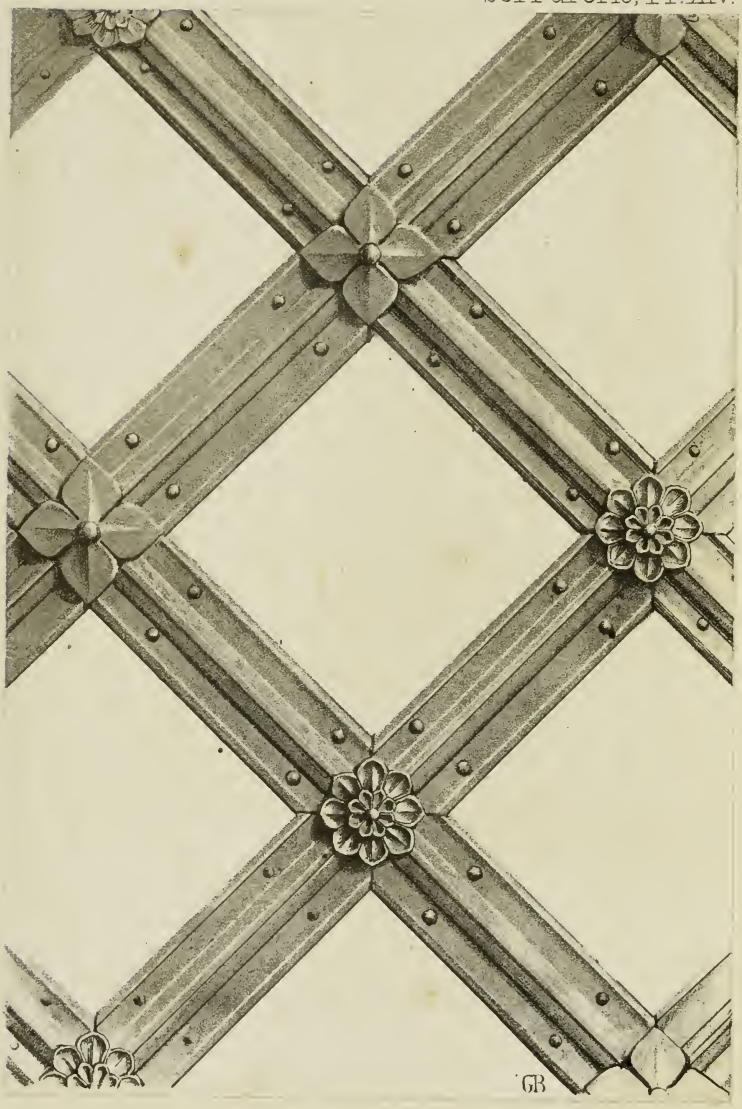

LA CATHEDRALE,
Coutances.

PLANCHE XIV.

CATHEDRALE DE COUTANCES.

C'EST une question difficile que celle de savoir à quelle époque remonte la singulière armature de fer qui fortifie et décore les deux vantaux de la grande porte occidentale de la cathédrale de Coutances. Ce treillage en fer forgé constitue un genre de décoration dont nous ne connaissons pas jusqu'ici d'autre exemple. Plusieurs des rosaces placées aux intersections sont semblables à celles qui terminent les bifurcations de la penture de la porte latérale voisine, figurée sur la planche précédente. Ce qui donne un nouvel intérêt à cette armature, c'est que le fer ne faisait pas tous les frais de ces vantaux: dans chaque carré laissé vacant, le bois des panneaux était sculpté: on voit encore le galbe de grandes fleurs-de-lys aujourd'hui mutilées et qui autrefois se détachaient en relief. Les traces de ces sculptures effacées laissent soupçonner que d'autres figures héraldiques alternaient avec ces fleurs-de-lys.

MM. Bouet et Parker avaient attribué cette décoration au XIIIe. siècle, ou au XIVe. siècle au plus tard: mais on lit dans les *Monuments de la France* de M. Alexandre de Laborde que "les portes de la cathédrale de Coutances sont du commencement du XVIe. siècle et datent de l'épiscopat du Cardinal Adrien Gouffier[g]." Cette indication est-elle exacte? La présence de cette armature sur la face extérieure des portes, la vigoureuse saillie des moulures, leur exécution à même une seule barre de fer, semblent d'une part indiquer le XIIIe. ou XIVe. siècle. Mais d'un autre côté la sculpture sur bois qui vient concourir avec la décoration en fer, la disposition en carreaux qui rappelle celle des plafonds de la renaissance et qui offre tant d'analogie avec les losanges fleurdelysés sculptés en bois au XVIe. siècle sur la porte du nord de la cathédrale d'Evreux, la physionomie même des fleurons ou rosaces tous semblables à des fleurons placés à des voûtes en bois du même temps, tout cela parait justifier l'assertion que ces portes ne seraient pas plus anciennes que l'épiscopat du Cardinal Gouffier. Aussi dès la page 18, citions-nous ces portes de Coutances, avec celles de la cathédrale de Genève, comme l'un des rares exemples d'armatures en fer appliquées au XVIe. siècle sur la surface des vantaux.

[g] *Monuments de la France*, par De Laborde, in-fol. tome ii.

ORNEMENTS - DE - PORTE.

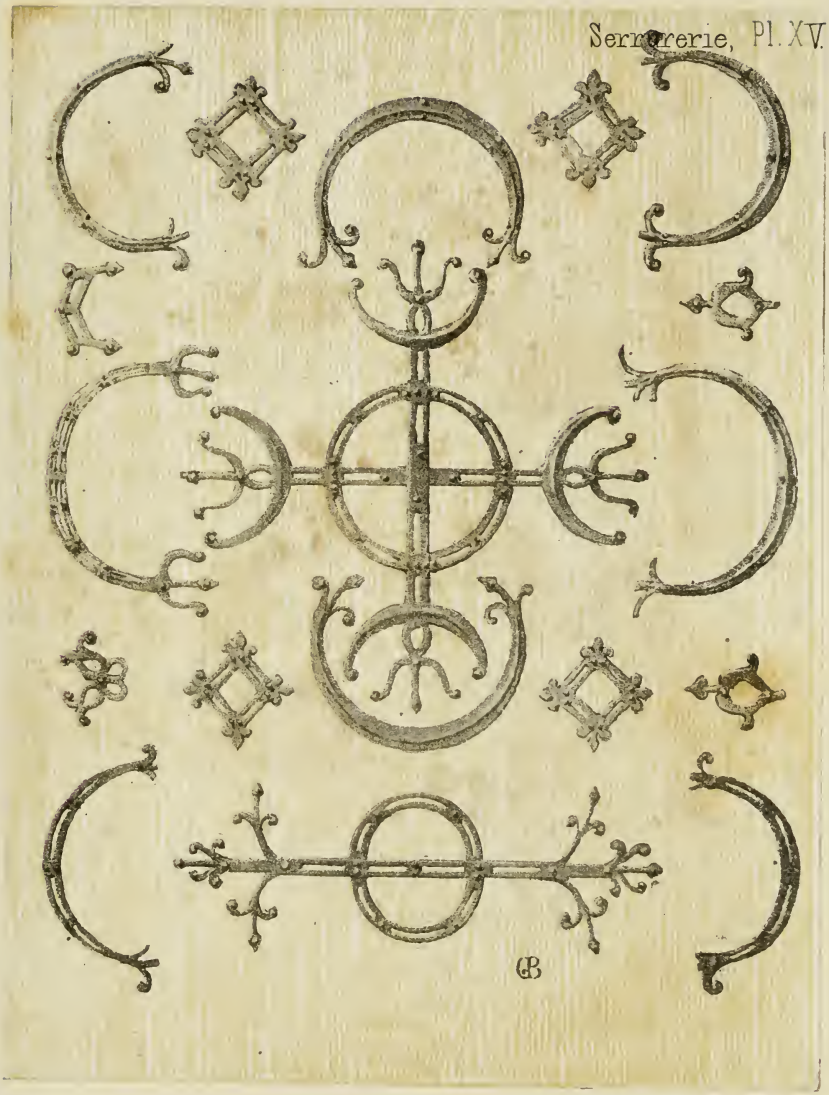

LA CATHEDRALE,
Angers.

PLANCHE XV.

CATHEDRALE D'ANGERS.

Les très remarquables armatures de fer figurées ici revêtent la face extérieure de la porte occidentale de la cathédrale d'Angers. On remarquera les vides ou jours pratiqués en plusieurs endroits sur la largeur de ces riches ferrures dont quelques parties semblent présenter des réminiscences orientales ou arabes. Il est difficile de préciser l'époque de ce monument de l'art du serrurier : on peut les regarder comme du même temps que la baie même que ferment ces vantaux. Dans tous les cas, nous ne croyons pas que ces ferrures soient postérieures au XIIIe. siècle, et nous les croirions plutôt du XIIe, à cause des grandes pièces en forme de fer à cheval dont nous avons déjà constaté la présence sur les portes de l'époque romane.

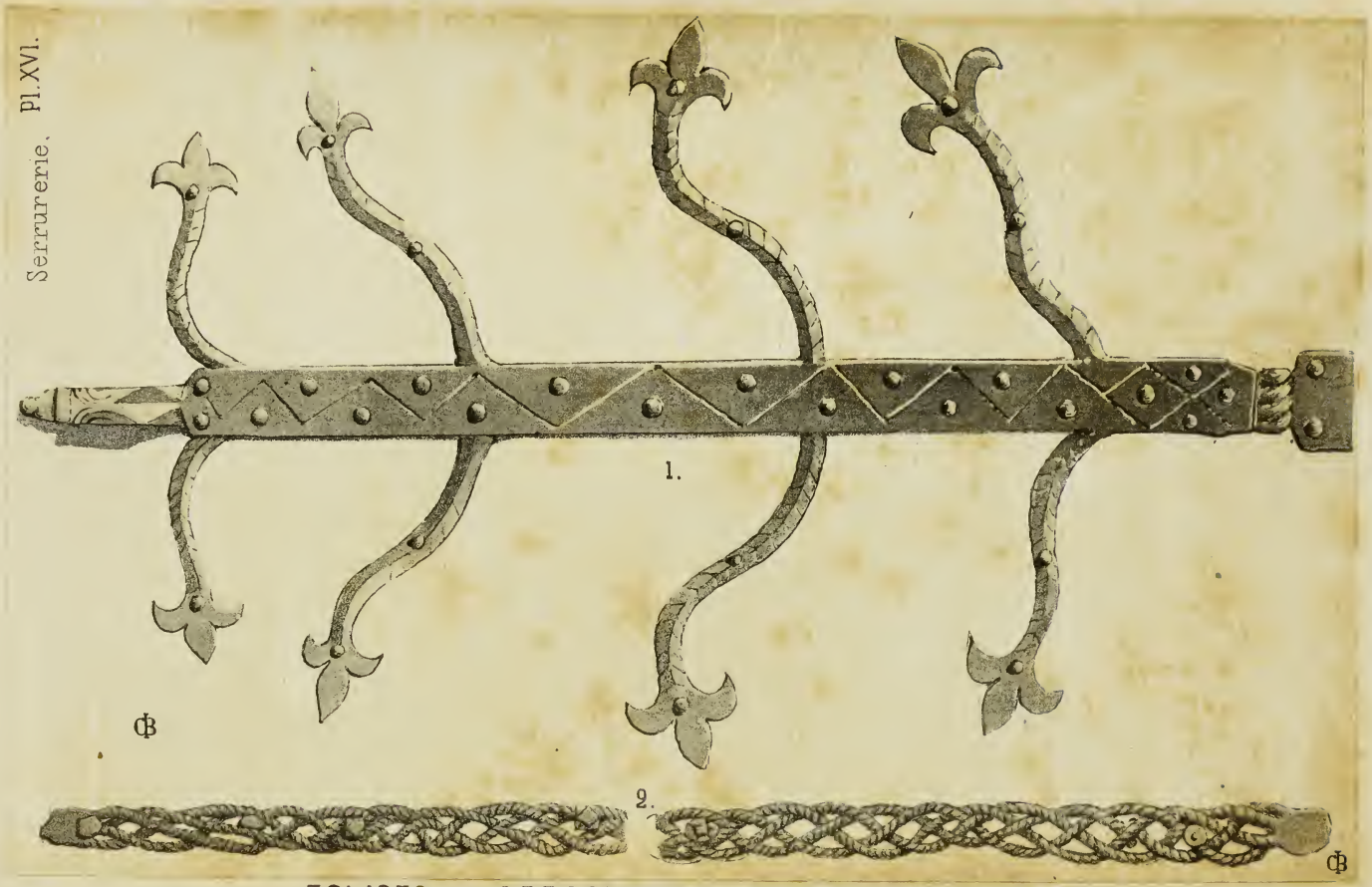

EGLISES DE ARBORFIELD, ET DE STILLINGFLEET,

Comte de Berks. York.

PLANCHE XVI.

ARBORFIELD, DANS LE BERKSHIRE; ET STILLINGFLEET, DANS LE YORKSHIRE.

M. John Chessel Buckler a dessiné à Stillingfleet, dans l'Yorkshire, la singulière penture figurée ici et qui se compose de menues barres de fer tordues et tressées, attachées par des clous assez curieux. On trouvera pl. 40, d'autres ferrements venant également de Stillingfleet, et que l'on regarde comme du XIIe siècle.

La penture droite à branches terminées en fleur-de-lys, dessinée par M. Buckler à Arborfield, ressemble à cet arbrisseau que l'on appelle *créquier* en terme de blason. Comme les ferrures de Lockhinge, elle est peut-être une allusion au nom même de Arborfield, *arboris campus*. On trouvera pl. 19, n°. 2, une autre ferrure qui affecte bien davantage la forme arborescente.

M. Gailhabaud a publié les vantaux d'une porte ornée de ferrures au chateau de Lanneck, en Allemagne[h]. Ces curieuses armatures ressemblent tout-à-fait par leurs bifurcations en éventail, à des poiriers ou à des pêchers soigneusement palissés en espalier, ou à des végétaux arrangés dans un herbier, que l'on verrait sur le côté. L'extraordinaire complication de toutes ces branches de fer pourrait aussi être comparée à ces congélations qui se forment sur les vitres des maisons en temps de gelée.

[h] *L'architecture du Ve. au XVIe. siècle.*

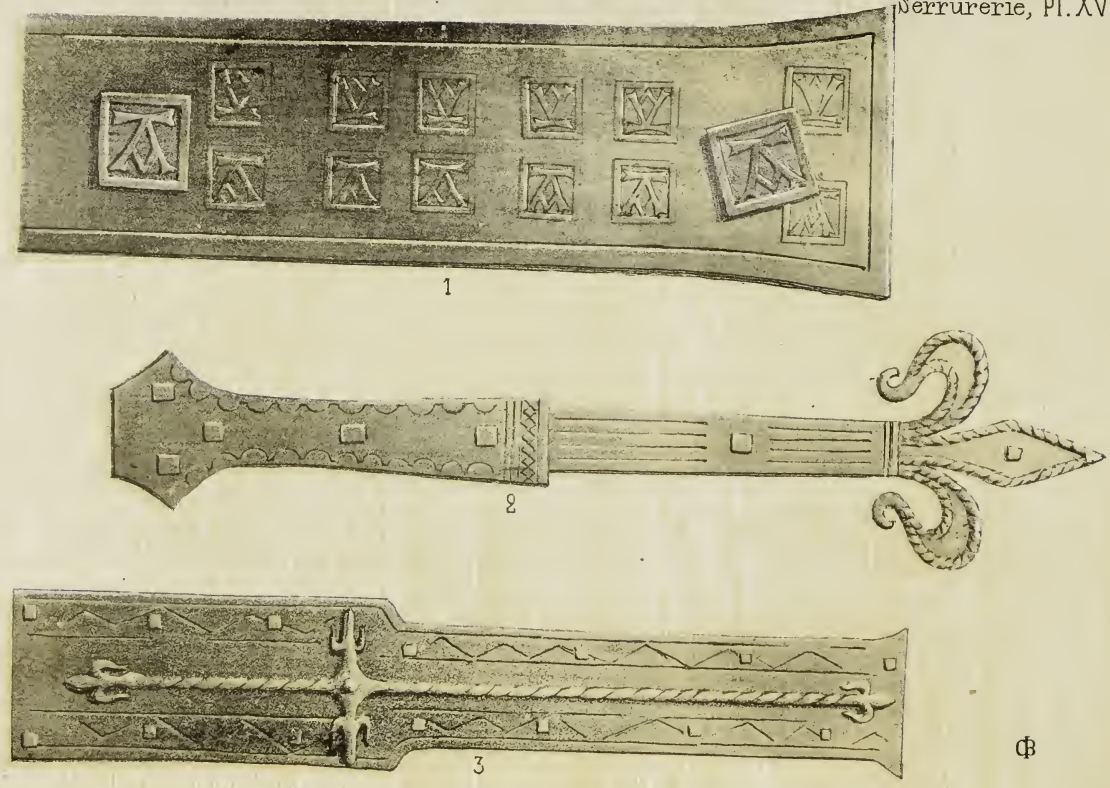

1. EGLISE DE BLEDINGTON, Comté de Gloucester.

2. EGLISE DE BEESTON, Comté de Norfolk.

3. EGLISE DE CHIPPENHAM, Comté de Cambridge.

PLANCHE XVII.

PENTURES A BLEDINGTON, A BEESTON, ET A CHIPPENHAM.

Ces trois pentures fort simples comparativement à celles que l'on faisait aux XIIe. et XIIIe. siècles, ont encore leur intérêt, et sont de bons types de la ferronnerie du XVe. siècle, ou des époques voisines.

Les A semés sur la ferrure de Bledington paraissent avoir été imprimés à l'aide d'un poinçon. Les torsades qui figurent sur les deux autres pentures sont un ornement qui annonce une époque déjà rapprochée.

Serrurerie, Pl. XVIII.

DESSINS DE HENRI GÈRENTE.

PLANCHE XVIII.

NUREMBERG, ETC.

Ces trois autres pentures ont été dessinées par H. Gérente. La plus compliquée existe sur l'une des portes du château de Nuremberg en Bavière. Les clous inégaux de grosseur qui sont distribués sur la surface des feuillages contribuent beaucoup à lui donner de la richesse. M. Caillat a donné dans son *Encyclopédie d'Architecture*, t. i. pl. 17, une gravure mesurée et cotée de cette belle ferrure, qui est un excellent spécimen de la serrurerie allemande du XVe. siècle. Cette penture mesure sur la plus grande largeur 22 pouces anglais, c'est-à-dire un peu plus de dix-huit pouces français : sa tige horizontale a 16 pouces anglais.

On trouvera un certain nombre de dessins de pentures et d'autres objets de serrurerie en style allemand dans le recueil que publient en ce moment sons le titre de *Livre de types et de modèles gothiques*, MM. V. Statz, G. Ungewitter et A. Reichensperger.

En fait d'armatures de portes appartenant au style allemand, M. de Caumont a cité les ferrures dont est bardée la porte occidentale de l'église de Ribeauvillé en Alsace, église qui peut dater du XIVe. ou du XVe. siècle[i]. Il a également cité comme remarquables les ferrures de la jolie église de Thann, car la région rhénane offre une certaine quantité de portes ainsi bardées de fer[j].

[i] *Bulletin monumental*, t. xvii. p. 262.

[j] *Ibidem*, p. 294.

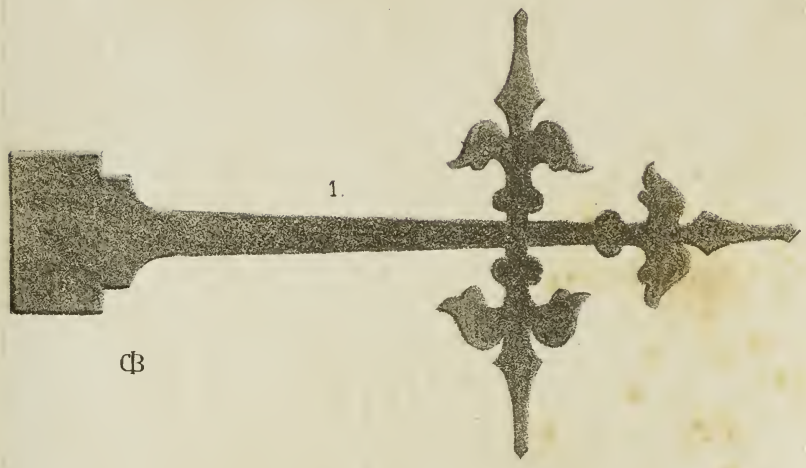

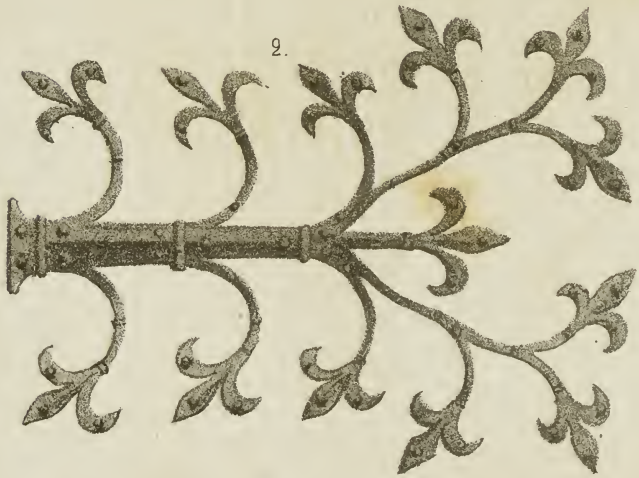

1. EGLISE DE PUDDIMORE, Comté de Somerset.

2. DESSINS DE HENRI GÈRENTE.

PLANCHE XIX.

PUDDIMORE, DANS LE SOMERSETSHIRE.

Cotman dans ses *Antiquities from Normandy* a esquissé sur sa gravure de la porte de l'église de Foulbec près de Pont-Audemer, des ferrures assez semblables pour la disposition à celle figurée ici qui se voit à Puddimore, dans le comté de Somerset.

CHAP. II.—LES CLOUS[a].

Les changements introduits vers le XVe. siècle dans la manière de construire et de ferrer les portes, l'introduction d'assemblages compliqués dans la menuiserie au lieu de la simplicité des vantaux primitifs, l'usage devenu général de sculpter la face extérieure des battants et de reléguer les ferrures sur la face intérieure, entraînèrent promptement la décadence de l'art du forgeron. Désormais les grandes pentures richement ouvragées au marteau, tombèrent en oubli, et les menus ouvrages de serrurerie, serrures, verroux, poignées devinrent seuls un motif d'ornementation. De même que le charpentier fit place au menuisier sculpteur, de même le forgeron s'effaça devant le serrurier, qui dut exécuter des ouvrages délicatement découpés ou emboutis, exigés par le style qui dominait dès lors dans l'architecture. Souvent même les grandes pentures devinrent impossibles à l'intérieur des portes, parceque le revers des battans composés d'une infinité de panneaux, fut couvert de barres et de membrures entrecroisées formant une sorte de parquet. Alors les gonds se réduisirent à la forme la plus simple, et les grandes happes ou barres disparurent fort souvent. On inventa de nouveaux systêmes de pentures ; la menuiserie fortement assemblée d'elle-même sans le secours des ferrures, comporta des équerres et des pivots, ouvrages rarement ornés. Dans les travaux soignés, les simples gonds firent place aux fiches, aux couplets et aux charnières : les portes légères furent suspendues sur des paumelles. Dès le commencement du XVIIe. siècle, Mathurin Jousse décrivit ces divers systêmes qui sont encore ceux usités de nos jours.

Cependant l'aversion pour les ouvrages légers qui semble avoir dominé les anciens constructeurs, le goût pour l'ornementation qui régna jusqu'à la fin du XVIIIe. siècle et sans doute aussi l'empire des anciennes traditions, maintinrent sur la menuiserie des portes l'usage d'accessoires destinés à protéger le bois contre les chocs violents. Un semis de clous à têtes saillantes et ouvragées prit la place des anciennes pentures à enroulements sur les portes de beaucoup d'églises, de

[a] Clou : grec, ἦλος, γόμφος ; latin, *clavus, clavulus* ; ital., *chiodo* ; espagnol, *clavo* ; allemand, *nagel* ; anglais, *nail* ; hollandais, *spijker, nagel.*

châteaux et d'hôtels. Ces clous se distribuèrent sur les membrures les plus saillantes et rehaussèrent le centre des panneaux de menuiserie : ils faisaient un ornement d'un caractère mâle et vigoureux, en même temps qu'ils rendaient d'une solidité à toute épreuve la menuiserie qu'ils traversaient et dont ils reliaient puissamment tous les assemblages.

Les clous jouèrent dès lors un grand rôle dans l'art du serrurier. Bien loin de les dissimuler dans le bois, comme le font les ouvriers de nos jours, ou en tira parti pour la décoration monumentale, et leurs têtes en saillie devinrent un motif d'ornementation, dont les quatre planches suivantes offrent des specimens nombreux.

Forger un clou est le premier exercice que Mathurin Jousse, dans sa *Fidèle ouverture de l'art de serrurier* propose à l'apprenti. Nul doute que de temps à autre les *Febvres* qui travaillaient sous la direction d'architectes, ne se soient évertués à fabriquer quelques chefs-d'œuvre en ce genre, au lieu d'employer des clous tout faits par les cloutiers. Mathurin Jousse, dans son chapitre xliii., *comment on doit ferrer les portes de devant les logis*, donne sur ces clous ornés des détails intéressants. Voici comment il s'exprime :—

" On y met pour l'ordinaire des clous rivez sur les barres, et queües d'aronde, avec des contrerivets, ou fausses pièces de fer par le derrière de la porte. Ces clous et autres que l'on met sur ces dictes portes, se font de plusieurs et diverses façons. Premièrement quarrez et à l'ouzange qui sont entaillez dans le bois, de l'espaisseur de la teste : autres les font en pointe de Diamans, teste de potiron, teste ronde canelée ; autres teste ronde avec des Rozes et fuëilles de relief par dessous, testes quarrées découpées, en façon de fleurs-de-lys et plusieurs autres façons que l'on y faict, pour l'ornement des portes. Par dessouz ces clous, on y met des rozettes rondes et relevées simplement par dessouz les fueilles, avec un poinçon rond par le bout pour les emboutir. On met quelques-fois deux ou trois de ces rozettes les unes sur les autres. On y met pareillement d'autres façons de rozettes doubles et simples qui sont vuidées avec la lime, qui ont 3, 4, 5, ou six fueilles gravées & refendues avec le burin coulant, ou sizelet, et relevées avec le poinçon par le dessouz sur du plomb, autres en font de découpées et relevées comme je diray au chapitre des targettes. Tous ces clous et rozettes se doivent estamer en poisle, comme je diray cy après ou bien les polirez avec la lime douce avec de l'huille : mais

la polisseure ne peut guères durer quelle ne s'enrouille à cause de l'eau et humidité qui gaste incontinent le fer lorsqu'elle tombe dessus[b]."

Le *Dictionnaire universel de commerce* de Savary des Bruslons[c] contient au mot *clou* d'excellentes indications; ou distingue parmi les différentes sortes de clous qui se fabriquaient en diverses provinces, notamment en Normandie, dans la Champagne, dans le Forez, à Charleville et dans le pays de Liège, les clous à serruriers qui ont la tête en pointe de diamant, et les clous à deux pointes, que l'on nommait aussi clous à tête de champignon.

Ce que l'auteur dit de ces derniers clous, que nous désignons quelquefois aujourd'hui sous le nom de clous à tête en goutte de suif, nous a paru assez intéressant pour être également cité ici. "Ce sont de grands clous, dit-il, dont la tête a plus d'un pouce de diamètre, et est extrêmement voûtée et élevée en forme de champignon. Ils ont deux pointes soudées ensemble, et faites d'un fer doux et facile à plier. Ces deux pointes sont faites pour, après être passées par le même trou de villebrequin, ou d'une petite terrière, être pliées et rivées à droite et à gauche. Ce sont de ces clous dont autrefois ou se servoit communément, à toutes les portes cochères des maisons de Paris. On n'en emploie plus guères qu'à la campagne, aux portes des fermes, où ils servent tout ensemble, et d'une espèce d'ornement, et à retenir les barres de bois qui les assemblent, ou les fortifient par derrière."

Les cloutiers formaient une des communautés des arts et métiers de la ville et fauxbourgs de Paris. Ils se nommaient dans leurs statuts et dans les lettres patentes de confirmation données par les rois, maîtres cloutiers, lormiers, estameurs, et marchands ferronniers. Les droits et privilèges de la communauté étaient conservés par quatre maîtres jurés et gardes. Chaque maître ne pouvait avoir que deux apprentis, qui devaient faire cinq ans d'apprentissage, et ensuite servir chez les maîtres deux autres années pour avoir droit à la maîtrise. Les compagnons forains, c'est-à-dire ayant fait leur apprentissage en province, et les apprentis étaient obligés au chef-d'œuvre, dont les fils de maître étaient exempts. Outre les clous de toutes sortes, les maîtres cloutiers, en leur qualité de lormiers et d'étameurs, avaient le droit de faire des gourmettes de chevaux, des boucles et menus ouvrages de fer pour les selliers, carrossiers, et coffretiers-malletiers, "faits avec

[b] *La fidèle ouverture de l'art de serrurier*, par Mathurin Jousse, pages 91 et 92.
[c] *Dictionnaire de commerce*, Paris, 1748, 3 vol. in-folio.

le marteau et enclume, et sans lime ni estoc." Saint Cloud est le patron des cloutiers, qui avaient à Paris une confrérie érigée en son honneur, et administrée par des maitres élus à la pluralité des voix [d].

Malgré l'ancienneté de l'industrie des cloutiers, nous ne pensons pas que les clous ornées fussent un objet ordinaire de commerce, ni qu'ils fussent fabriqués à l'avance comme marchandise d'assortiment. Nous croyons qu'ils étaient seulement ouvragés à la pièce, sur commande et d'après des dessins exprès, fournis peut-être par l'ordonnateur des travaux, ou imaginés plutôt par le serrurier. A ce titre ce sont presque des objets d'art, dignes de l'intérêt des amateurs. Nous avions déjà signalé l'existence de quelques uns de ces clous ornementés, et nous en avons recommandé la conservation dans nos *Principes d'archéologie pratique appliqués à l'entretien et la décoration des églises*, où nous en avons figuré quelques uns. M. Parker n'avait pas non plus oublié ce motif d'ornementation dans son *Glossaire d'Architecture*, p. 177 et 181. Voici deux clous des portes de la cathédrale de Laon, deux autres de l'église S. Martin de la même ville, et deux autres de la chapelle d'Henry VII. à Westminster, donnés dans le même ouvrage, p. 269, sous le mot *Iron-work*.

Clous a Compton, Berks.

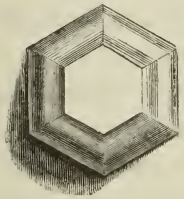

Porte de S. Augustin, Canterbury.

Cathedrale de Laon.

S. Martin, Laon.

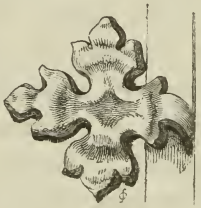

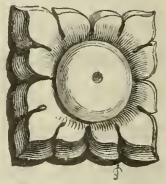

Chapelle de Henry VII.

Sous le mot *Nail*, p. 323, on a également figuré cet autre clou très curieux, dont la tête repose sur un quatre-feuilles saillant sculpté à même le bois.

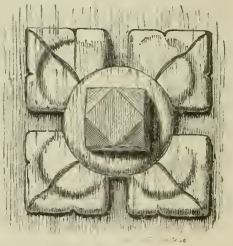

Coleshill, Warwickshire

Sur les vantaux de la porte de l'église Notre-Dame de la rue Froide à Caen, qui ont été sculptés à fin du XVe. siècle, l'ouvrier a simulé des têtes

d Savary, *Dictionn. de commerce*, in-folio v°. Cloutiers.

de clous en relief, qui sont toutes entières en bois. Ces faux clous semblent soutenir de fausses draperies.

Les clous, traversant le plus souvent l'épaisseur des menuiseries, étaient rivés sur la face opposée. Quand l'usage des vis se fut répandu, leur extrémité fut assujettie par des rouëlles ou par des écrous carrés ou en losange, qui, chose singulière, furent employés dans certains pays pour composer des armoiries. Nous avons vu plus haut que les grandes pentures était également devenus, sous le nom de *bris de porte*, un emblême héraldique. De même l'écrou en losange devient la pièce de blason appelée *Rustre*. En effet, selon Menestrier, ce nom donné à un losange percé en rond, viendrait "de l'allemand *Rutten* qui signifie ces losanges percées, qui servent à arrêter les gros clouds à vis des serrures et des happes des portes[e]."

Nous verrons au reste à l'occasion des planches suivantes que fort souvent les clous eux-mêmes affectèrent la forme de pièces de blason, fleurs-de-lys, coquilles, marteaux et autres emblêmes.

M. Viollet-le-Duc a consacré aux clous seize vignettes de son *Dictionnaire de l'architecture française;* deux de ces vignettes représentent de clous de bronze de l'abbaye de Vézelai et de la cathédrale d'Ausbourg, clous du XIIe. siècle, qui semblent continuer la tradition des clous également en bronze des portes du Panthéon et de Saint-Jean de Latran à Rome. "Ces traditions antiques, dit M. Viollet-le-Duc, se perdirent vers la fin du XIIe. siècle, et depuis lors les clous simples ou ornés ne furent plus que des pièces de forge en fer. Parmi les clous de fer figurés par M. Viollet-le-Duc, on en voit de la chapelle de Saint-Venceslas, à Prague, (XIIe. siècle), de la cathédrale de Laon, de Saint-Eusèbe d'Auxerre, de Notre-Dame de Paris, de Schelestadt, de Rouen, et de Flavigny."

[e] Le P. Menestrier, *La Méthode du blason*, édit. de 1688, p. 60. Un auteur anglais a remarqué aussi que—"Some ancient armour was composed of *rustres* sewed upon cloth."

TÊTES-DE-CLOUS.

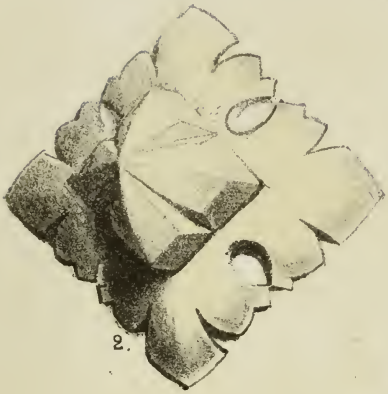

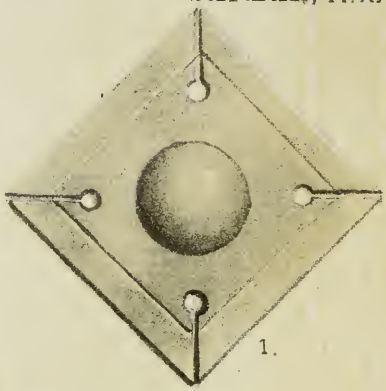

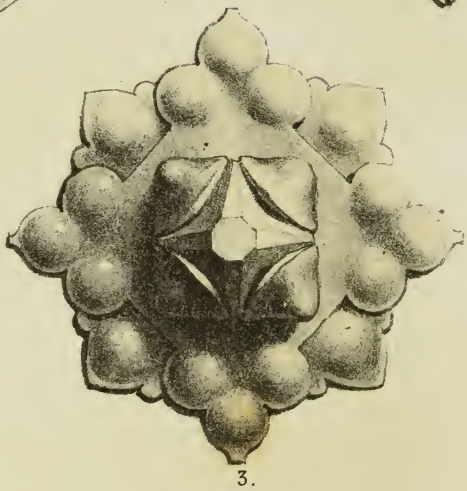

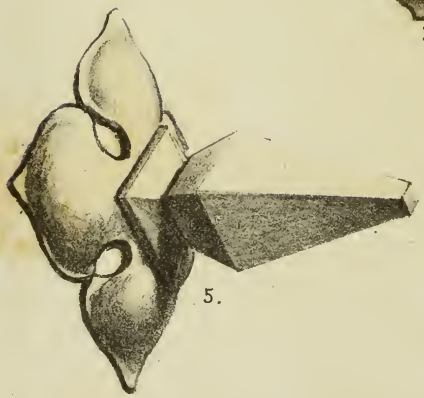

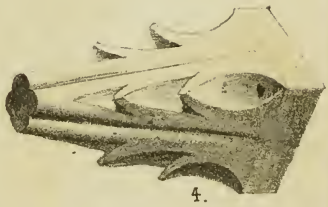

GB

1. S. MARIE AUX ANGLAIS, Normandie. 2. POITIERS. 3. S. GERMAIN DE LIVET, Normandie.

4. TOURS. 5. MARSEILLES.

PLANCHE XX.

STE.-MARIE-AUX-ANGLAIS.—POITIERS.—S. GERMAIN-DE-LIVET.—TOURS.—MARSEILLE.

Le clou représenté fig. 1 appartient à la garniture de la porte du château de Ste.-Marie-aux-Anglais, dans la vallée d'Auge en Normandie, qui appartint au célèbre compositeur de musique Choron. La tête de ce clou en forme de goutte de suif repose sur une pièce carrée en tôle découpée.

Le joli clou ciselé, avec rosette en tôle emboutie, figuré n°. 2, a été dessiné sur la grande porte de l'abbaye de Montierneuf à Poitiers.

Le n°. 3 provient de la porte de la cuisine du castel de S.-Germain-de-Livet, près de Lisieux. Cette porte, qui ouvre à l'intérieur de la cour de ce curieux manoir, est semée de ces clous, décorés de deux rosettes en tôle superposées.

M. Viollet-le-Duc a figuré dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture, v°. clou,* un très beau clou à-peu-près semblable à celui-ci, et provenant de Vézelai. Il présente également deux rondelles superposées dont la forme est inscrite chacune dans un carré. Ces rondelles sont découpées et modelées simplement au moyen de coups de poinçon sous les feuilles. La tête du clou, finement forgée, est refendue à chaud et retouchée au burin. M. Viollet-le-Duc remarque que c'est surtout à partir du XVe. siècle, que l'usage de mettre deux rondelles ou rosettes l'une sur l'autre fut en faveur : ces rosettes superposées, en se contrariant, présentaient des dessins plus variés et d'un modelé plus riche et plus apparent.

Le n°. 4 se trouve sur la porte méridionale de Notre-Dame-la-Riche, à Tours.

Enfin le n°. 5, qui affecte, ainsi que le numéro précédent, une saillie excessivement prolongée, décore la porte de l'église de la fameuse abbaye de Saint-Victor de Marseille.

TÊTES-DE-CLOUS.

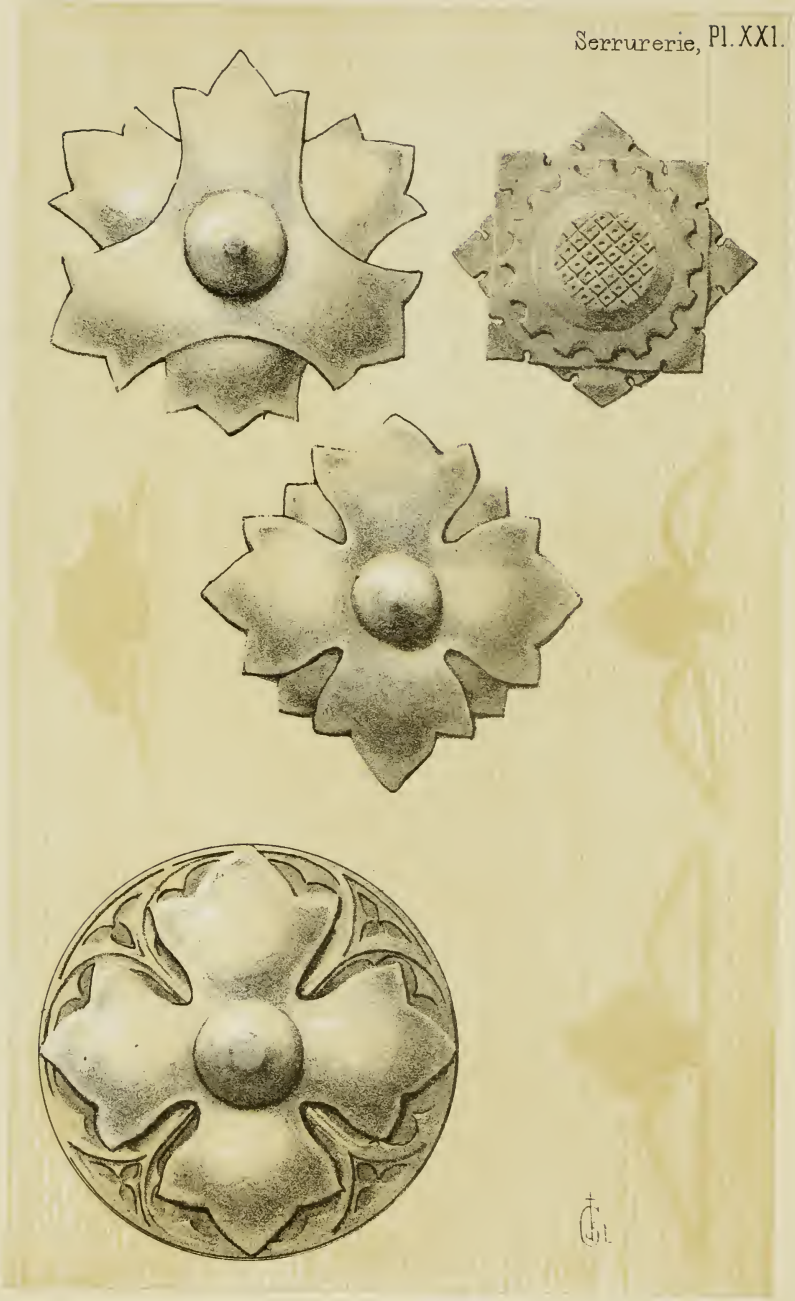

DESSINS DE HENRI GÈRENTE.

PLANCHE XXI.

Les quatre clous lithographiés sur cette planche, l'ont été d'après des dessins d'Henri Gérente, malheureusement sans indication de provenance. On remarquera de quelle manière charmante on a su tirer parti d'objets fort simples en eux-mêmes, et comment des clous vulgaires se sont transformés en fleurons élégants à l'aide de ces espèces de collerettes en tôle découpée et frappée, enfilées au-dessous de leur tête.

On trouvera des clous analogues sur la grande porte au bas de la nef de l'église de Rugles, petite ville de Normandie, où se fait de temps immémorial une grande fabrication de clous et de quincaillerie.

TÊTES-DE-CLOUS.

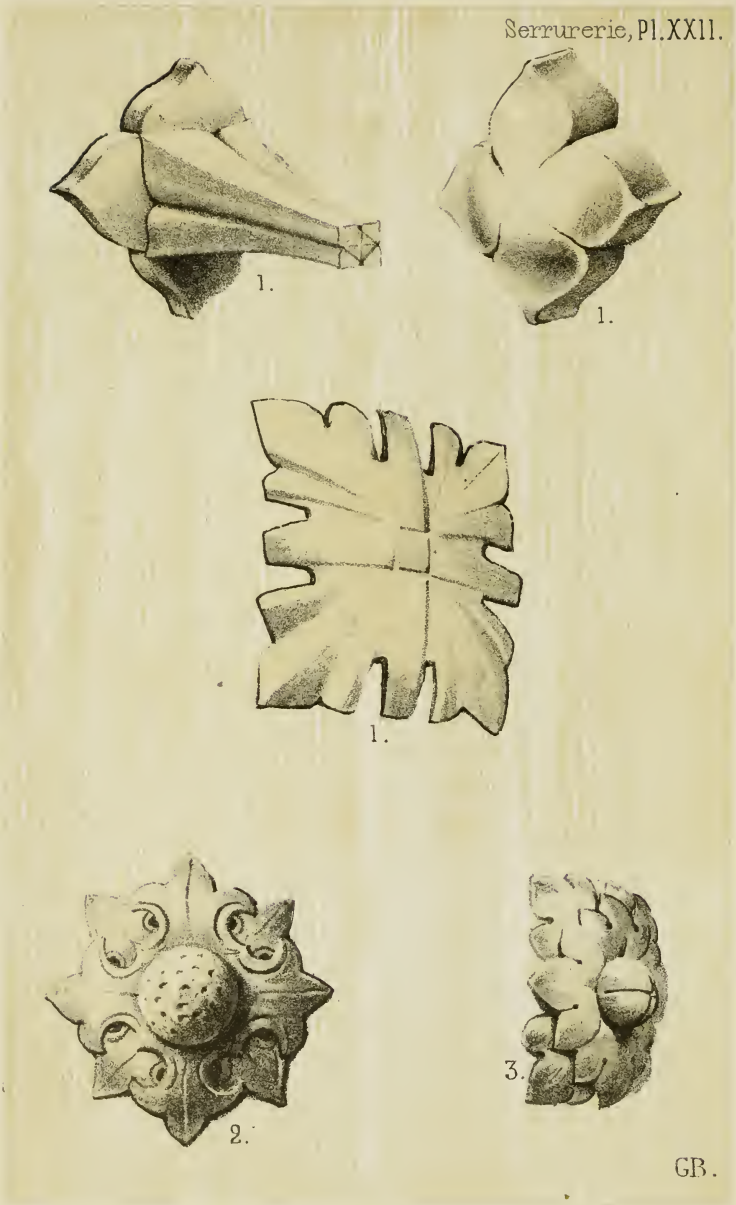

1. **RODEZ.** 2. La Cathèdrale, **SENS.** 3. **CORDES.**

PLANCHE XXII.

RODEZ.—SENS.—CORDES.

Voici, en tête de cette planche, trois clous de la cathédrale de Rodez. L'un d'eux, placé sur la porte méridionale de cette église, rappelle par sa forme très saillante, les deux clous figurés plus haut de Notre-Dame-la-Riche à Tours, et de S.-Victor de Marseille. Il ressemble au pistil de certaines fleurs.

Le n°. 2, de l'exécution la fine et la plus soignée, a été dessiné sur un volet de menuiserie, fermant une ancienne armoire, à l'intérieur de la cathédrale de Sens.

Quant au n°. 3, également fort joli, il appartient à une maison du XIVe. siècle, figurée par M. Verdier, dans son *Architecture domestique*. Cette maison se trouve à Cordes, dans le Rouergue, petite ville perchée sur une hauteur inaccessible aux voitures, et très curieuse par le grand nombre de ses anciennes maisons, qui pour la plupart ont l'air de remonter au XIIIe. siècle.

TÊTES-DE-CLOUS.

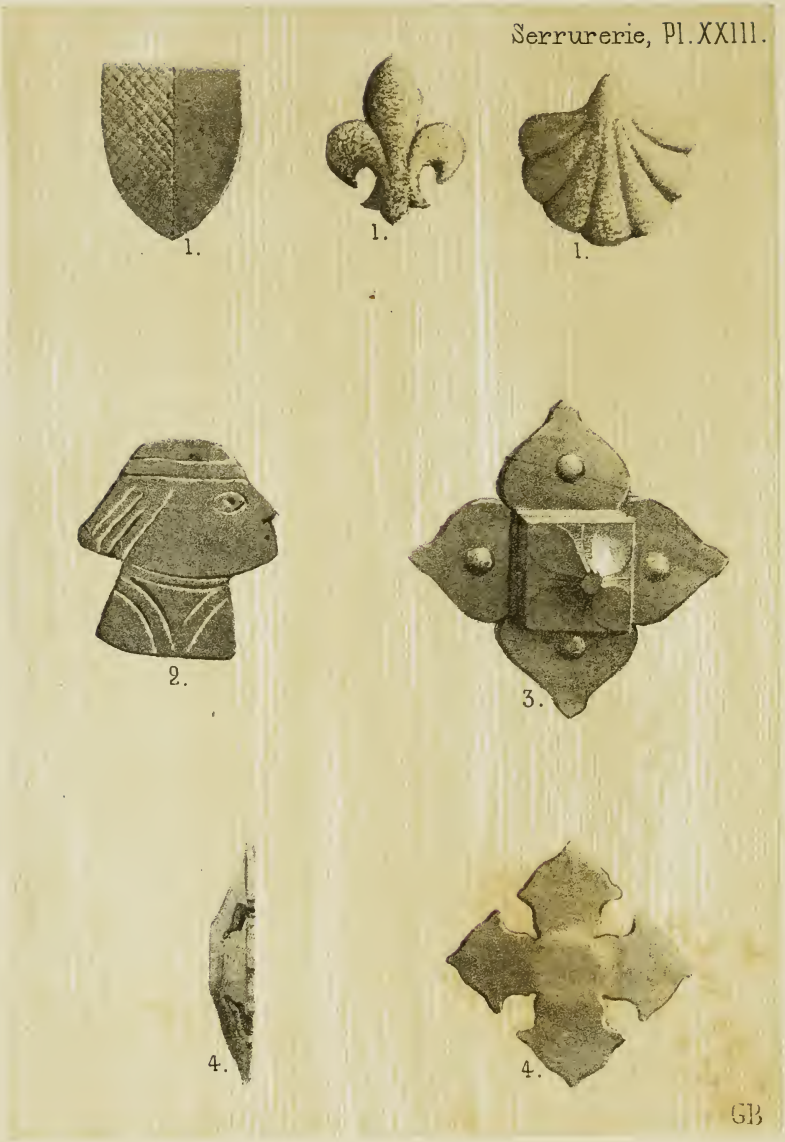

1. BERNAY. 2 & 4. ARGENTAN. 3. LA BONNEVILLE.

Normandie.

PLANCHE XXIII.

BERNAY.—LA BONNEVILLE.—ARGENTAN.

Les trois clous representés au haut de cette planche se trouvent répétés sur la grande porte occidentale de la jolie église de Notre-Dame de la Couture, à Bernay, en Normandie. La menuiserie de cette porte appartient au gothique flamboyant et doit dater des premières années du XVIe. siècle. Ce sont des clous héraldiques. L'un d'eux représente un écusson parti. On a fabriqué au XVIe. siècle beaucoup de clous en forme de coquilles et nous en avons souvent remarqué sur d'anciens coffres et d'autres vieilles menuiseries. Il y a de ces clous en coquille à l'église de S.-Julien-sur-Calonne, près de Lisieux, et sur la porte d'une ancienne habitation, en face de l'église de Conches, dans la Haute-Normandie, petite ville dont les armoiries renferment trois coquilles par allusion à son nom latin, *Conchæ*.

Il y a sur la porte de l'église abandonnée de Biville-la-Martel, dans le doyenné de Valmont, diocèse de Rouen, un semis de curieux clous héraldiques qui rappellent le nom et les armoiries des sires de Martel, seigneurs de cette ancienne paroisse. M. de Glanville a figuré, dans sa *Promenade archéologique de Rouen à Fécamp*[f], l'une de ces "têtes de clous contournées en forme de marteau et artistement découpées dans une feuille de tôle; curieux ornement, ingénieux blason, contribuant à la fois à embellir une pièce de menuiserie, d'ailleurs fort simple, et à rappeler des souvenirs de gloire et de reconnaissance."

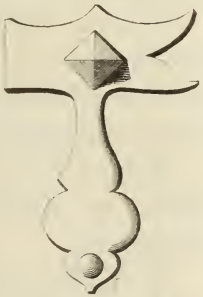

Clou heraldique, a Biville-la-Marte

M. l'abbé Cochet a également signalé ces singuliers clous-marteaux, qui sont certainement du XVIIe. siècle, car le portail de l'église de Biville-la-Martel est de l'époque de Louis XIII. La porte est décorée de trente-sept de ces marteaux de fer attachés chacun avec deux clous inégaux[g].

Pour donner un dernier exemple de ces clous emblématiques, nous rappelerons qu'il y a quelques années encore, l'une des portes oc-

[f] Un vol. in-8vo., 1853, p. 211, et la planche en regard de la page 303.
[g] Cochet, *les Eglises de l'arrondissement d'Yvetot*, t. ii. p. 186.

cidentales de l'église Saint-Pierre de Dreux, était ornée de clous, dont la tête découpée à jour, rappelait par une allégorie ingénieuse à tous ceux qui se présentaient à l'entrée de cette église, qu'elle était sous l'invocation de S. Pierre. Chaque tête de clou avait la forme d'une clef, non pas d'une clef pauvre et unie comme le veut la mode d'aujourd'hui, mais d'une belle clef ouvragée, comme les aimaient nos pères. Toutes ces clefs étaient différentes de forme et d'ornements. C'était une exhibition de modèles les plus variés, quant aux enjolivements des poignées, et quant aux découpures compliquées du panneton.

N'oublions pas non plus certains clous à tête en forme de fer à cheval, dont la configuration fut aussi motivée par une idée de symbolisme. M. Bouet a remarqué sur la porte de l'église de Langon, près de S. Macaire, (Guienne,) un semis de petits fers à cheval, d'une si petite taille qu'ils semblent faits comme pour ferrer un chat. Nous reviendrons dans notre dernier chapitre sur l'usage de clouer des fers à cheval aux portes des églises, ce qui se faisait en l'honneur de S. Martin, patron des voyageurs et des cavaliers.—Peut-être les petits fers de Langon étaient-ils des pièces d'armoiries?

Un bon nombre de clous semblables à celui figuré grandeur d'éxécution sous le n°. 3 de la planche 23, sont fixés sur les vantaux de la porte occidentale de l'église de la Bonneville, près d'Evreux, village où existe une grosse forge.

Enfin les n°s. 2 et 4, dont l'un représente une sorte de tête égyptienne, se voient au riche portail latéral de l'église Saint-Germain d'Argentan.

M. Viollet-le-Duc a fait graver dans son *Dictionnaire de l'architecture française*, tome 3, page 476, le dessin d'un clou charmant, provenant d'une église de Basse-Bretagne et représentant un personnage en pied. En effet "les clous qui maintiennent les serrures, les entrées ou les marteaux de porte, ont souvent leurs têtes forgées en forme de figurines très délicatement travaillées." Nous avons vu de ces clous de serrure figurant des sirènes.

TÊTES-DE-CLOUS.

1.

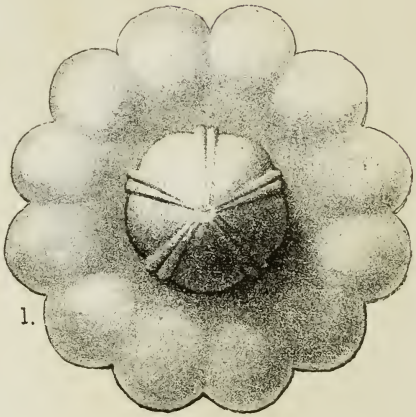

1.

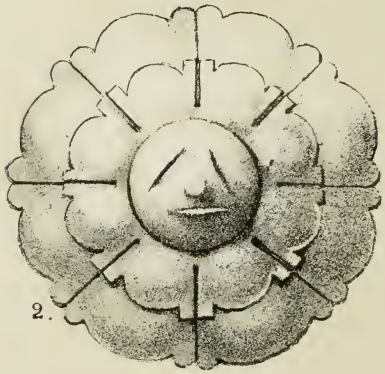

2.

GB

1. **BORDEAUX.**

2. **S. MACAIRE,**
Aquitaine.

PLANCHE XXIV.

BORDEAUX.—S. MACAIRE.

M. Bouet a dessiné de grandeur d'exécution le n°. 1 de cette planche, à Bordeaux, sur un battant de porte d'une église aujourd'hui abandonnée et servant d'atelier de charronnage, qui existe derrière la cathédrale.

Le n°. 2 a été dessiné à S. Macaire, près de Bordeaux, sur une vieille porte de maison : il est également de grandeur d'exécution, du reste comme la plupart des précédents.

A Auxerre, sur l'une des portes de la cathédrale, il y a des clous semblables à celui-ci :—

Auxerre.

M. Parker a remarqué à S.-Front de Périgueux, cet autre clou, au sujet duquel il a écrit ces lignes :—

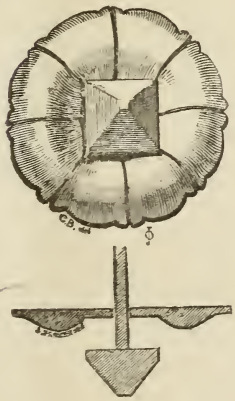

S.-Front de Perigueux.

"En France, la généralité des églises ou des maisons du moyen-âge ont encore des ouvrages de fer dignes d'attention. La singulière variété et la beauté de leurs têtes de clous attirent spécialement les yeux anglais, comme une chose à laquelle nous ne sommes pas accoutumés chez nous. L'échantillon ci-contre, tiré de l'église S.-Front, est d'une forme qui n'est pas rare en France[h]."

[h] J. H. Parker, *Observations on the ancient Churches in the West of France*, from the *Archæologia*, vol. xxxiv. p. 36.

TÊTE-DE-CLOU.

CROISILLES,
Normandie.

PLANCHE XXV.

CROISILLES.

L'ENORME clou représenté ici de grandeur naturelle est plutôt un boulon qu'un clou proprement dit. M. de Caumont en a publié une petite figure sur bois à la page 580 du tome 2 de sa *Statistique Monumentale du Calvados*. M. Bouet a relevé cet objet de serrurerie ornée sur la porte occidentale de l'église de Croisilles, aux environs de Caen, où il y en a deux exemplaires. Bien que l'église de Croisilles soit du XIIIe. siècle, ces deux gros clous ou boulons sont évidemment beaucoup plus récents et probablement du XVIe. siècle seulement : on voit sur la même porte une rondelle en fer percée de trèfles, qui autrefois devait recevoir un poignée.

Nous avons remarqué des boulons du même genre, également ornés de rosettes en tôle emboutie et repoussée, sur un certain nombre de vieilles portes cochères du XVIIe. siècle, à Paris et à Rouen. Il y en a également beaucoup à Orléans : ils forment la tête du pivot de fléaux ou barres à bascule, qui servent de fermeture intérieure.

On mettait aussi de gros clous de ce genre, ainsi que le remarque Mathurin Jousse, à l'intersection des croisées ou membrures des fenêtres à croix, en grande vogue au XVIIe. siècle. Dans l'Encyclopédie, on appelle *rose* un ornement rond, ovale ou à pans, qui se faisait ou de tôle relevée par feuilles, ou de fer en compartiments à jours, et qui se plaçait dans les dormans des portes cintrées, et dans les panneaux de serrurerie.

CHAP. III.—VERROUX ET SERRURES.

Les verroux, *βάλανος, μοχλίον, pessulus, obex*[a], joignant la force à la simplicité, ont naturellement joué un grand rôle dans la serrurerie gothique. Aussi, sur le revers de la porte des églises, rivalisent-ils avec les serrures, *seræ*[b]. Tandis qu'aujourd'hui les verroux, minces et peu apparents, sont tous à-peu-près sur le même modèle, autrefois il y en avait de toutes les formes et de toutes les tailles, et ils étaient parfois fort ornés.

Le *Dictionnaire* de Trévoux à l'article *verrou*, dit ceci : "pièce de fer coulante en des crampons qu'on appelle *vertevelles*, sur une plaque de tôle ciselée et gravée . . . Il y a de petits verroux que l'on nomme *targettes*, attachés avec des crampons sur des écussons, pour les guichets des croisées. Ménage tient que ce mot vient du latin *veruculus*. . . Les anciens *verrouils* étaient ronds et rouloient dans les vertevelles. On les appelle encore en quelques provinces *courreaux* et *tourroux*."

Le même dictionnaire définit les *vertevelles*, des "pièces de fer en forme d'anneaux qu'on fiche dans une porte pour faire couler et retenir le verrouil des serrures à bosse. *Pessuli caudati annuli.* Vertevella *ex eo quod in his foraminibus vertantur vectes.*"

Felibien au contraire donne le nom de *vertevelles* aux verroux plats[c].

Les verroux ronds, glissants horizontalement dans de larges vertevelles circulaires, sont ceux qui figurent aux portes des églises et des vieux châteaux. C'est le *verrouil* par excellence des anciens bâtiments. Son emploi s'est maintenu dans quelques pays, tandis qu'en d'autres

[a] Anglais, *a bolt;* allemand, *der riegel;* hollandais, *grendel;* italien, *catenaccio;* espagnol, *cerrojo;* polonais, *rygiel.* Les grecs appelaient *βαλαναδόκη* le trou du verrou, la gâche, *lamina pessuli receptrix;* anglais, *staple.*

[b] Serrure, grec, *κλεῖθρον;* latin, *sera;* allemand, *schloss;* anglais, *lock;* hollandais, *slot;* italien, *toppa, serratura;* espagnol, *cerraja;* polonais, *zamek.*

[c] Felibien, *Principes de l'architecture*, 1690, in-4°. p. 210.

ces verroux très solides ne servent plus que pour les prisons. Aux environs de Lisieux, on voit encore beaucoup de ces verrous aux portes des fermes et des herbages. A Dreux et dans la Beauce, on n'en employe guères d'autres, ainsi que dans le Hainault et une bonne partie de la Belgique. Nous tenons de M. le docteur Cattois que dans le Maine on donne le nom de *crouillets*, à ces verroux cylindriques, appelés ailleurs *courreaux* et *tourroux*. Suivant le *Dictionnaire du patois normand* de MM. Duméril, le mot crouillet est aussi en usage dans l'évêché de Séez. Dans l'évêché d'Evreux, on désigne quelquefois ces verroux sous le nom de *tourets*.

Ces anciens verroux, nommés aussi *tourillons*, sont garnis d'une longue queue, ou manche qui permet de les faire glisser. Souvent ce manche vient s'adapter à une serrure à bosse. Il fait alors l'office de *moraillon*, et il est muni à son extrémité d'un *auberon*, qui entre dans la fente de la serrure. Ces serrures destinées à maintenir les verroux fermés, sont analogues à celles encore en usage pour les malles : leur pène ne sort pas et fait sa course en dedans.

Voici le croquis d'un de ces grands verroux de serrures à bosse, dont le manche plat s'arrête par un auberon pénétrant à l'intérieur de la serrure. Un anneau sert à lever ce manche lorsque la serrure est ouverte. Ce verrou existe à la cathédrale de Rouen à l'intérieur d'une porte qui donne d'une salle basse du cloître dans la cour d'Albane, porte revêtue de belles pentures du XIIIe. siècle.

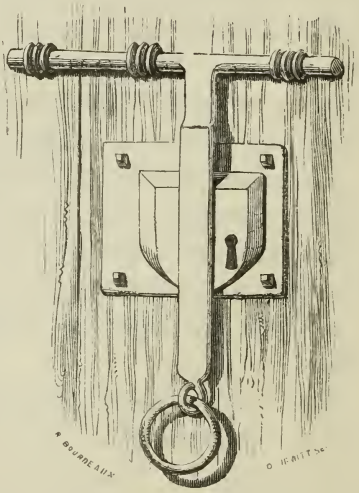

Cathedrale de Rouen.

A Evreux et à Chartres, il y a des verroux pareils aux portes de la cathédrale. Lorsque sur la hauteur d'une porte, il y a plusieurs de ces fermetures, alors un seul des verroux est muni d'une serrure ; c'est naturellement celui qui est à hauteur de la main. C'était l'usage de fermer ainsi les portes qui ne devaient pas s'ouvrir de l'extérieur, et que l'on barricadait très solidement en dedans à l'aide de ces solides verroux dont les moins gros avaient la grosseur du pouce.

Nous donnons également un dessin des verroux avec serrure qui ferment en dedans les grandes portes latérales de la cathédrale de Chartres. Ces verroux sont forgés avec rudesse, et n'ont aucune décoration, ainsi que toute la serrurerie de cette vaste église, mais ils ont un grand caractère de force, et montrent quelles précautions nos ancêtres prenaient pour s'enfermer solidement. De peur qu'en ébranlant la porte, on ne parvint à faire sauter les crampons de ces gigantesques verroux, on a ajouté aux clous qui assujettissent ces crampons, tantôt de petits crampons en travers sur les premiers, tantôt de vigoureux écrous. Ces ferrements sont très probablement du XIIIe. siècle.

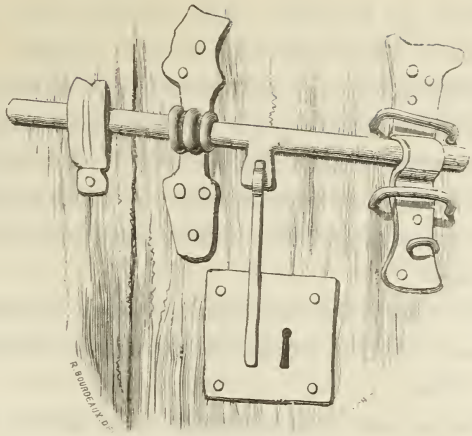

Chartres.

M. Guenébault a publié dans le tome xxiii. du *Magasin pittoresque*, p. 156, une très curieuse garniture de porte du XIIIe. siècle, existant au portail latéral de l'église de Mussy, en Champagne, et consistant en une serrure, un verrou carré, un anneau pour tirer et une poignée de clanche. M. Lassus a donné aussi dans les *Annales archéologiques*, tome I., une charmante serrure à bosse, avec verrou cylindrique à moraillon, très orné, dessinée à la porte d'une ferme, à l'entrée d'Ussel, dans le Limousin. Quelquefois ces verroux arrêtés par une serrure sont posés à l'extérieur de l'édifice, par exemple à Ste-Croix de Bordeaux, et à quelques églises de campagne.

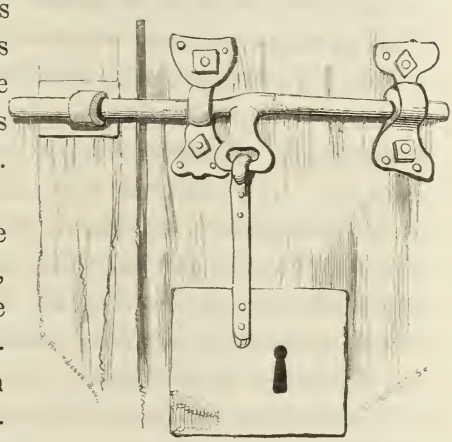

Chartres.

Les serrures anciennes sont assez rares, mais il en existe d'admirables du XVe. et du XVIe. siècle.

" Une serrure, disent les auteurs de l'édition belge de Pugin, était un objet sur lequel les anciens forgerons aimaient à exercer toutes les res-

sources de leur art. Les serrures des coffres étaient en général du travail le plus soigné et le plus élégant. Il n'est pas rare de trouver dans les églises des serrures ornées de sujets sacrés qui y sont ciselés, et où l'on a employé les combinaisons mécaniques les plus ingénieuses pour cacher le trou de la serrure. Les clefs étaient également enrichies d'ornements en rapport avec les serrures auxquelles elles appartenaient; et même les gardes étaient façonnées en belles devises et en lettres initiales [d]."

M. Alfred Darcel a publié dans le tome xiii. des *Annales archéologiques* une très ancienne serrure de l'église de Londervielle, dans les Pyrénées.

On en voit de charmantes de la fin du XVe. siècle dans la cathédrale d'Evreux, notamment aux armoires de la chapelle du trésor, si remarquable par les grilles de fer qui la ferment complètement. Plusieurs de ces serrures sont à ressort, et s'ouvrent avec un bouton, lorsqu'elles ne sont fermées qu'au demi-tour: elles offrent déjà le systême aujourd'hui en usage pour nos serrures d'appartement.

Mais les serrures ornées avec le plus de magnificence sont celles qui servaient à fermer les meubles, les crédences, les bahuts et les coffres en bois sculpté. Beaucoup de ces riches serrures sont de véritables chefs-d'œuvres. Il y en avait une vraiment merveilleuse dans la collection de M. d'Espaulart, au Mans: cette serrure vient d'être acquise par le Prince Solticoff à qui elle a été adjugée pour le prix de 2,205 fr. Elle représente une façade d'église décorée de fenêtres, de rosaces et de niches surmontées de dais, contenant des figurines de saints. C'est un admirable chef-d'œuvre: les dentelles de fer sont comparables aux plus fines œuvres d'orfèvrerie. Le cabinet de M. Sauvageot, au Louvre, contient aussi de magnifiques serrures; deux d'entre elles ont été lithographiées dans le *Moyen-âge pittoresque* [e]. Le recueil intitulé *Meubles du Moyen-âge et de la Renaissance* contient également une serrure du XVe. siècle tirée du cabinet du docteur d'Anvers, une autre de la même époque du cabinet de M. Baron, et une non moins belle du XVIe. siècle conservée au musée de Rouen [f]. Le catalogue de la collection Debruge-Dumesnil,

[d] *Les vrais principes de l'architecture ogivale ou chrétienne*...ouvrage remanié et développé d'après le texte anglais de A. W. Pugin, par T. H. King et traduit en français par P. Lebrocquy, p. 40.

[e] *Le moyen-âge pittoresque*, dessiné par Chapuy, texte par Moret. Paris, Hauser, 1838, in-fol. pl. 77, 101, 122 et 186.

[f] *Meubles du Moyen-âge et de la Renaissance*, dessinés par Asselineau. Paris, Weith et Hauser, in-fol.

n°. 1431 [g], donne la description de deux admirables serrures de trésor en fer doré, qui aujourd'hui font partie du musée du Prince Solticoff. Il y en a un grand nombre de fort belles au musée de Cluny, énumérées et décrites dans le catalogue de cet établissement ; M. Dusommerard en avait publié plusieurs dans son grand ouvrage des *Arts au moyen-âge.* Le musée archéologique du Mans possède aussi de beaux verroux et de splendides serrures. On en voit également de très remarquables dans le recueil intitulé *le Moyen-âge et la Renaissance.* Parmi les serrures exposées au Conservatoire des Arts et Métiers à Paris, il y en a une, de l'époque de François Ier., à garnitures tournantes, avec quatre et cinq pènes et dont les clefs sont magnifiques. Jousse enseigne à faire des serrures qui ont jusqu'à douze fermetures. Nous ne pouvons énumérer toutes les belles choses qui existent en ce genre. On regarde ces serrures excessivement ornées et compliquées comme des chefs-d'œuvre de maîtrise. Felibien dit en effet en parlant des serrures : "celles qu'on faisoit anciennement tant des portes, que des coffres et des cabinets s'attachoient en dehors, et mesme il y a encore certains lieux où les ouvriers en cet art sont obligez d'en faire de semblables pour leur chef-d'œuvre, quand ils se font passer maîtres [h]."

Mais Felibien a pris visiblement cela dans l'ouvrage de Jousse qui en 1627 commençait ainsi son chapitre des *Serreures antiques :—*

"Avant que passer outre et de parler de diverses façons de serreures qui se font à presant, il me semble à propos de mettre en avant la façon de celles dont se servoyent nos maieurs. Premierement toutes les serreures tant des portes que des coffres et cabinets et autres meubles se mettoyent par le dehors, mesme encore à présent les ched'œuvres que l'on fait en plusieurs villes des plus célèbres de ce royaume se font encores à l'antique, et par le dehors, chose à la vérité très excellente, belle et difficile à cause des pertuis, rateaux et autres gardes qui passent dans les clefs en tournant, qu'il convient de faire aux serreures, mais encores plus à cause des ornemens d'architecture, sculpture ou relief qu'il faut mettre sur icelles en sorte que pour l'accomplissement de cest ouvrage est requis beaucoup de temps. Tant que quelques uns y ont mis deux ans et plus à parfaire leur cheud'œuvre, tellement que c'est quelquesfois la ruyne des pauvres aspirans à cause des grands frais et despences qu'il luy convient faire en travaillant, outre qu'icelles ne se

[g] *Description des objets d'art qui composent la collection Debruge-Dumesnil,* précédée d'une introduction historique par Jules Labarte, 1847, in-8°.

[h] Felibien, *Principes de l'architecture,* 1690, 210.

vendent pas sy facilement comme celles qui sont à présent en vsage, mesmes elles, ny les gardes qui se mettent dedans ne sont plus guères en vsage et se peuvent facilement forcer, davantage il ne se fait plus de portes, coffres et autres meubles comme l'on faisoit le temps passé, mais elles sont incommodes en beaucoup de façons, estant dificilles à nettoyer, et subjectes à acrocher et à rompre soutannes, robes ou manteaux qui en approchent, et aussi que les dites serreures avec leurs ornemens estant mises et posées aux coffres ou autres meubles, incontinant sont toutes enrouillées et pourries à cause de l'eau qu'on iette dessus par inadvertance ou autrement qui est la ruyne totalle d'icelles[i]."

Les clefs elles-mêmes ont souvent été ouvragées avec beaucoup de recherche, et il en est qui ont une très grande valeur d'art. Plusieurs anciens artistes ont dessiné ou gravé des modèles en ce genre. La *fidelle ouverture de l'art de serrurier* de Mathurin Jousse contient un grand nombre de figures de clefs ornées pour appartements et pour meubles. Mais ceci sort de notre cadre, limité à la serrurerie monumentale.

Dans plusieurs documents du XVIIe. siècle, il est question de serrures et de clefs d'Angleterre, et au siècle dernier, le *Dictionnaire* de Trévoux disait encore : "les serrures d'Angleterre sont fort à la mode aujourd'hui."

Aujourd'hui le principal centre de la fabrication des serrures françaises est en Picardie, dans le Vimeu, contrée comprise entre Abbeville et St-Valery. Dès le siècle dernier, certains villages de ce pays avaient adopté une spécialité. Fressenneville fit le *cadenas*, Feuquières la serrure de sûreté, Dargnies et Woincourt la *clef*. A St-Blimond on fabrique des *becs-de-canne*, à Ault des serrures de porte-cochère et à pène dormant, à Béthencourt des serrures de pupitre et de malle. Trois centres fabriquent la serrure et la fermeture de bâtiment concurremment avec la Picardie : ce sont Charleville, Saint-Etienne et surtout Tinchebray. Nous empruntons ces détails à M. Briez qui vient de publier un intéressant travail sur l'histoire et l'état actuel de cette industrie locale[k].

Quant aux entrées de serrures, plaques ornées placées sur le côté opposé de la porte, nous n'en parlerons que dans le chapitre suivant, parceque leur description est inséparable de celle des heurtoirs, marteaux, poignées et autres appendices extérieurs.

[i] Mathurin Jousse, *Ouverture de l'art de serrurier*, ch. vii.

[k] *Notice sur la serrurerie de Picardie*, par P. Briez. Abbeville, 1857, 87 pages in-8°.

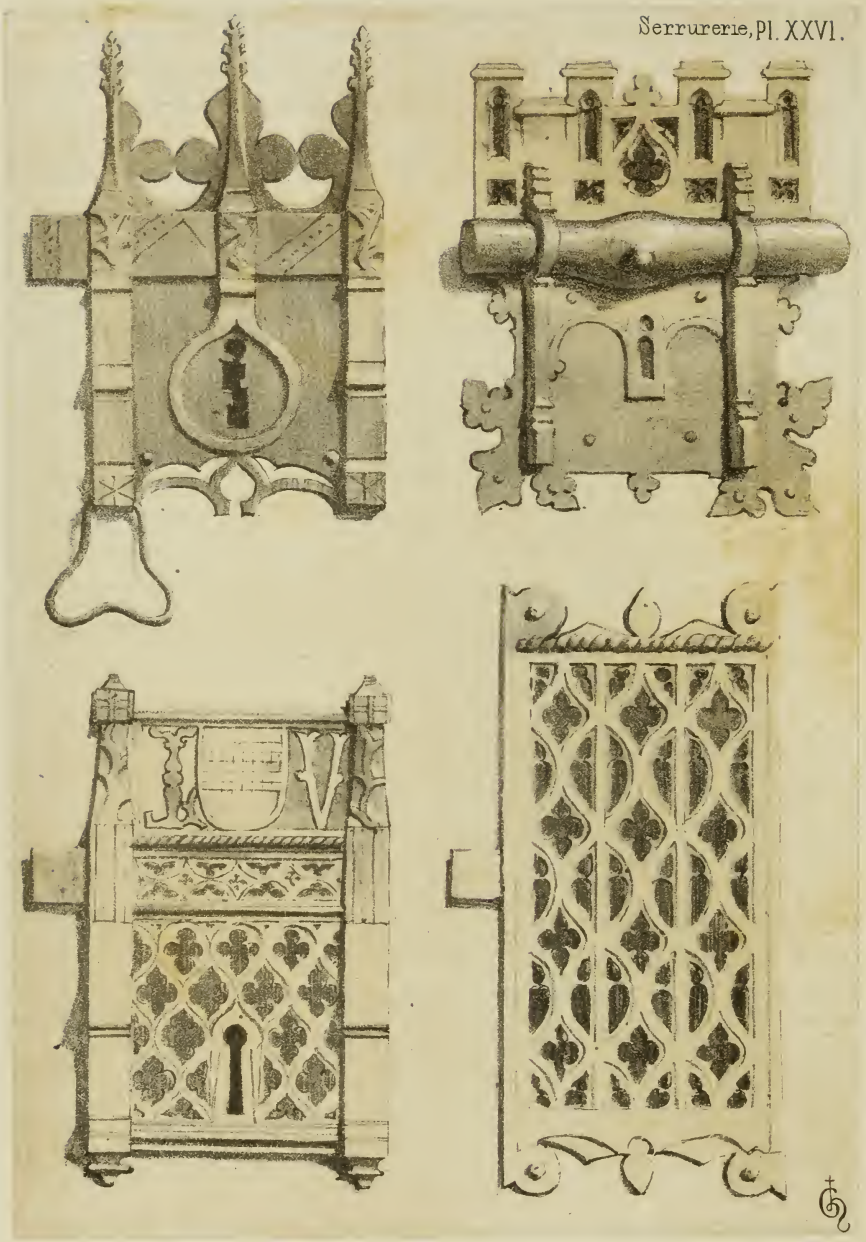

DESSINS DE FEU HENRI GÈRENTE.

PLANCHE XXVI, XXVII, et XXVIII.

Les quatre serrures ou verroux lithographiés planche 26 d'après des dessins de H. Gérente, montrent comment aux XVe. et XVIe. siècles la tôle découpée et les petites pièces de fer travaillées à la lime ou imprimées avec l'étampe prirent la place des objets hardiment forgés aux epoques précédentes. On peut comparer avec ces objets la serrure de S. George's chapel à Windsor et celle de la sacristie de la cathédrale de Rouen.

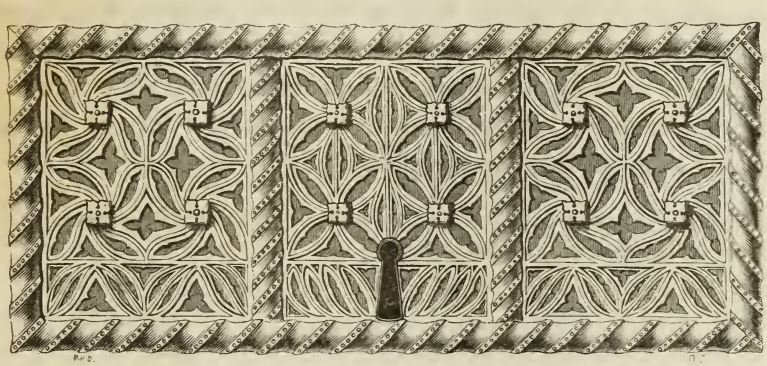

St. George's Chapel, Windsor.

La belle serrure en gothique flamboyant de Westminster donnée pl. 27, appartient probablement au XVIe. siècle. Elle est ici figurée au quart de l'exécution et d'après une empreinte prise sur le monument lui-même. Digby Wyatt l'avait déjà représentée dans son "*Metal-Work.*"

Ici le fer n'affecte plus de formes qui lui soient propres ; cette rosace et ces compartiments flamboyants ne diffèrent en rien de ceux exécutés par les menuisiers sur les panneaux de la même époque ; ils pourraient être exécutés aussi bien en bois ou en pierre qu'en fer et en tôle : c'est certainement un défaut. "Dans tout ancien ouvrage en fer ornementé, observe avec justesse Pugin, nous pouvons remarquer une manière particulière d'exécution, admirablement appropriée à la matière, et tout-à-fait distincte de celle du bois et de la pierre. Par exemple,

le réseau était produit par l'épaisseur différente de plaques percées et placées les unes sur les autres.—Les feuilles et les crochets n'étaient pas *sculptés* ou *modelés* et puis *coulés*, mais taillés dans une même plaque de métal, et pliés et tordus avec des tenailles : les lignes des tiges y étaient gravées ou soudées. Par ces simples procédés, on produisait toute la légèreté, la grâce, la finesse de la végétation réelle à des frais beaucoup moindres que le lourd et plat feuillage que l'on est dans l'usage de couler et de ciseler aujourd'hui. On doit également remarquer que tout ce qui servait à fermer on à unir les ouvrages en fer, était toujours mis en évidence et ornementé[1]." On voit aux grilles de menuiserie des chapelles de la cathédrale d'Evreux plusieurs échantillons de serrurerie du même style.

La planche 28 représente une pièce de tôle découpée et une serrure de coffre, dont la fermeture n'est pas ordinaire. Ces deux ouvrages, tout en offrant les caractères bien accusés du gothique flamboyant, ont du moins une physionomie qui les distingue d'objets exécutés en bois ou en pierre : on sent, à l'aspect seul du dessin, qu'il s'agit d'une œuvre de l'art du serrurier, et que tous ces ornements doivent être en fer. Voyez une autre serrure figurée planche 39.

[1] *Les vrais principes de l'architecture ogivale ou chrétienne* développés d'après le texte anglais de W. Pugin, par King, et traduits par Lebrocquy, p. 40.

SERRURE.

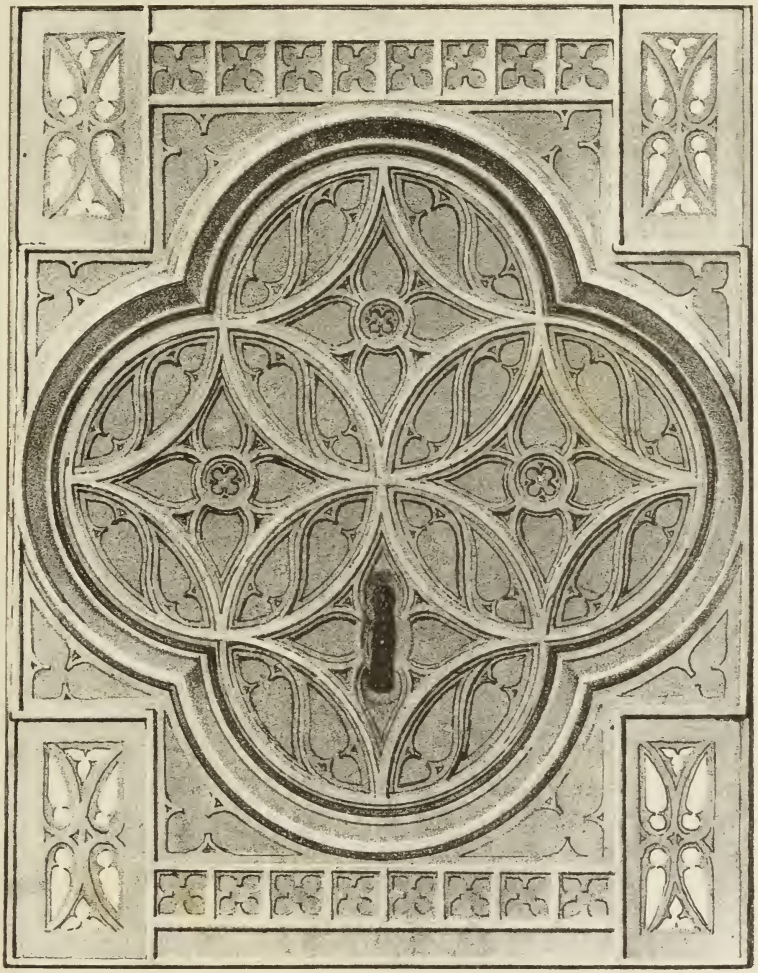

ABBAIE DE WESTMINSTER.

CHAP. IV.—HEURTOIRS, POIGNEES, ANNEAUX, &c.

Nous voici arrivés à traiter des divers accessoires qui trouvent leur place sur la face extérieur du vantail. On trouvera sur les planches suivantes un bon nombre d'entrées de serrures et de plaques décorées, et une série variée de heurtoirs[a], marteaux, anneaux, poignées, boucles et autres pièces servant soit à attirer la porte pour la fermer, soit à produire du bruit pour avertir les habitants de la maison et s'en faire ouvrir l'entrée.

Aucune partie de la serrurerie n'a fourni un plus large thême à l'imagination des ouvriers désireux d'inventer quelque chose de nouveau. M. de la Querière, dans sa *Description historique des maisons de Rouen*[b], constatait déjà la recherche avec laquelle beaucoup de ces objets avaient été exécutés, et la bizarrerie de plusieurs :—

"Les uns offrent, dit-il une tige de fer droite, ou légèrement arquée, courbée à angle droit à l'extrémité destinée à frapper sur une grosse tête de clou : cette tige . . . . est quelquefois recourbée en S, ou bien encore, elle est toute droite, en forme de poire très allongée. Les autres consistent dans une poignée faite d'une branche de fer carrée et tordue, dans laquelle un anneau est passé ; cet anneau étant glissé rapidement sur les carnes de la poignée, produit un bruit criard. D'autrefois le heurtoir sert en même temps de poignée pour amener à soi la porte. Il présente un anneau tout-à-fait circulaire ou d'une forme triangulaire, arrondie en cœur renversé, dans la partie qui sert à frapper.

"Sous Louis XIII, les heurtoirs sont de gros anneaux plus larges que hauts, fixés aux portes, dans leur partie supérieure, comme ceux que nous venons de décrire, ayant au centre de la partie inférieure comme un bouton qui vient s'appliquer sur une grosse tête de clou, quand cet instrument est mis en mouvement."

Tous ces systêmes de marteaux, de heurtoirs et d'anneaux sont encore en usage, soit pour les portes cochères, soit pour les simples portes bâtardes : le seul moyen d'annoncer la venue d'un visiteur, qui soit tout-à-fait tombé en désuétude, est cette "poignée faite d'une branche de fer carrée et tordue, dans laquelle un anneau est passé," dont vient

[a] Heurtoir, grec, *κορωνη*, (corneille ou couronne : nous avons vu des heurtoirs en forme d'oiseau, d'autres sont en anneau,) *ῥαιστηρ ;* latin, *marculus ;* ital., *battitojo, martello ;* espagnol, *aldaba, llamador ;* allemand, *thurklopfer, klopfer ;* anglais, *knocker ;* hollandais, *klopper.*

[b] Tome ii., *Introduction*, p. 93.

de parler M. de la Quérière. Ce singulier instrument avait frappé aussi l'attention de Sir Walter Scott qui en fait mention ainsi dans ses *Chroniques de la Canongate :* "La porte, en chêne noir, était garnie de gros clous à tête ronde, et un morceau de fer nommé *rasp*, y était attaché, au lieu de marteau [c]."

L'ingénieux ouvrage de M. R. Chambers sur les traditions d'Edimbourg, donne les détails suivants sur le *rasp* ou *risp* maintenant oublié :

"Cette maison a un *pin* ou *rasp* qui remplace l'invention plus moderne du marteau. Le pin, rendu intéressant par le rôle qu'il joue dans les ballades écossaises, est formé d'une petite baguette de fer tortillée, placée perpendiculairement un peu en saillie de la porte, et soutenant un anneau de même métal, que celui qui veut entrer fait mouvoir avec rapidité du haut en bas de la *nicks* ou baguette, de manière à produire du bruit. Quelquefois ce fer était simplement mis en travers de l'espèce de vasistas appelé *vizzying* qui sert au portier pour reconnaître l'individu qui se présente ; dans ce cas, il remplissait aussi l'office de barres de sûreté. Ces *rasps* sont tombés en désuétude depuis environ soixante-dix ans, époque où les marteaux furent généralement adoptés comme plus commodes. Mais ceux-ci ne restèrent pas longtemps en vogue, quoiqu'ils n'aient jamais été tout-à-fait détrônés, même par les sonnettes, dans la vieille ville. Le mérite comparatif des marteaux et des *pins* fut longtemps un sujet de discussions."

Ces *râpes* n'ont pas été en vogue seulement en Ecosse. Avant l'adoption des sonnettes, elles étaient aussi usitées en France, concurrement avec les heurtoirs : on les appelait *râcles* ou *râcloirs*. Au siècle dernier, les auteurs du *Dictionnaire* de Trévoux, disaient : "on mettoit autrefois des râcloirs aux portes, au lieu de marteaux, pour heurter [d]." Aujourd'hui il y en a encore à plusieurs maisons du midi de la France, où on les nomme *rassaires*. J'en ai vu un à Caen, à la grand porte d'un manoir de la renaissance, bien connu des curieux sous le nom de manoir des gendarmes, et il y en a également à l'entrée de deux ou trois autres vieilles maisons. Ces débris d'un autre âge sont plus communs au Mans et à Rouen, où nous en avons souvent remarqué à *l'huis* de maisons des XVe. et XVIe. siècle, mais ils disparaitront bientôt tous. En Normandie, ce procédé d'appel ne parait pas être resté en vogue au de là fin du XVIe. siècle. A Rouen, on peut encore remarquer quelque variété dans l'arrangement de ces poignées-râcloirs. En général

[c] *Chroniques de la Canongate*, ch. vi.

[d] Dictionn. de Trévoux, v°. *Râcloir*.

Serrurerie, Pl. XXVIII.

DESSINS DE FEU HENRI GÈRENTE.

elles sont formées d'une tige de fer carrée qui ayant été tordue, a conservé ses vives arêtes et forme une hélice assez semblable au fer d'un tirebouchon : l'anneau est aussi formé de préférence d'une barre carrée qui, courbée en cercle, a conservé cependant ses arêtes. Le frottement de l'anneau produit alors un cri sec et strident. Quelquefois, au contraire, comme dans notre seconde figure, on s'est borné à tordre un tige en fer rond, qui ressemble dans ce cas à un bout de corde et offre des aspérités moins vives au frottement, surtout lorsque l'anneau lui-même est aussi en fer rond. Androuet du Cerceau a composé un de ces ustensiles, qu'il appelle "ratissoires qui servent de heurtoirs" et lui a donné la figure d'un satyre dont le corps disposé en forme de poignée, se trouvait frotté par l'anneau mobile passé à l'entour. Cette fantaisie de la renaissance se trouve sur une ancienne gravure d'objets de serrurerie, dans l'œuvre de Du Cerceau, gravure qui vient d'être reproduite dans un recueil récent.

Rouen.

Rouen.

M. Bouet a remarqué à Bâle, à la porte d'un ancien bâtiment dépendant de l'évêché, un autre systême de machine à faire du bruit, destinée au même emploi que les heurtoirs et les sonnettes. C'est une poignée de fer fixée dans le bois de la porte et de même forme que les râpes ou râcloirs dont nous venons de parler : seulement au lieu de l'anneau destiné à produire le frottement, il y a une sorte de virole, de tube ou de rouleau tournant qui enveloppe dans sa hauteur la tige striée de la poignée. En faisant tourner ce rouleau creux sur la poignée qui lui sert d'axe, on produit un bruit strident du genre de celui de la crécelle.

La torsion d'une barre de fer carré ou méplat a été au reste un procédé très affectionné par les serruriers aux XVe. et XVIe. siècles. Il existe encore un nombre considérable de grilles, de chenets, landiers, etc., où l'on remarque ce procédé d'ornementation à la fois simple et élégant, et dont l'effet était tout-à-fait en harmonie avec les moulures anguleuses qui caractérisent les derniers temps de l'architecture gothique. Les artistes allemands de l'époque d'Albert Durer qui affectionnaient tant les formes prismatiques et déchiquetées, les plis rompus, les angles vifs, les guirlandes d'épines et de feuilles de chardon, ont dû goûter particulièrement cette manière de façonner le fer. Aussi les monuments allemands offrent-ils de nombreux ustensiles où l'on

remarque ce genre de travail. M. Gailhabaud a publié la gravure d'un ustensile de luminaire funèbre qui existe dans l'église de Ste-Colombe à Cologne, et auquel l'emploi de ces fers tordus donne un cachet très original[e]. De son côté M. César Daly a figuré et décrit une croix porte cierge du XVIe. siècle, conservée dans l'église du Grand-S.-Martin à Cologne :—"Le fer de la croix," dit M. Daly, "tantôt se tord en spirale et tantôt se roule en volute, ou suivant des contours divers ; il est découpé en feuilles, frappé de l'empreinte de roses épanouies et de boutons[f]."

Pour donner une nouvelle idée de ce procédé important de la serrurerie gothique, sans sortir de l'objet particulier de ce chapitre, nous plaçons ici le croquis d'une poignée mobile que nous avons dessinée sur une petite porte à l'intérieur de l'église Saint Gervais à Falaise.

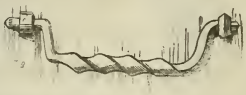

Comme ce volume est expressément consacré à la serrurerie du moyen-âge, aucun des marteaux, heurtoirs, entrées de serrures, etc., représentés dans les planches suivantes, n'est postérieur à la fin du XVIe. siècle. On n'y voit donc aucun de ces riches et lourds marteaux de portes cochères que l'on remarque à l'entrée de la plupart des grands hôtels du XVIIe. et du XVIIIe. siècle. Ces marteaux tels que le heurtoir de la porte du Palais Pisani à Venise, qui représente Neptune et deux chevaux marins, et qui est figuré dans l'ouvrage de M. Gailhabaud, tels aussi que le marteau de la grande porte de la Bibliothèque, rue de Richelieu à Paris, gravé dans le recueil de M. Caillat[g], sont coulés en bronze ou au moins en fonte de fer, et sont des produits de l'art du sculpteur et du fondeur, non de celui du serrurier. Aussi rencontre-t-on parfois plusieurs exemplaires identiques du même marteau, ce qui n'a guères eu lieu pour des pièces forgées ou travaillées à la lime. C'est ainsi que l'on retrouve à Caen, à la porte de l'un des nobles hôtels de la rue Guilbert, un second exemplaire du marteau que M. Caillat a fait graver d'après l'exemplaire existant rue des Billettes à Paris[h].

Un marteau de porte du XVIe. siècle, en fer forgé et ciselé, que nous ne pouvons passer sous silence, est celui de l'hôtel-de-ville de Sion, en Valais. Cet élégant objet de serrurerie dans le style de la renaissance avancée, a été figuré d'après un dessin de M. Ferdinand de

[e] *L'architecture du Ve. au XVIe. siècle.*

[f] *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, t. xi., page 434, et planche 37.

[g] Caillat, *Encyclopédie d'architecture*, t. iii. pl. 70.

[h] Même ouvrage, t. i. pl. 1.

Lasteyrie, dans un travail spécial sur les heurtoirs ou marteaux de porte, du à l'érudition de M. Guenébault, et inséré dans le tome xxiii. du *Magasin pittoresque.*

Mathurin Jousse, dans sa *Fidelle ouverture de l'art de serrurier*, a donné une ample série de gravures où sont représentées des entrées de serrures ou écussons, des platines de targettes, de *heurtouërs*, de *clinches* et de *locquets*, puis des *boucles* et *tirouërs* pour les grandes et petites portes et pour mettre à des cabinets, *layettes* et *contouërs.* Tous ces modèles sont richement ornés de rinceaux, de chiffres, de feuillages, d'enroulements, de mascarons, de caryathides et d'autres figures fantastiques, dans le style de Louis XIII, encore fortement empreint du goût de la renaissance. Jousse enseigne les procédés pour les découper, évider, ciseler, graver, repousser, etc. Il indique ensuite les moyens pour étamer et même pour émailler les targettes et autres ouvrages de relief.

Ces targettes, dont il parle avec détails, étaient les petits verroux à ressort, attachés sur une plaque enjolivée de découpures, qui servaient à fermer les volets des meubles gothiques et les panneaux ouvrants des fenêtres. Les procédés indiqués par Jousse sont évidemment ceux qui servirent à fabriquer toutes ces menues fermetures que l'on remarque encore sur la plupart des boiseries des XVe. et XVIe. siècles dans les églises et les collections. Jousse entre dans de bons détails sur la manière dont on ferrait de son temps les bois de fenêtres, ou selon son expression, les *fusts à verre*, qui se fermaient dans les guichets, parcequ'alors elles étaient divisées en quatre par un dormant cruciforme. A l'occasion des fiches ou charnières qui servent de pentures à ces guichets, il explique comment l'on *vide* les coupplets et paumelles en "feuillages, chiffres ou autre ornement" en mettant "par le dessous quelque couleur de peincture ou autre chose, qui donne de l'esclat davantage à l'ouvrage, comme il faut faire à tous ouvrages vuidés à jour." Certaines "fiches à double, ou double-double charnières" portaient alors le nom de *fiches françoises.*

"On met à ces dites croisées, continue notre auteur, des targettes de plusieurs et diverses façons, ou l'on met quelquefois les chiffres ou armoiries de ceux qui les font faire : ou y mettre autres targettes de relief, découppées sur du plomb, tout au travers : autres targettes de relief, où le fond, ou champ, est seulement enfoncé, sans estre couppé."

Androuet du Cerceau a gravé aussi au XVIe. siècle des modèles de targettes, de verroux et d'entrées de serrure.

C'est à cause des chiffres ou armoiries dont l'on décorait ces plaques que l'on a donné à ces menus verroux le nom de targette ; ce mot venant de *targe*, vieux nom d'une sorte d'écu ou de bouclier.

Au Mans, la menuiserie des portes de plusieurs anciennes maisons laisse voir à hauteur d'homme, au dessus du marteau, une entaille en forme d'écusson. Ces échancrures contenaient autrefois un écusson en cuivre jaune ou laiton, armoirié au blason du propriétaire. On mettait ainsi son blason sur le vantail de sa porte, comme aujourd'hui les médecins, les commerçants et les gens d'affaires y font incruster une plaque de cuivre jaune portant leur adresse. Le visiteur, avant de frapper, reconnaissait les armoiries du maitre de céans, de même qu'il lit maintenant le nom ou la profession. J'ai vu au Musée Drouet, au Mans, plusieurs de ces écussons qui ont été enlevés des portes lorsque les maisons ont changé de propriétaires : les armoiries y sont exécutées au repoussé d'une façon superbe.

Enfin, pour n'omettre aucune des pièces d'ancienne serrurerie qu'un curieux peut remarquer sur la porte des vieux logis d'autrefois, consacrons une brève mention aux petits grillages de fer qui protégeaient à l'extérieur certain guichet que la prudence de nos ayeux aimait à pratiquer dans l'épaisse menuiserie des lourdes portes de leurs demeures. Un pareil guichet, connu en Angleterre sous le nom de *vizzying*, permettait de reconnaitre avant d'ouvrir la personne qui venait d'agiter le heurtoir et de frapper : il n'est plus guères d'usage que dans les couvents et maisons religieuses, et ceux que l'on pratique dans ce cas se contruisent sans aucune recherche. Mais dans quelques unes de nos vieilles villes, on en voit encore d'anciens à la porte d'habitations restées en dehors des rajeunissements modernes. Le guichet est fortifié à l'extérieur par un lacis de menus barreaux de fer solidement entrecroisés : parfois les deux extrémités de chaque barreau sont recourbées, en sorte que la grille fait une saillie de deux ou trois pouces en avant de la porte. Ses mailles sont assez serrées pour ne permettre de laisser entrer ou sortir aucun objet après l'heure où la porte a dû être fermée, et assez fortes pour que le portier en répondant par ce guichet fût à l'abri de la balle d'un mousquet ou du fer d'une dague ou d'une épée, sage précaution dans les temps de trouble, acte de défiance raisonnable à l'égard des gens qui s'attardaient le soir dans les rues désertes et non éclairées, complément bien entendu de tous ces moyens de sûreté et même de défense dont les bourgeois, chanoines et autres paisibles habitants de nos bonnes villes entouraient volontiers leur demeure.

LE PUY, EN VELAY.

PLANCHE XXIX.

HEURTOIR AU PUY.

Ce marteau de porte du XVe. siècle, est assurément l'un des échantillons les plus exquis de la serrurerie gothique que nous puissions citer. Sauf deux petits écussons aujourd'hui arrachés, sa conservation est parfaite. Il décore l'entrée d'une maison rue de la Prison au Puy en Velay : et on ne comprend pas comment il est resté là jusqu'à nos jours[i]. Tous ces délicieux fenestrages, découpés en ogives et en fleurs-de-lys, sont composés de pièces de tôle évidées et superposées. L'enclume sur laquelle frappe le marteau forme un dé entièrement à jour. Un petit animal délicatement ciselé est appliqué sur la tige arquée du marteau, interrompue par une série de moulures richement profilées.

Il n'y a audessus de ce petit chef-d'œuvre que le grand et superbe heurtoir de l'hopital de Beaune, figuré par M. Verdier dans sa monographie de cet hospice fameux.

On trouvera aussi dans le *Bulletin monumental* de M. de Caumont, (t. xxiv.) les gravures de deux anneaux de porte fort curieux du XIIe. siècle, qui existent encore à Brioude, dans la Basse-Auvergne. Au reste, cette contrée de la France est riche en curiosités de ce genre. A l'exposition de peinture de 1853, à Paris, M. Compagnon avait exposé quatre cadres remplis d'aquarelles intitulées *Etudes sur la serrurerie romaine et du moyen-âge* dans l'ancienne province d'Auvergne. Ces beaux dessins ont été revus en 1855 au Congrès scientifique du Puy-en-Vélay.

M. l'abbé Bourassé, dans son *Dictionnaire d'architecture chrétienne*, v^o^. "serrurerie," cite comme un chef-d'œuvre de serrurerie du XVe. siècle, le marteau de porte de l'hôtel-de-ville de Bourges, et il en indique un non moins remarquable, selon lui, sur la porte d'une maison d'Auxerre.

[i] Il vient d'être acheté tout récemment par M. Aymard, archiviste au Puy, qui le conserve désormais dans sa collection.

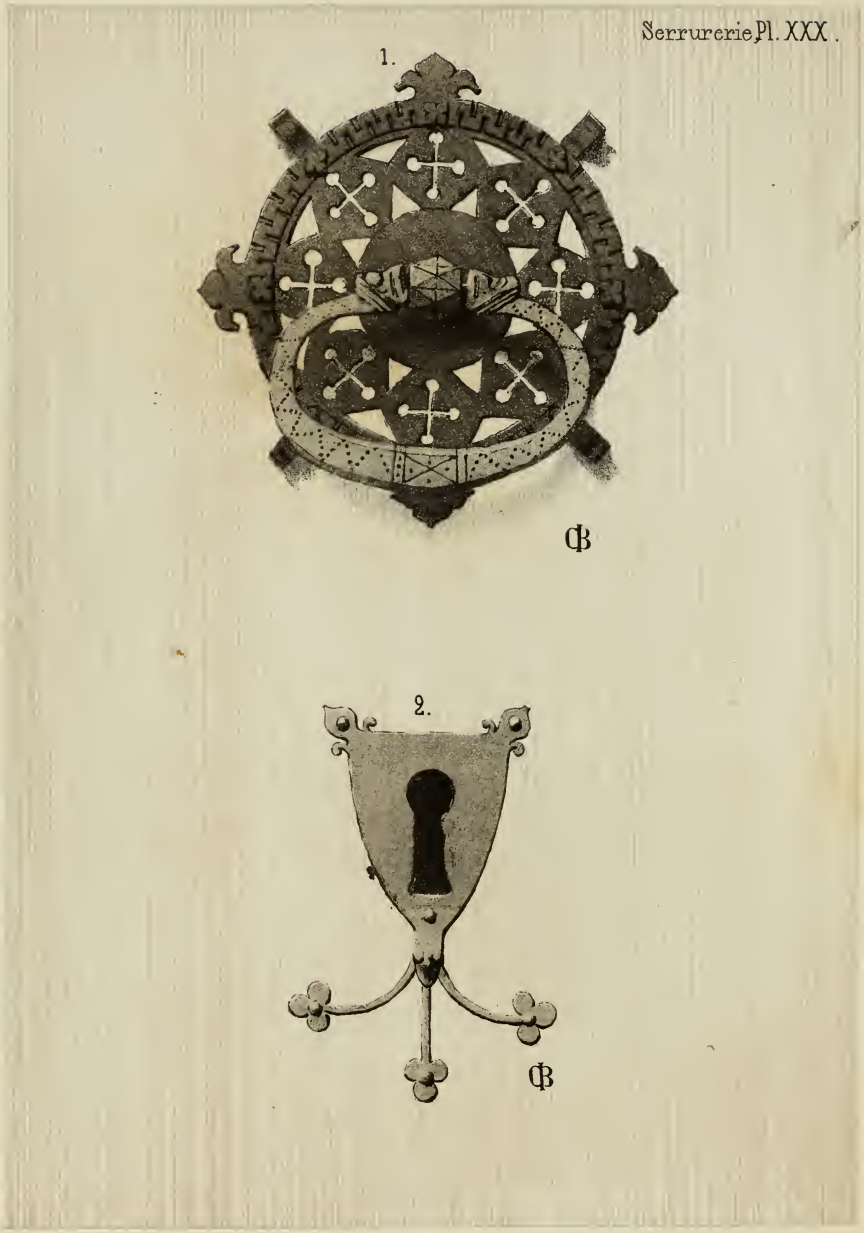

1. **EGLISE DE PENNARD,**
Comté de Somerset.

2. **LA CATHÉDRALE,**
Exeter.

PLANCHE XXX.

ANNEAU A WEST PENNARD, ET SERRURE A EXETER.

On rapprochera utilement de cette poignée ou boucle de porte dessinée à Pennard, dans le comté de Somerset, cet autre marteau trouvé à Stogumber dans le même comté, et déjà figuré dans le *Glossaire d'architecture.*

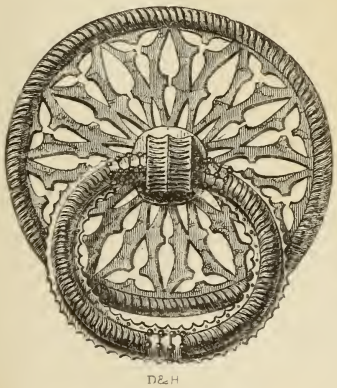

Stogumber, Somersetshire.

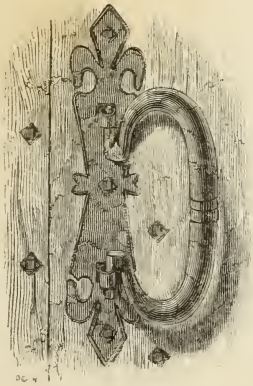

Westcott Barton, Oxon.

Voici un autre marteau également analogue, de Westcott Barton, Oxon.

Il est impossible de ne pas remarquer l'élégante simplicité de l'entrée de serrure figurée au bas de cette planche dont les deux dessins sont dus à M. John Chessel Buckler, ainsi que ceux des pl. 31 et 32.

POIGNÉS-DE-PORTES.

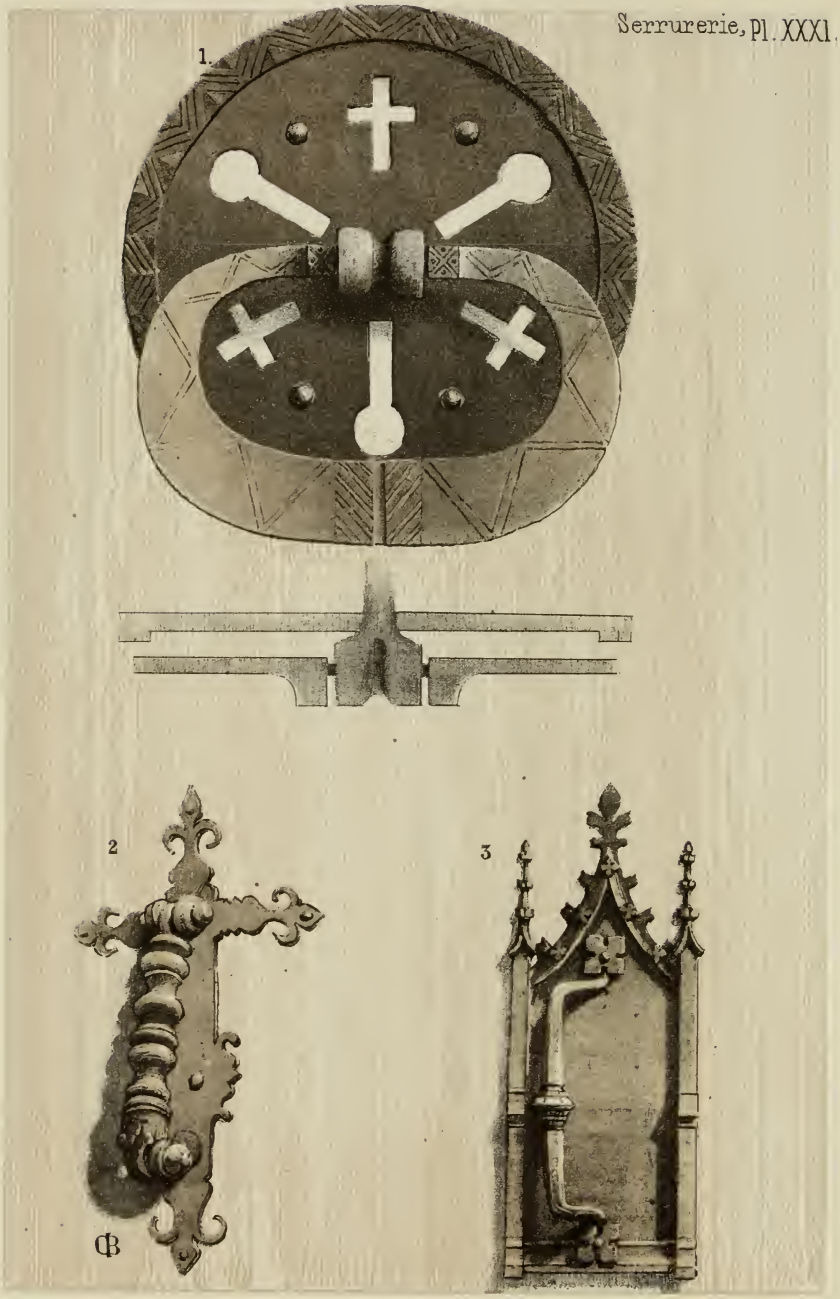

1. EGLISE DE SHINFIELD, Comté de Berks.

2. ABBAIE DE S. ALBAN.

3. EGLISE DE S. MICHEL, A COVENTRY.

PLANCHE XXXI.

SHINFIELD.—S. ALBAN.—COVENTRY.

La poignée n°. 1, figurée à moitié de la grandeur d'exécution, décore la porte du nord de l'église de Shenfield, Berkshire. Comme le marteau de la planche précédente, l'anneau de cette poignée est orné de zigs-zags exécutés avec l'outil appelé *pointeau :* c'est une espèce de poinçon, sur lequel on frappe avec un marteau pour imprimer des raies, des barres, des lignes de points, des cercles, etc.

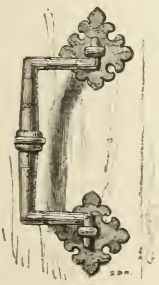

Les moulures du petit marteau tourné en balustre et appliqué sur une platine decoupée en croix fleur-de-lysée, dessiné à S. Alban's Abbey, ont le caractère des dernières années du XVIe. siècle.

La poignée placée verticalement dans un encadrement gothique, existe sur la porte de la sacristie, au côté sud de l'église S. Michel de Coventry. Voici une poignée analogue, tirée du *Glossaire d'architecture,* v°. "Iron-work."

Plusieurs portes de chapelles de la cathédrale de Lincoln sont garnies aussi de boucles ou poignées très élégantes.

Willemin a donné dans ses *Monuments français inédits pour servir à l'histoire des arts*[k], une autre jolie poignée destinée à faciliter la fermeture d'une porte, également figurée par Pugin dans ses "*Examples of gothic architecture.*"

[k] Tome ii. pl. 215, n°. 1.

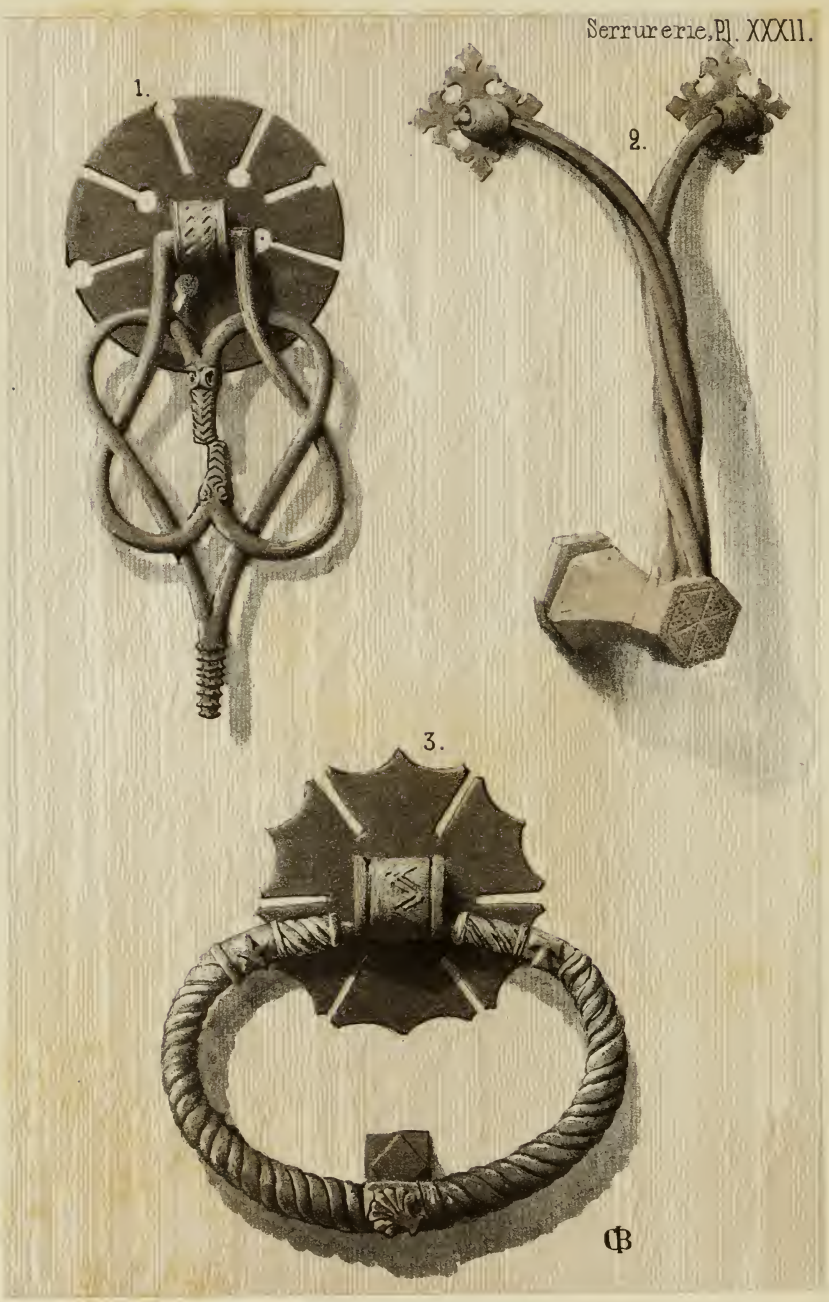

1. EGLISE DE MUCHELNEY, Comté de Somerset. 2. CHATEAU DE HEVER, Comté de Kent. 3. HAWSTEAD, Comté de Suffolk.

PLANCHE XXXII.

MUCHELNEY.—HEVER.—HAWSTEAD.

Les deux premiers objets représentés sur cette planche offrent un caractère et des procédés de fabrication dont les planches précédentes n'ont pas encore présenté de modèles. Ces poignées sont faites avec des fils de fer élégamment entrelacés et tordus. La première, composée de deux espèces de cœurs passés l'un dans l'autre, est suspendue à la porte du presbytère de Muchelney, dans le comté de Somerset. La seconde terminée par un marteau prismatique, dont la tête est enjolivée de lignes et de pointillés frappés au pointeau, sert de heurtoir à la grande porte du château d'Hever, dans le comté de Kent. On remarquera qu'il est attaché par deux pivots. Voici un autre marteau trouvé dans le même comté, à Stockbury, qui présente la même particularité.

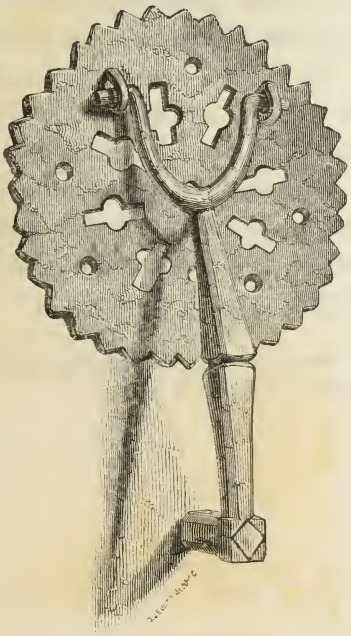

Stockbury, Kent.

On trouve aussi en France des exemples analogues de l'emploi du fer tressé. M. César Daly a donné dans sa *Revue de l'architecture* une planche où sont figurés six poignées et heurtoirs de porte des XVe. et XVIe. siècles. Trois d'entre elles sont en fils de fer entrelacés. L'une d'elles se trouve "à la porte de l'escalier des orgues de l'église S. Jean à Troyes. "C'est," dit M. Daly, "un curieux modèle de simplicité, de bon sens et de gentillesse. Un simple fil de fer est gracieusement tordu en nœud, et voilà une poignée de porte parfaitement entendue." La seconde, où le fil de fer compose une sorte de tresse, se voit aussi "à Troyes, à la porte de la sacristie de la cathédrale; un morceau de drap rouge sert à donner plus d'importance et de relief à la tête

d'animal qui tient la poignée." La troisième de ces poignées, tressée en fil de fer, est attachée à la porte de "la sacristie de S. Etienne à Toulouse: . . . porte . . doublée entièrement de tôle comme la porte d'un trésor[1]."

On trouvera encore pl. 35, un exemple de ces fils de fer tortillés.

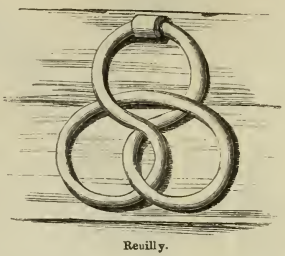
Reuilly.

Enfin nous avons trouvé la poignée ci-contre, également en fil de fer, à la porte du porche de l'église de Reuilly, près d'Evreux.

La troisième figure de cette planche représente une poignée marteau en anneau, attaché par une boucle à la porte méridionale de l'église de Hursted, Suffolk. Une coquille, une étoile et un T en relief sur cet anneau sont des emblêmes héraldiques. L'étoile et le T se retrouvent effectivement en chef dans les armoiries de la famille de Drury: or un Drury a été le fondateur de la tour de cette église. Quant à la coquille, sa signification est moins certaine: on peut noter cependant que dans la ville voisine de Bury il y avait une église paroissiale de S. Jacques, et on sait que la coquille est l'attribut ordinaire de ce saint.

En France, beaucoup de heurtoirs ont été également armoiriés; on en voit un au Musée de Troyes qui a été figuré dans l'ouvrage de M. Arnault sur les antiquités de cette ville. Ce beau marteau provient d'une maison, aujourd'hui démolie, qui appartenait à la famille Hennequin. Il représente un jeune enfant debout, tenant un écusson aux armes de cette famille; c'est un intéressant spécimen de l'art de la serrurerie au XVe. siècle[m].

[1] *Revue générale de l'Architecture et des travaux publics*, t. x. p. 194, pl. 10.

[m] *Magasin pittoresque*, t. xxiii., p. 255, article de M. Guenébault.

POIGNÉS-DE-PORTE.

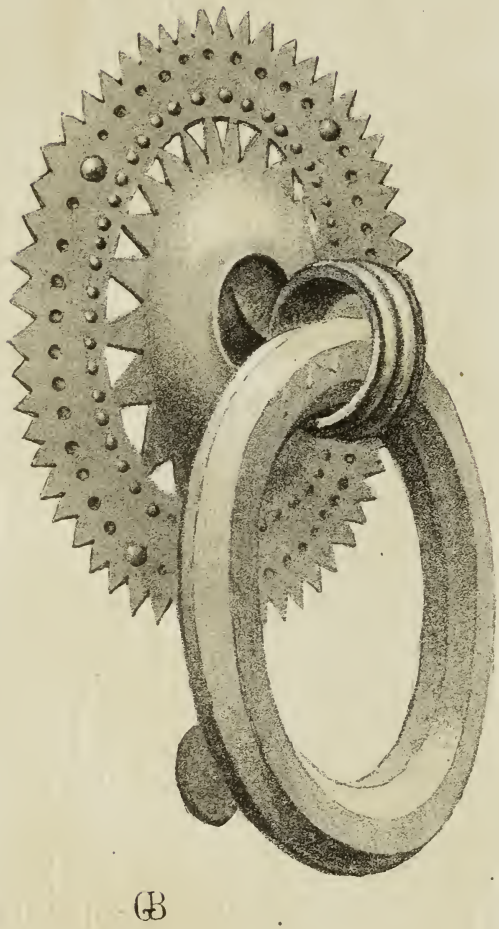

GB

MOISSAC,
Guienne.

PLANCHE XXXIII.

ANNEAU A MOISSAC.

L'ANNEAU représenté ici, et qui décore une porte à Moissac, appartient à un type qui fut en vogue du XIIe. au XIVe. siècle. Au lieu d'être fixé sur un sens par une charnière, de manière à ne pouvoir se mouvoir que d'arrière en avant et d'avant en arrière, comme le sont encore les marteaux de nos portes cochères, dont tout le jeu se réduit à un mouvement de bascule et à une oscillation autour d'un pivot, ces grands anneaux suspendus aux portes de quelques églises aux XIIe. et XIIIe. siècles, flottent librement dans la large boucle de fer dans laquelle ils sont passés. Au lieu de s'abattre sur un point à la manière des marteaux, ils se balancent et restent suspendus à deux ou trois doigts de distance du ventail de la porte, en sorte qu'il est facile de les saisir à pleine main. Une large platine en forme de disque est clouée d'ordinaire sur le bois à l'entour de la boucle qui les retient. L'anneau de Moissac avec ses découpures ou dents de scie parait être du XIIe. siècle, mais comme dans le midi de la France l'ornementation romane s'est perpétuée plus longtemps, il pourrait appartenir au siècle suivant. Il y a un anneau de ce genre au côté intérieure d'une porte avec ferrures du XIIIe. siècle par laquelle on entre de la cour d'Albane à Rouen dans une salle basse qui dépend de l'ancien cloître de la cathédrale. Cet anneau de Rouen en fer rond, a un diamêtre d'environ un demi-pied: sa boucle ou lasseret est côtelée comme celle de l'anneau de Moissac, et comme les vertevelles ou crampons de plusieurs anciens verroux. Nous reproduisons ici un autre anneau de même espèce et également en fer rond déjà publié dans le *Glossaire*, v°. "Escutchon."

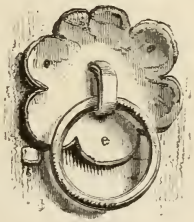
Headington, Oxon.

MM. Lassus et Viollet-le-Duc ont fait décorer chacun des deux vantaux de la porte de la nouvelle salle capitulaire qu'ils ont construite au midi de Notre-Dame de Paris, avec une reproduction de ces grands anneaux flottants en fer rond, et nous-même, nous avons fourni un dessin analogue au

serrurier chargé de ferrer une porte neuve pour l'église de Saint-Taurin d'Evreux.

On peut rapprocher de cet anneau de Moissac un superbe anneau en fer ciselé attaché à l'une des portes intérieure de la cathédrale de Bourges, et figuré dans le *Magasin pittoresque*, vol. de 1855, p. 157, par M. Guenébault, qui en possède un moulage. Cet anneau de Bourges est l'un des plus riches morceaux du XIIIe. siècle, mais il n'est pas flottant comme ceux de Moissac et de Rouen. Une tête de chien le retient entre ses dents : elle est placé au centre d'un disque décoré de quatre feuilles et de trèfles découpés entre lesquels on a exécuté des ciselures variées. L'anneau lui-même en fer prismatique comme celui de Moissac, est couvert de riches broderies, ou d'espèces de galons concentriques, chargés de losanges et d'élégants feuillages.

M. Guenébault a donné aussi dans le même article une belle figure du heurtoir en anneau de la porte principale de la cathédrale de Trani, ville d'Apulie, attribué à l'année 1160, d'après l'ouvrage publié par M. Huillard-Breholles aux dépends de M. le duc de Luynes, sous le titre de *Recherches sur les monuments et l'histoire des Normands et de la maison de Souabe dans l'Italie méridionale*[n]. Un autre marteau du XIIe. siècle appartenant à la cathédrale de Troja, est également figuré dans les splendides gravures de ce savant ouvrage. Mais ces marteaux étant en bronze ne se rattachent qu'indirectement à l'art de la ferronnerie.

[n] Quatre volumes in-folio.

MARTEAU-DE-PORTE, ETC.

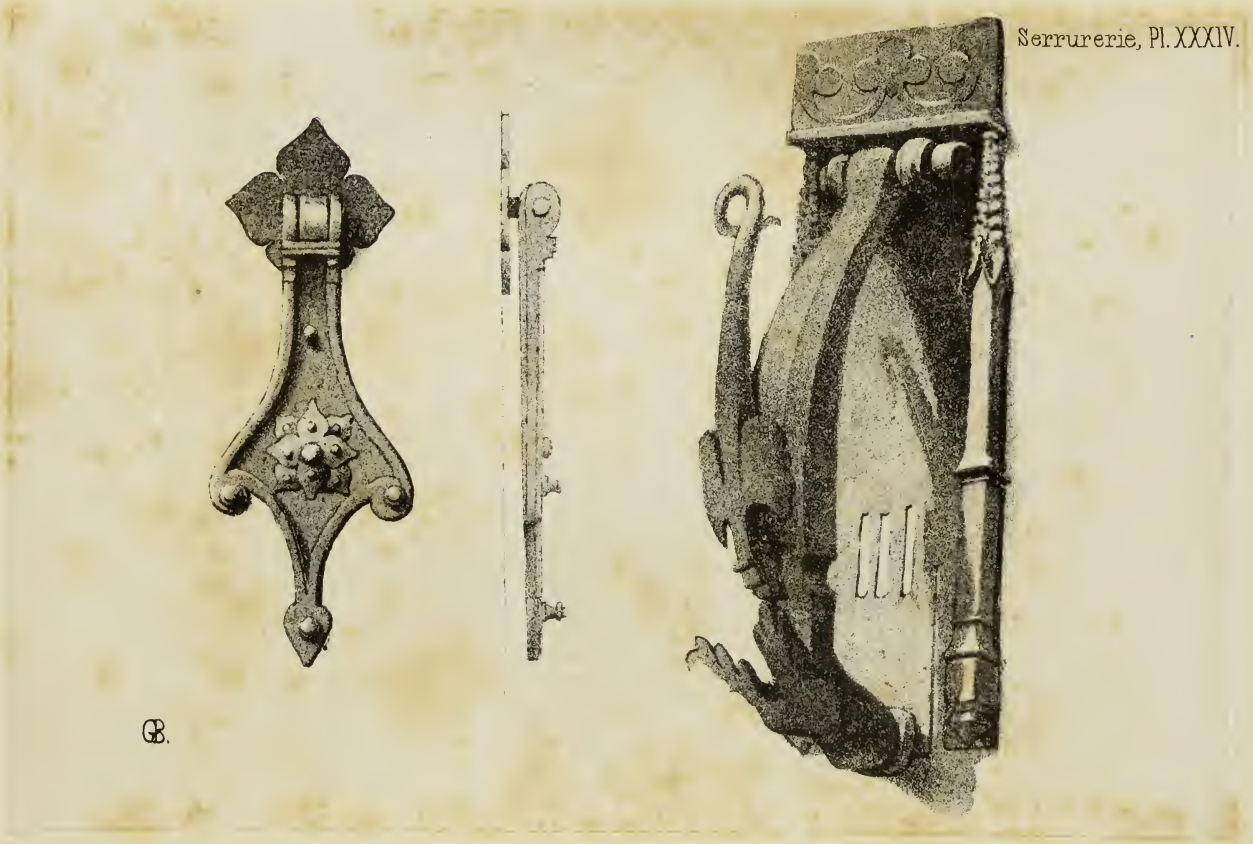

1. CONCHES,
Normandie.

2. RODEZ.

PLANCHE XXXIV.

CONCHES.—RODEZ.

La charmante poignée pendante figurée sur cette planche sert à tirer à soi la porte de la sacristie de l'église de Sainte-Foi de Conches, petite ville à quatre lieues d'Evreux, dans la haute-Normandie. L'église de Conches est justement célèbre par ses superbes vitraux de la renaissance, et par les ouvrages de plomberie ornée de sa flèche et de sa toiture. La poignée que nous décrivons ici est un travail du XVIe. siècle; elle est analogue aux poignées qui pendent aux portes de plusieurs chapelles dans la cathédrale d'Evreux. Sa longueur est de cinq pouces et demi, sa largeur de 2 pouces 9 lignes, ancienne mesure de France: le dessin ci-contre, qui la figure un peu plus étroite et de formes moins arrondies que l'objet lui-même, est donc de demi-grandeur d'exécution. La porte à panneaux de la renaissance à laquelle cette poignée est suspendue, est dans le chœur du côté de l'Evangile.

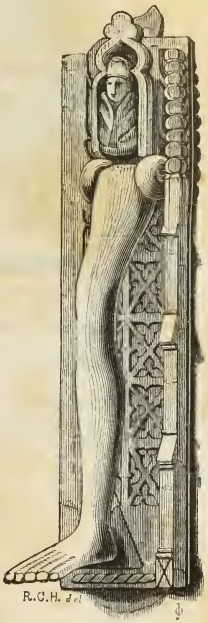

Rue des Consuls, Auxerre.

Le second objet de la planche 34 est un heurtoir, *Knocker*, d'une date un peu plus ancienne, et dont l'ornementation est encore gothique. M. Bouet l'a dessiné dans la Guienne, à Rodez, à la porte d'une maison voisine de la cathédrale. On peut rapprocher de ce heurtoir un marteau en forme de jambe, trouvé rue des consuls à Auxerre et figuré dans le *Glossaire*, (vignette, pl. 101): ce type parait avoir eu une certaine vogue, car M. Bouet a remarqué un autre heurtoir en forme de jambe ou de houssette, mais sans entourage, à la porte d'un jardin à S. Symphorien près de Tours.

M. César Daly a remarqué à Toulouse beaucoup de pièces de serrurerie du XVe. et du XVIe. siècle. Il a signalé notamment l'hôtel Gèze, place d'Assezat, où l'on voit "plusieurs heurtoirs et entrées de serrures remarquables du temps d'Henri II.°" Un marteau de porte, aux armes d'Amboise, a été dessiné par lui à Monestiers dans le Languedoc, à quatre lieues d'Albi.

° *Revue de l'Architecture et des travaux publics*, t. 10, p. 194.

Une entrée de serrure et des verroux provenant du château d'Ecouen et portant les insignes de Henri II. et de Catherine de Médicis, font partie de la collection de M. Sauvageot et ont été lithographiés par Asselineau dans sa collection de *Meubles du Moyen-âge et de la Renaissance*, pl. 32.

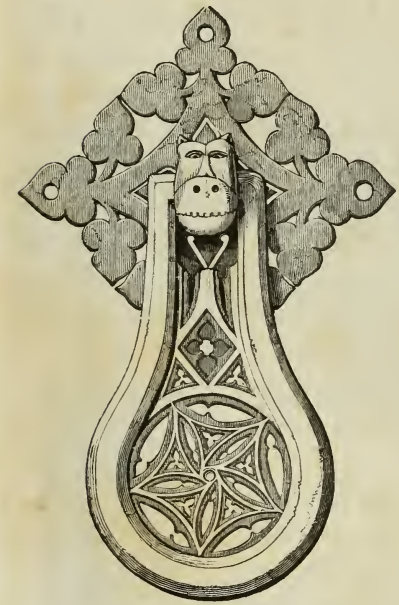

Cathedrale d'Evreux.

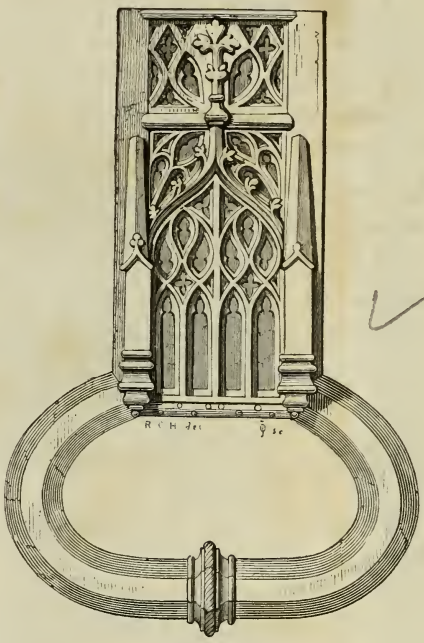

Cathedrale de Rouen.

Enfin on voit encore à la porte de la chapelle du château d'Anet, un anneau destiné à la tirer à soi. Cet anneau est formé d'un croissant, par allusion au nom de Diane de Poitiers, dont l'emblême est répété mille fois dans ce château célèbre.

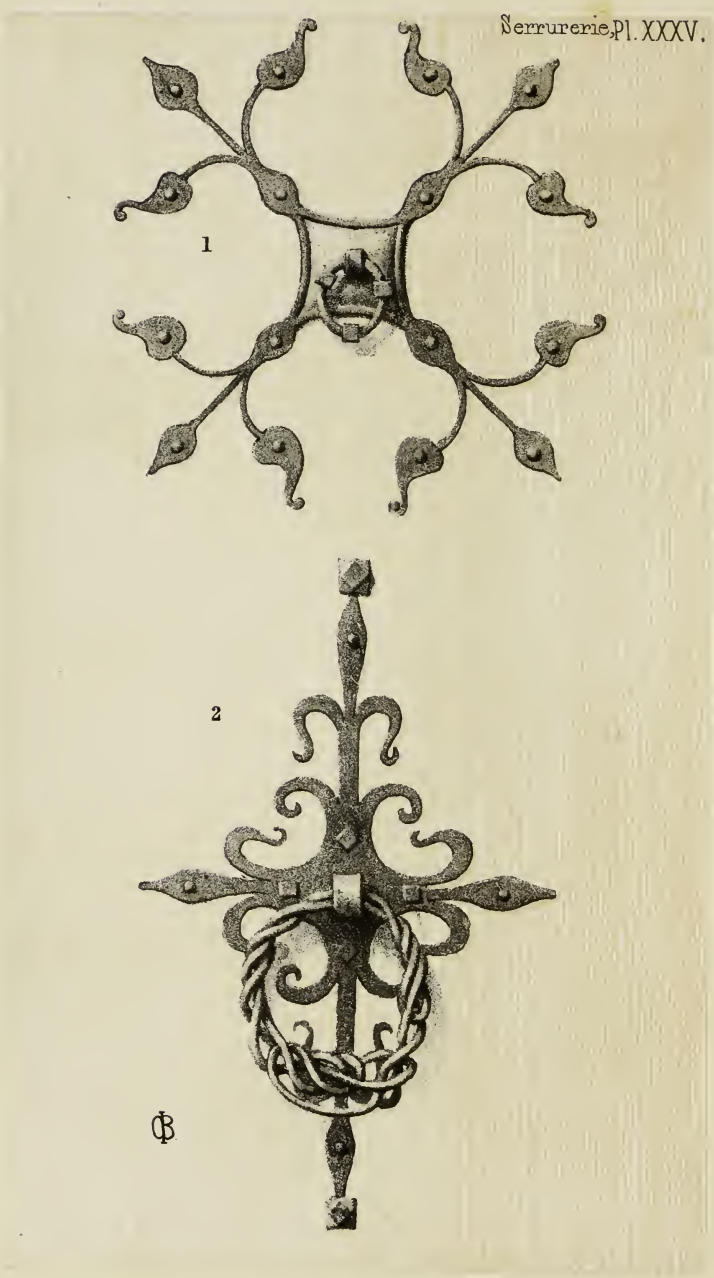

1. EGLISE DE SAFFRON WALDEN, Comté de Essex.

2. EGLISE DE TUDDENHAM, Comté de Norfolk.

PLANCHE XXXV.

SAFFRON-WALDEN.—TUDDENHAM.

Ces deux poignées, attachées à des garnitures en forme de croix, offrent un caractère vraiment original. L'ornement en croix de Saint-André avec feuillages de la première est cloué sur la porte d'une vieille maison à Saffron Walden, comté d'Essex.

La croix fleur de lysée de la seconde décore la porte méridionale de l'église de Tuddenham dans le comté de Norfolk. La poignée elle-même est un exemple curieux de ces entrelacs de fils de fer dont nous avons parlé à l'occasion de la planche 32.

L'ouvrage intitulé *Moyen-âge monumental* contient quatre marteaux ou poignées de portes des XIVe. et XV. siècles, dessinés par M. Daniel Ramée.

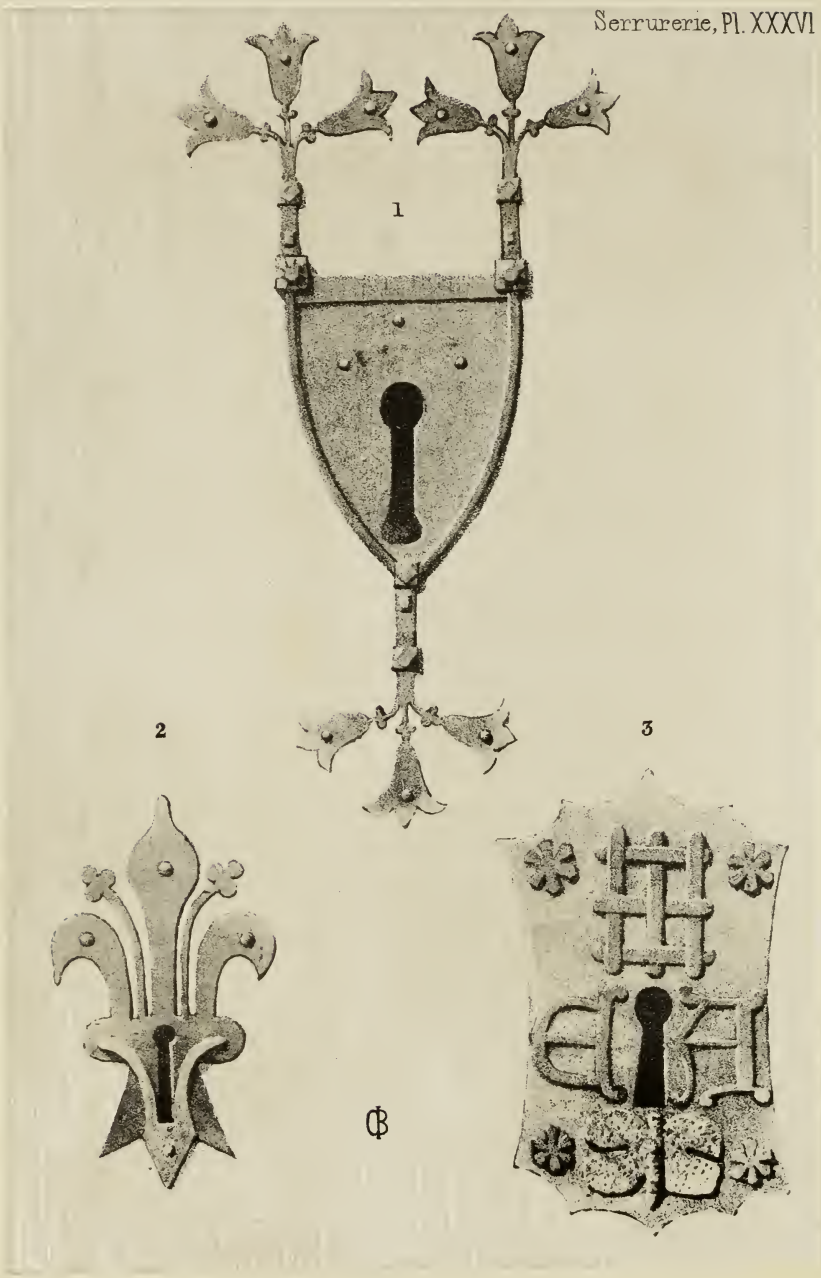

1. ABBAIE DE S. ALBAN. 2. EGLISE DE WALSINGHAM, Comté de Norfolk.

3. LA CATHÈDRALE, HEREFORD.

PLANCHE XXXVI.

S. ALBAN'S.—WALSINGHAM.—HEREFORD.

Voici trois charmantes entrées de serrures, à la fois simples et originales. Celle en forme de fleur-de-lys se trouve dans le chœur de l'abbaye de S. Alban, sur une porte derrière le maitre-autel. On remarquera l'appendice en forme de V placé au bas de l'ouverture pour guider la clef: aujourd'hui c'est au haut du passage de la clef que l'on place quelquefois un rebord saillant O dont la forme et la place sont beaucoup moins rationnelles.

La grande entrée de serrure en forme d'écusson garni de trois bouquets, lithographiée au haut de cette planche, appartient à la porte de l'ouest de l'église de New Walsingham, dans le comté de Norfolk.

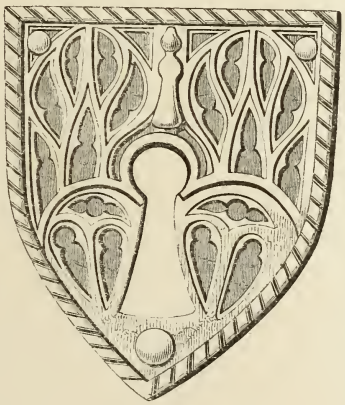

Evreux

La troisième est décorée d'un E, d'un A, de barres frettées et d'un papillon: elle existe dans la cathédrale de Hereford. L'E et l'A sont les initiales de l'évêque Edmund Andley, et le *fretté* est une allusion à ses armoiries qui étaient de *gueules fretté d'or*. Quant au papillon et aux clous en forme de roses, leur signification est inconnue.

On peut comparer avec ces entrées de serrures, cette autre entrée de style flamboyant qui existe sur l'une des belles barrières de chapelles en bois sculpté de la cathédrale d'Evreux, donnée dans le *Glossaire d'Architecture*, v°. "Lock," pl. 105.

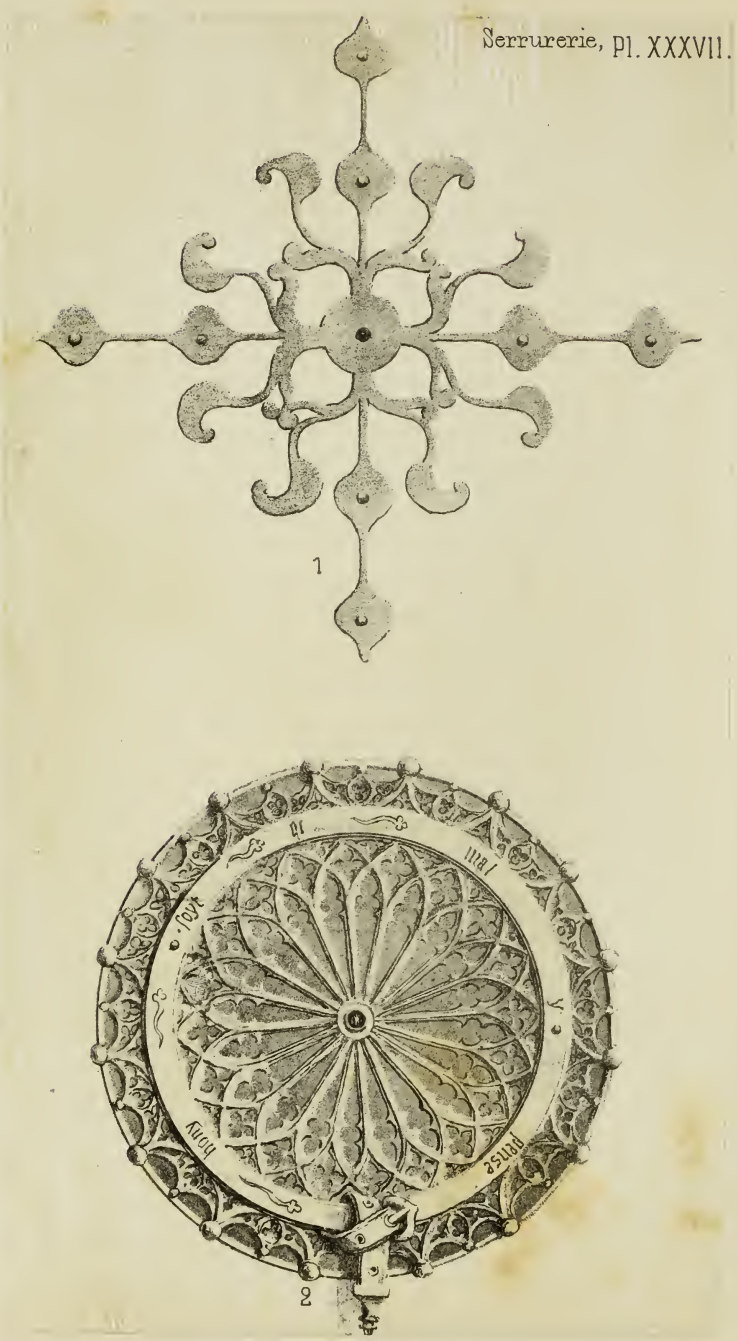

1. EGLISE DE SANTON, Comté de Norfolk.
2. LA CHAPELLE DE S.GEORGE A WINDSOR.

PLANCHE XXXVII.

SANTON.—WINDSOR.

La garniture de poignée en tôle découpée figurée au haut de cette planche a beaucoup d'analogie avec celles de la planche 35.

Quant à la poignée en anneau représentée au dessous, et qui existe dans la chapelle S. Georges à Windsor, elle est un riche specimen de ce gothique flamboyant dont les fabricants de meubles en gothique moderne abusent aujourd'hui si souvent. Cette élégante rosace a le défaut de ne pas avoir assez le caractère particulier au fer découpé, et c'est cette absence de physionomie propre à la nature de la matière employée qui a été cause que des modèles analogues sont depuis quelques années multipliés indistinctement en carton-pierre, en fonte de fer, en moulages de substances vulgaires, où l'on ne sent plus la main de l'ouvrier.— L'anneau de cette poignée représente le cordon de l'ordre de la jarretière et on lit dessus en caractères du XVIe. siècle la devise célèbre :—

hony . soyt . qi . mal . y . pense.

On trouve dans les *Voyages pittoresques dans l'ancienne France,* (Normandie, t. i. pl. 229,) la lithographie d'un superbe marteau de porte aussi décoré de fenestrages gothiques et de compartiments flamboyants à jour, qui existait autrefois à la porte d'une ancienne maison d'Evreux.

ORNEMENTS DE PORTES.

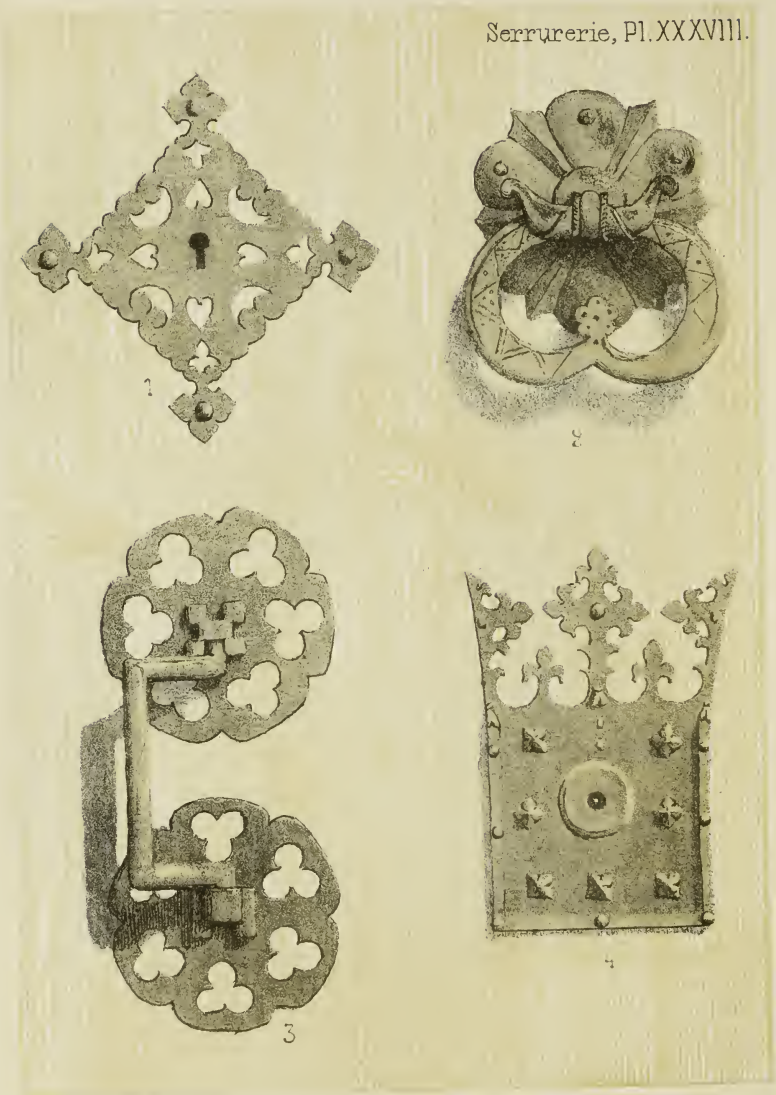

1. EGLISE DE YARMOUTH, Comté de Norfolk. 2. NEWBOLD, Comté de Warwick.

3. ABBAIE DE WESTMINSTER. 4. LA CATHÈDRALE, EXETER.

PLANCHE XXXVIII.

YARMOUTH.—NEWBOLD.—WESTMINSTER.—EXETER.

Les objets lithographiés ici sont des spécimens de la serrurerie anglaise. M. Caillat a donné un intéressant échantillon de ferronnerie allemande en publiant un heurtoir du XVe. siècle, existant au château de Nuremberg[p]. On trouvera dans le recueil intitulé *Meubles du Moyen-âge et de la Renaissance*[q], pl. 185, deux pentures et quatre entrées de serrures du dôme de Lubeck, ainsi qu'une entrée de serrure et une poignée-marteau de la Cathédrale d'Evreux.

Nous avons remarqué au Mans, à la porte de presque toutes les maisons de l'ancienne ville, des marteaux-poignées des XVIe. et XVIIe. siècles, de formes variées et intéressantes. Nous avons vu aussi à Nogent-le-Rotrou, sur la porte de la maison, rue St.-Hilaire, n°. 114, un joli heurtoir du XVe. siècle, représentant un homme sauvage armé d'une massue, comme on en voit sur beaucoup de chenets du même temps. Dans la même ville, la porte d'une curieuse maison sculptée, rue Bourg-le-Comte, n°. 5, est encore décorée d'un joli heurtoir de la renaissance.

[p] *Encyclopédie d'architecture*, pl. 68. [q] Dessinés par Asselineau ; Paris, Weith et Hauser, in-folio.

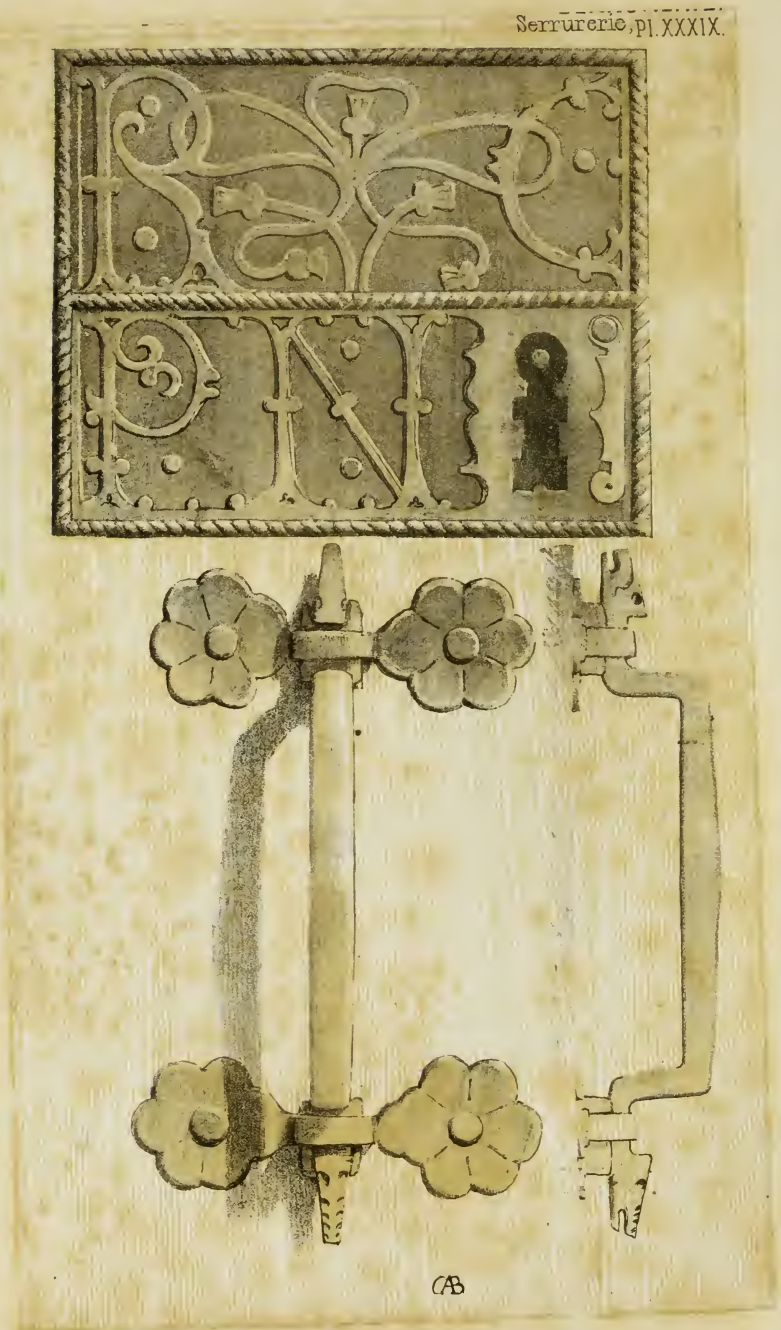

LA CATHÈDRALE, NORWICH.

PLANCHE XXXIX.

NORWICH.

Pour ne pas séparer deux objets de même provenance, on a réuni sur cette planche une serrure à côté de la poignée qui y est représentée. Cette serrure mérite quelques observations. L'ornement en forme de câble qui orne son pourtour a souvent été employé par les anciens serruriers ainsi qu'on peut le voir pl. 16, 17, 26 et 28. Cette torsade a été également très en vogue dans l'architecture, la menuiserie et la peinture sur verre à la fin du XVe. siècle et au XVIe. Les lettres R C liées par un lacs d'amour et le P N également en capitales fleuries ou lettres bourguignonnes ont le caractère de la même époque. Nous reproduisons ici une serrure de l'église de Gisors, dans le Vexin

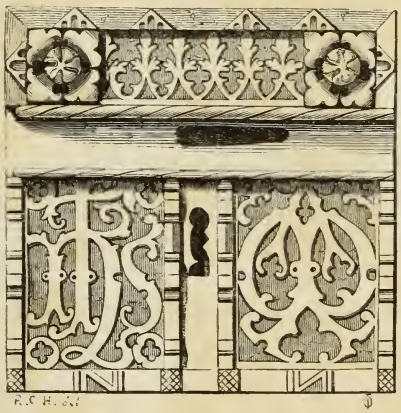

Gisors.

Normand, qui fournira un excellent point de comparaison. Cette belle serrure, déjà donnée dans le *Glossaire*, v°. "Lock," est revêtue des monogrammes de Jesus (ihs) et de Marie (ma).

Nous dirons, en terminant ce chapitre, que l'étude des heurtoirs si variés, enfantés par l'imagination des artistes des diverses époques et des diverses nations, est un sujet de curiosité qui ne parait point près

d'être épuisé. Au moment où nous jettons un dernier coup d'œil sur les épreuves de ce volume, M. Prisse d'Avennes vient de publier, dans le tome 15 de la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, un travail curieux sur les heurtoirs arabes et les heurtoirs italiens, travail dont nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir indiqué l'existence.

CHAP. V.—FERREMENTS SYMBOLIQUES.

Nous sommes bientôt au terme de notre tâche. Il ne nous reste plus à parler que de quelques ferrements singuliers, mais sans usage direct, qui ont été parfois appliqués à la surface de certaines portes, soit dans un but de pure ornementation, soit dans une pensée allégorique. C'est ainsi que des fers à cheval cloués sur la face extérieure de la porte de certaines églises, sont des monuments du culte de Saint-Martin. Jadis un des battants de la porte de l'église S.-Séverin, à Paris, où S. Martin avait une chapelle, était couvert de fers à cheval. S. Martin était le patron des cavaliers et on invoquait son assistance lorsque l'on entreprenait un long voyage. Avant de se mettre en route, on allait clouer un fer à cheval à la porte de l'abbaye de S.-Martin ou à celle de l'église de S.-Séverin, et l'on partait plus rassuré contre les périls et les hasards qui menaçaient les voyageurs.

Cette pratique singulière a laissé des traces sur les portes de plusieurs églises de Normandie. La porte de l'église de Saint-Martin de Brosville près d'Evreux a été recouverte ainsi de fers à cheval. M. l'abbé Cochet signale un usage analogue à S.-Martin-l'Ortier, près de Neufchâtel en Normandie [a]. Les bons paysans de la vallée de Bray vont encore clouer des fers à cheval contre la porte de cette église dédiée au patron de la cavalerie [b].

On voit sur la porte de l'église d'Eturqueraie près de Pont-Audemer, des fers de ce genre qui ont été exécutés avec recherche et distribués d'une manière symétrique : ces fers, trop petits pour le pied d'un cheval, avaient évidemment été faits exprès pour décorer la porte de cette église, également dédiée à S. Martin.

M. A. Darcel a signalé de grandes croix de fer ancrées clouées sur la porte de l'église de Soulan, sur l'extrême frontière d'Espagne, et sur celle de l'église de Cabous. Il parait que ces croix étaient le

[a] Le même usage se trouve très fréquemment en Angleterre, et Hans Andersen en fait mention comme d'un usage populaire en Danemarck.

[b] L'abbé Cochet, *Eglises de l'arrondissement d'Yvetot*, tome ii. p. 186.

symbole de l'ordre du Temple; ces églises ayant appartenu autrefois aux Templiers.

Les têtes de lion qui existent à la partie supérieure des portes de la cathédrale du Puy (pl. 6.) étaient peut-être un signe de juridiction. On sait qu'à une époque reculée on jugeait entre deux lions placés au portail de quelques églises.

Ces têtes de lion, clouées au haut des vantaux, étaient probablement l'équivalent des lions sculptés en pierre, qui marquaient l'emplacement d'un tribunal, lorsque le magistrat siégeait *inter leones.* Quoiqu'il en soit, on voit aussi deux têtes de lion sur les très anciens battants de l'une des portes de l'église S. Zénon à Vérone, battants qui sont revêtus de plaques de bronze appliquées sur le bois. Au reste, à toutes les époques, des têtes de lion, avec ou sans crinières, ont fait partie d'un grand nombre de marteaux de portes en fer et en bronze. M. Guenébault, dans son article sur les heurtoirs, que nous avons plusieurs fois cité, indique aux portes de la cathédrale de Milan, deux curieux marteaux représentant des têtes de lion tenant un anneau dans leurs mâchoires [c]. A la cathédrale de Mayence, sur les vantaux de la porte du nord qui ont été donnés par Willigise, évêque de Mayence, au dixième siècle, sont deux marteaux de porte formés également de deux têtes de lion tenant l'anneau. M. Grille de Beuzelin a dessiné à Augsbourg, une tête de lion tenant l'anneau servant à frapper ou à tirer la porte, qui semble dater du douzième siècle [d]. On trouve dans le recueil intitulé *Le Moyen-âge et la Renaissance,* deux autres marteaux, aussi ornés d'une tête de lion : l'un de 1342, provenant de l'église aujourd'hui démolie de S. Pierre à Hambourg ; l'autre de 1568, provenant d'une porte de maison à Lunebourg, dans le Hanovre. M. Guenébault cite encore deux marteaux à-peu-près du même genre, à l'église de Hildesheim, en Allemagne, et a publié, d'après un dessin de M. Ferdinand de Lasteyrie, un marteau de porte en bronze, du seizième siècle, toujours avec tête de lion, qui existe à la cathédrale de Lausanne. Les superbes portes de l'église Saint-Maclou de Rouen, si réputées pour leurs sculptures de la Renaissance, sont ornées, au milieu de leurs vantaux, de deux têtes de lions en bronze, qui sans doute tenaient autrefois des anneaux dans leurs mâchoires. Enfin M. Hittorf [e], a figuré un autre marteau,

[c] Allegranza donne la gravure de ces deux marteaux dans son ouvrage intitulé, *Spiegazioni e reflessioni sopra alcuni monumenti di Milano*, in-4°. p. 164.

[d] Cette pièce de serrurerie a été publiée par la *Revue archéologique*, tome vi. p. 541.

[e] Dans son *Architecture en Sicile*, pl. 66.

attribué au douzième siècle qui orne encore la porte de l'église *Santa-Maria Nuova*, à Montreale. Ainsi ce type de la tête de lion, probablement symbolique et judiciaire à l'origine, s'est longtemps perpétue, et il est encore employé de nos jours.

M. Guenébault, que nous ne pouvons trop citer, indique l'existence sur les marteaux de la cathédrale de Milan, sur celui de S. Pierre de Hambourg, et sur celui de la cathédrale de Trèves, d'inscriptions circulaires, à l'occasion desquelles il renvoie à un travail spécial de Fabretti, *Della prerogativa ed origine delle inscrizioni circolari.* M. de Caumont a donné dans le tome XXIV du *Bulletin monumental* des croquis de ces marteaux de Milan, et M. Leblanc a fait connaitre, dans le même recueil, les deux marteaux de bronze de l'église de S. Julien de Brioude, en Auvergne, marteaux très remarquables par les inscriptions circulaires que lui et M. Compagnon ont reconnues. Elles sont ainsi conçues :—

"ILLECEBRIS ORIS CAPTOS FALLAX TRAHIT ORBIS.
ORIO REX ANIMIS VITAM DAT SPS (Spiritus) ORIS."

N'oublions pas de citer aussi les inscriptions circulaires gravées sur les anneaux des portes de l'église d'Ebreuil, ancienne abbaye près de Gannat en Auvergne. Les ferrures d'Ebreuil sont vraiment superbes : elles ressemblent beaucoup à celles de la cathédrale du Puy, (pl. 6), et elles doivent être ajoutées, à l'énumération que nous avons faite des principaux monuments de la serrurerie auvergnate. On a rétabli des pièces de cuir rouge entre les ferrures et le bois de ces portes, lorsque le gouvernement français les a fait récemment restaurer ; et il en existe de beaux dessins aux archives de la commission des monuments historiques.

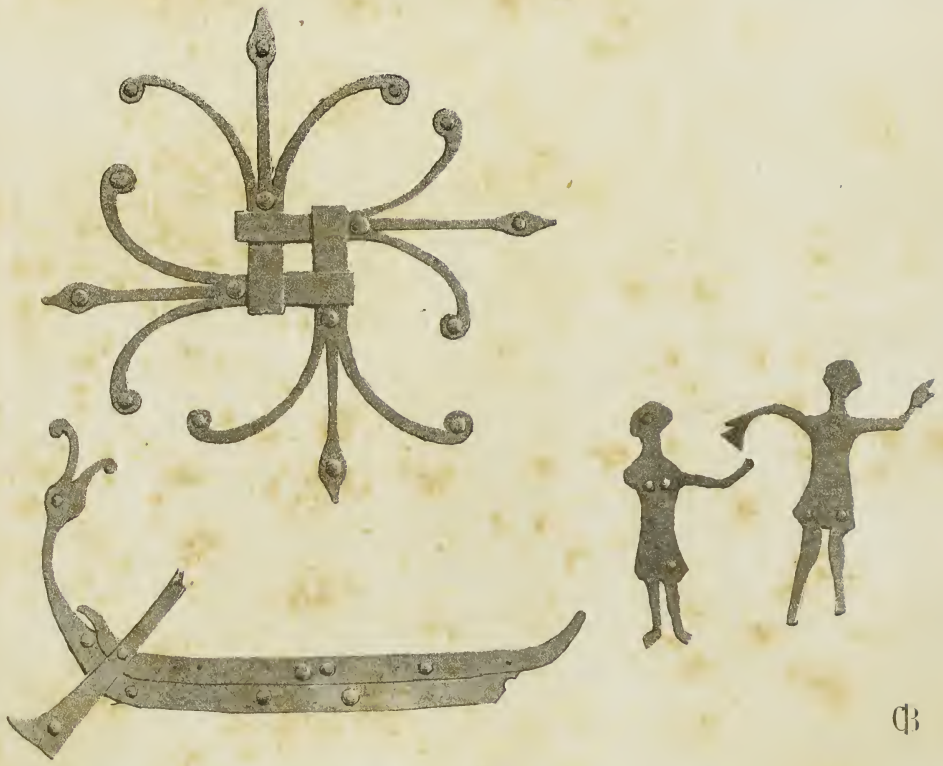

EGLISE DE STILLINGFLEET,
Comté de York.

PLANCHE XL.

STILLINGFLEET.

Les singulières représentations figurées planche 40 appartiennent sans doute à la classe des décorations symboliques. On remarquera le caractère essentiellement antique du bateau muni d'un aviron près duquel gesticulent deux personnages. Ces ferrures de l'église de Stillingfleet dans le Yorkshire, sont attribuées au XIIe. siècle, et il est impossible aujourd'hui de deviner quel a pu être le sens de ces silhouettes et l'idée qui s'y rattachait.—Peut-être cet esquif était-il l'attribut de Saint-Nicolas ou de quelque autre patron des navigateurs? Il nous semble difficile de croire que ces ferrures aient été appliquées là simplement pour consolider la porte.

FIN.

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 00988 0143